

André LARONDE

CYRÈNE  
ET  
LA LIBYE HELLÉNISTIQUE  
LIBYKAI HISTORIAI



Éditions du CNRS

*Couverture* : Cyrène. Le *Ptolemaion* (plus tard dénommé *Cesareum*) vu de l'ouest  
Ph. A. Laronde

ETUDES D'ANTHROPOLOGIE AFRICAINE

# Cyrène et la Libye hellénistique

LIBYKAI HISTORIAI

de l'époque républicaine au principat d'Auguste

AUTEUR

André LACROIX

Publié par

François CHANOUX

Membre de l'Institut

4° O<sup>3</sup> h

215

EDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

15, rue Malesherbes - 75014 PARIS

1987

Cyrène et la Libye hellénistique

LIBYKAI HISTORIAI

de l'époque républicaine au premier siècle avant J.-C.

215  
216

PARIS-6891-6650-11

93  
NE

ÉTUDES D'ANTIQUITÉS AFRICAINES

# CYRÈNE ET LA LIBYE HELLÉNISTIQUE

## LIBYKAI HISTORIAI

de l'époque républicaine au principat d'Auguste

par

André LARONDE

Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne

Préface par

François CHAMOIX

Membre de l'Institut

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

15, quai Anatole France - 75700 PARIS

1987

01-02-02-1988-01947

Cet ouvrage entre dans le cadre des travaux du Centre de Recherches sur la Libye antique  
(C.N.R.S., Université de Paris-Sorbonne)

par  
André LARONDE  
Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne

Édition par  
François CHAMBIK  
Membre de l'Institut



© Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1987  
ISSN 0768-2352 ISBN 2-222-03746-8



LIBRARY SACRUM

1967-68 - 1968-69



## PRÉFACE

En intitulant son ouvrage *Libykai Historiai*, André Laronde se réfère explicitement à son lointain prédécesseur Ménécès de Barca qui, au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, composa sous ce titre, un recueil de récits sur la Cyrénaïque dont il était originaire : c'était un de ces érudits qui fleurirent à l'époque hellénistique et s'attachaient à rassembler, au prix d'une double enquête sur le terrain et dans les bibliothèques, le trésor des mythes ancestraux et des souvenirs historiques pour répondre à la curiosité d'un public friand de tout ce qui concernait le passé des cités grecques. L'œuvre de Ménécès ne nous est parvenue que sous la forme de trop rares et trop brefs extraits. Toutefois ils prouvent assez que leur auteur n'était pas un compilateur méprisable, mais un véritable historien, digne de figurer à côté des écrivains savants ou talentueux que la Libye grecque a nourris sous le gouvernement de Magas et des Lagides : Callimaque, Théaitétos, Eratosthène et leurs émules, qui entretenirent avec éclat la tradition de la culture hellénique sur une terre où elle s'était solidement implantée depuis les origines.

Sous ce patronage honorable, André Laronde a conduit sa recherche. Il s'est attaché à éclairer la période qui, dans toute l'histoire de Cyrène, reste pour nous la plus obscure, entre le siècle d'Alexandre et celui d'Auguste. Puisque les événements politiques, faute d'un exposé suivi dans les textes anciens, nous échappent en grande partie, il a consacré tous ses soins à étudier la société et l'économie, à la lumière des documents épigraphiques et grâce à la connaissance approfondie qu'il a acquise sur place du pays, du climat et des habitants. En établissant une prosopographie complète de Cyrène et des autres cités de Libye, qui sera publiée à part, il a réuni les éléments d'information qui lui ont permis d'évoquer dans une perspective neuve l'activité des Cyrénéens au IV<sup>e</sup> siècle et à l'époque hellénistique : il nous montre une cité prospère, où les responsabilités religieuses et politiques sont assumées par une aristocratie terrienne qui exploite ses grands domaines et ne néglige pas les échanges avec l'extérieur. Ces échanges se font surtout par mer, d'où le rôle capital que joue le port de Cyrène, relié à la grande cité du plateau par une route dont André Laronde, au cours d'une exploration audacieuse, a su reconnaître le tracé au flanc d'un oued sauvage aux parois vertigineuses. Certains produits exotiques arrivaient aussi par les pistes transahariennes. Ainsi s'explique la richesse de Cyrène et la somptuosité de ses monuments.

Chemin faisant, André Laronde nous apporte beaucoup de neuf. Il précise, grâce à la prosopographie, la date de documents importants, comme la stèle dite des *Syla* ou le célèbre *diagramma* dans lequel Ptolémée fils de Lagos fixe la constitution de Cyrène. Il fait leur place à des personnages hauts en couleurs, comme Magas ou Ptolémée Physcon. Il reconstitue avec vraisemblance les conditions dans lesquelles la Cyrénaïque fut réduite en province romaine et comment Cyrène fut privée de son port, érigé sous le nom d'Apollonia en cité indépendante. Il fait apparaître enfin la densité de l'occupation des sols dans une province où la terre fertile et le régime des pluies favorisaient l'agriculture et l'élevage beaucoup plus que dans la Grèce propre.

Ainsi se précise peu à peu, en dépit de l'indigence des sources textuelles, les traits d'une région du monde grec qui vécut un peu en marge des événements majeurs durant l'époque hellénistique. Nous comprenons mieux maintenant pourquoi la Cyrénaïque, malgré les incursions des pillards du désert dans la zone cultivée du haut plateau ou les menaces occasionnelles des pirates sur ses côtes, a pu mener une vie tranquille et garder sa prospérité jusqu'aux premiers siècles de l'Empire. La belle synthèse d'André Laronde trace désormais les cadres où s'inscriront, à mesure que progresseront les recherches sur le terrain, découvertes et publications. La perspicacité et la vaste information de l'historien, sa connaissance intime d'un pays qu'il aime et qu'il comprend mieux que personne, sa longue familiarité avec les sites et les monuments lui ont permis de poser correctement et d'éclairer bien des problèmes. Elles sont un sûr garant que la Mission archéologique française d'Apollonia, dont André Laronde dirige désormais les travaux, poursuivra heureusement sur la terre d'Afrique son labeur fécond et riche de promesses.

François CHAMOUX

PRELUD

En attendant que nous ayons pu établir l'ordre de la lecture de ce livre, nous nous sommes permis de faire un certain nombre de remarques. C'est ainsi que nous avons pu constater que dans les chapitres de la partie II, il y a des erreurs de calcul et de notation. Nous espérons que ces remarques ne vous paraîtront pas trop tardives. Elles ont été faites en vue de la publication de ce livre et nous espérons qu'elles vous paraîtront utiles. Elles ont été faites en vue de la publication de ce livre et nous espérons qu'elles vous paraîtront utiles.

Il est à noter que dans les chapitres de la partie II, il y a des erreurs de calcul et de notation. Nous espérons que ces remarques ne vous paraîtront pas trop tardives. Elles ont été faites en vue de la publication de ce livre et nous espérons qu'elles vous paraîtront utiles. Elles ont été faites en vue de la publication de ce livre et nous espérons qu'elles vous paraîtront utiles.

Il est à noter que dans les chapitres de la partie II, il y a des erreurs de calcul et de notation. Nous espérons que ces remarques ne vous paraîtront pas trop tardives. Elles ont été faites en vue de la publication de ce livre et nous espérons qu'elles vous paraîtront utiles. Elles ont été faites en vue de la publication de ce livre et nous espérons qu'elles vous paraîtront utiles.

Il est à noter que dans les chapitres de la partie II, il y a des erreurs de calcul et de notation. Nous espérons que ces remarques ne vous paraîtront pas trop tardives. Elles ont été faites en vue de la publication de ce livre et nous espérons qu'elles vous paraîtront utiles. Elles ont été faites en vue de la publication de ce livre et nous espérons qu'elles vous paraîtront utiles.

## AVANT-PROPOS

L'origine de ce travail remonte à un cours professé en Sorbonne par le regretté Doyen André Aymard, durant l'hiver 1962-63 ; le programme de l'Agrégation d'Histoire comportait alors une question sur le monde grec au V<sup>e</sup> siècle, et une séance avait été consacrée à Cyrène au cours de cette période. Si l'exposé du Doyen André Aymard avait fait ressortir avec vigueur le destin de la grande cité grecque de Libye sous les derniers Battiades, il m'avait aussi communiqué l'envie de me reporter à la thèse de celui qui devait devenir mon maître : c'est ainsi que, au milieu des rayons de la bibliothèque Lavisse, je fus pour la première fois introduit dans le domaine libyen par les pages désormais classiques de F. Chamoux. Un an plus tard, au printemps 1964, les hasards d'une croisière me conduisirent le long des côtes de la Cyrénaïque, alors que je me rendais de Tripoli à Alexandrie. A quelques milles de distance, je pus, avec des jumelles, observer cette muraille sévère de roches dénudées, aux tons gris pâle, à peine entamée ici et là par quelques brèches, écrasant de sa masse une étroite plaine littorale, et dessinant devant mes yeux comme autrefois devant ceux de Strabon cette célèbre structure tabulaire<sup>1</sup>.

La solitude et le mystère qui entouraient ces terres ne faisaient qu'aiguiser mon attention déjà captivée par le tableau de la colonisation grecque en Libye. Mais, si ma curiosité était satisfaite en ce qui concernait les périodes archaïque et classique, je ne fus pas long à m'apercevoir que les périodes suivantes restaient plus célèbres que véritablement connues. L'histoire du IV<sup>e</sup> siècle, celle des Diadoques et de la monarchie lagide, l'histoire de la littérature, celle de la philosophie et celle des sciences exactes répétaient le nom de Cyrène avec ceux de Thibron, de Ptolémée et de Bérénice, d'Aristippe et de Callimaque ou d'Eratosthène. Mais il n'existait pas de synthèse qui rendit à chacun la place qui lui revenait et qui permit de mieux apprécier le rôle de Cyrène dans l'histoire du monde antique<sup>2</sup>. Certes, la solide esquisse de P. Romanelli répondait à cette attente pour la longue période de la domination romaine ; mais ce demi-millénaire n'exerçait pas la même attirance que la brillante période hellénistique à laquelle je décidais donc de consacrer mes efforts.

Sur le conseil de Paul Petit, dont j'étais entre-temps devenu l'assistant à l'Université de Grenoble, je m'adressai à François Chamoux. Dès que je franchis pour la première fois le seuil du petit bureau de la rue de la Sorbonne, je fus conquis par l'ardente énergie et la lumineuse intelligence qui émanent de sa personne. Il serait trop long de relater ici les étapes de cette direction de recherches dont la sollicitude attentive et exigeante ne se relâcha jamais, au travers d'années qui ne furent pas toujours faciles. Je ne quittais jamais François Chamoux sans avoir recueilli des indications fort précises sur la tâche à accomplir ; jamais nos conversations n'ont abordé un sujet sans que j'aie reçu de mon maître une opinion neuve qui allait à l'essentiel et qui, toujours formulée avec élégance, jetait une lueur nouvelle sur un pan d'histoire et de civilisation antiques. C'est dire tout ce que ces pages — dans ce qu'elles peuvent contenir de moins critiquable —, doivent à l'enseignement reçu de François Chamoux, dans nos entretiens de Paris, de Grenoble ou de Libye.

Je dois également beaucoup à M. Jacques Tréheux, qui a bien voulu diriger mes recherches de prosopographie, et qui a nourri mes dossiers de longues et minutieuses lettres, qui sont autant d'analyses des questions qu'il a bien voulu examiner.

Je ne puis oublier non plus tout ce que m'ont apporté mes différents séjours en Libye. Mon premier voyage m'a été facilité par le C.N.R.S. et par l'Institut F. Courby, dont le directeur, M. Jean Pouilloux, et les membres me réservent depuis des années l'accueil le plus amical. Mes deux séjours suivants ont été dus à l'initiative de la Faculté des Lettres de l'Université de Benghazi : ma reconnaissance va vers le Dr Mansour Kikhia et le Dr Mohamed Doghiem, qui furent successivement doyens, ainsi que vers M. Francis Lavigne qui, avec son épouse, m'a épargné bien des démarches et dont l'accueil amical reste un de mes meilleurs souvenirs de Benghazi. L'aide apportée par le Département des Antiquités de Libye n'a pas été moins précieuse. Grâce au Département, j'ai pu bénéficier de l'accès le plus libéral aux sites, aux musées et à leurs réserves, tandis qu'une hospitalité généreuse m'était accordée au Rest-house des Antiquités de Shahat (Cyrène) : ainsi les journées passées à Cyrène comptent-elles parmi mes plus précieuses souvenirs, et ma reconnaissance va vers le Dr Salah ed Din Hassan, directeur général, M. Mohamed Nemri, directeur administratif, M. Abdulhamid Abdussaid, directeur des Recherches, vers M. Bagjat Caramanli et M. Masaoud Shaglouf, respectivement contrôleurs des Antiquités à

Tripoli et à Benghazi. J'ai passé de longues heures à interroger Hadj Breyek Attiyah el Jiteili, contrôleur des Antiquités à Shahat, dont l'aide m'a été particulièrement précieuse. Je voudrais également rappeler ici l'aide reçue des conservateurs des Musées de Shahat, et notamment du Dr Abdulkarim Elmaïar, des services techniques des Antiquités de Shahat, et de l'ensemble du personnel du Département des Antiquités dont la serviabilité et la cordialité ne m'ont jamais fait défaut. Je ne pourrais en dire moins de l'ensemble des Libyens avec qui je me suis trouvé en relation, et je voudrais indiquer du moins combien le Dr Salah ed Din Zarem a été pour moi un compagnon de voyage aussi agréable qu'efficace lors de mes reconnaissances de la campagne et du littoral cyréniens.

En France, M. Louis Robert a bien voulu s'intéresser à mes travaux, et ma dette envers son enseignement est immense, qu'il s'agisse de ses cours du Collège de France et de l'École pratique des Hautes-Études, ou de la fréquentation de son inépuisable production. M. Olivier Masson m'a guidé dans le domaine de l'onomastique. M. Jean-Philippe Lauer a bien voulu me remettre une copie de son plan d'Apollonia. Je ne puis non plus passer sous silence l'attrait intellectuel des amicales conversations de Monsieur le Doyen Pierre Lévêque. J'ai eu grand profit à m'entretenir avec M. Xavier de Planhol lors du premier congrès de géographie de la Libye, à Benghazi en 1975. Enfin j'ai du mal à exprimer ma dette de reconnaissance envers Paul Petit qui fut mon professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble avant qu'il ne m'appelle à devenir son collaborateur : son enseignement a fortifié mon goût pour l'Antiquité et c'est lui qui, en m'ouvrant l'accès à l'Enseignement Supérieur, m'a permis d'entreprendre les recherches dont je livre ici le résultat.

Je remercie Antiquités Africaines d'avoir accueilli ce travail dans sa collection. Mes amis Catherine Dobias-Lalou, Jean-Jacques Maffre et Denis Roques m'ont fait l'amitié de relire tout ou partie de ce livre. A tous, j'exprime ma gratitude.

La variété même des concours que j'ai obtenu au cours de l'élaboration de ces pages souligne, je pense, sa vocation à se présenter comme une synthèse fondée sur l'analyse des sources, à quelque domaine qu'elles appartiennent. Cyrène antique a connu des historiens et l'un des plus remarquables, à l'époque hellénistique, était originaire des cités grecques de Libye. Je n'ai pas cru rendre un meilleur hommage à cette terre que j'aime profondément qu'en plaçant ces pages sous le titre qu'avait adopté Ménécclés de Barca<sup>3</sup>.

Grenoble, août 1977.

#### NOTES

<sup>1</sup> Strabon, XVII, 837.

<sup>2</sup> P.M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria*, Oxford, 1972, p. 786, "the picture of this wealthy and flourishing set on the plateau of Libya which we derive from the abundant literary, archaeological, and epigraphical evidence is remarkably coherent, although the social and cultural history of the city in the Ptolemaic period still awaits full treatment".

<sup>3</sup> Cf. *RE* XV 1, col. 796, s.v. Menekles 1 (Hanslik) [1931], originaire de Barca, Ménécclés vivait sous le règne de Physcon ; ses Αἰθιοκταί ιστορίαι alliant de la fondation de Cyrène à l'époque à laquelle il vivait puisque, selon Athénée IV, 184 b, il rapportait l'expulsion des savants d'Alexandrie par Physcon ; il pourrait avoir écrit encore une Συναγωγή d'où Athénée IX, 390 b a extrait une notice sur les pygmées, et un Γλωσσόκομον, lexique de mots rares ; cf. Jacoby, *FGH*, III A, Kommentar, p. 222 sq. ; SUSEMHL, *Gr. Lit. der Alexandrinerzeit*, II, p. 391 sq.

## Avertissement

Les abréviations utilisées dans les notes et dans les références sont celles que l'usage a consacrées ; on les retrouve dans *l'Année Philologique* ainsi que, pour les papyrus, dans W. PEREMANS et E. VAN T'DACK, *Prosopographia Ptolemaica*. Toutefois les ouvrages et articles les plus souvent cités ont été abrégés de la façon suivante :

AI : *Africa Italiana. Rivista di storia e d'arte a cura del Ministero delle Colonie*, Bergame, 8 vol., 1927-1941.

ASA 1961-62 : † Gaspare OLIVERIO, Giovanni PUGLIESE-CARRATELLI et Donato MORELLI, Supplemento epigrafico cirenaico, *Annuario della Scuola archeologica di Atene e delle missioni italiane in Oriente*, 39-40, 1961-62, [paru en 1963], p. 219-375.

L.V. BERTARELLI, *Possedimenti* : Luigi V. BERTARELLI, *Possedimenti e colonie*, Guida d'Italia del Touring Club italiano, Milan, 1929.

L.V. BERTARELLI, *Libia* : Luigi V. BERTARELLI, *Libia*, Guida d'Italia del Touring Club italiano, Milan, 1937.

*Bull. Epig.* : Jeanne et Louis ROBERT, Bulletin épigraphique, *REG*, on donne à la suite l'année et le n° de l'article ; la page n'est indiquée que lorsque l'article comporte plusieurs pages.

F. CHAMOUX, *Cyrène* : François CHAMOUX, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Thèse, Paris, 1953.

J. DESPOIS, *Colonisation* : Jean DESPOIS, *La colonisation italienne en Libye, problèmes et méthodes*, Paris, 1935.

R.G. GOODCHILD, *Kyrene* : Richard G. GOODCHILD, *Kyrene und Apollonia*, Zürich (Ruinenstädte Nordafrikas, 4), 1971.

R.G. GOODCHILD, *Libyan Studies* : *Libyan Studies. Select Papers of the late Richard G. Goodchild edited by Joyce M. Reynolds*, Londres, 1976.

KRAELING, *Ptolemais* : Carl H. KRAELING, *Ptolemais, city of the Libyan Pentapolis*, Chicago (Univ. of Chicago, Orient. inst. publ., 90), 1962.

LA : *Libya Antiqua. Annual of the Department of Antiquities of Libya*, Tripoli, depuis 1964.

M. LAUNEY, *Armées* : Marcel LAUNEY, *Recherches sur les armées hellénistiques*, Thèse, Paris, 1949, 2 vol.

NAVILLE : Lucien NAVILLE, *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque, 450 à 250 av. J.-C.*, Genève, 1951.

*Not. Arch.* : Ministero delle Colonie, *Notiziario archeologico*, Rome, 4 vol., 1915-1927.

G. OLIVERIO, *DAI* : Gaspare OLIVERIO, *Documenti antichi dell'Africa Italiana. Cirenaica*, Bergame, 2 vol. chacun en 2 fasc., 1932-36.

L. PERNIER, *Il tempio* : Luigi PERNIER, *Il tempio e l'altare di Apollo a Cirene*, Bergame (Africa Italiana, monografie, 5), 1935.

QAL : *Quaderni di archeologia della Libia*, Rome, depuis 1950.

QAL 4 : † Gaspare OLIVERIO, *Iscrizioni cirenaiche, Quaderni di archeologia della Libia*, 4, 1961, p. 3-54.

ROBINSON, *BMC Cyrenaica* : E.S.G. ROBINSON, *Catalogue of the Greek Coins of Cyrenaica*, Londres (A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, vol. 29), 1927, rééd. anastatique, Bologne, 1965.

P. ROMANELLI, *Cirenaica Romana* : Pietro ROMANELLI, *La Cirenaica romana (96 a.C.-642 d.C.)*, Verbania, 1943, rééd. anastatique, Rome, 1971.

SLSR : *The Society for Libyan Studies. Annual Report*, Londres, depuis 1969-70.

S. STUCCHI, *Agora I* : Sandro STUCCHI, *L'Agora di Cirene, I, I lati Nord e Est della platea inferiore*, Rome (Monografie di archeologia libica, 7), 1965.

S. STUCCHI, *Architettura Cirenaica* : Sandro STUCCHI, *Architettura Cirenaica*, Rome (Monografie di archeologia libica, 9), 1975.

S. STUCCHI, *Decennio* : Sandro STUCCHI, *Cirene 1957-1966. Un decennio di attività della missione archeologica italiana a Cirene, Tripoli* (Quaderni dell'Istituto italiano di cultura di Tripoli), 1967.

J.P. THRIGE, *Res Cyr.* : Jean-Pierre THRIGE, *Res Cyrenensium*, Copenhague, 1828, rééd. par Silvio FERRI, Verbania, 1940 (la pagination indiquée renvoie à cette réédition).

\*\*

Le présent travail, achevé en 1977, ne tient généralement pas compte de travaux et recherches ultérieurs.

Bien que les noms modernes, arabes, soient le plus souvent transcrits aujourd'hui suivant l'orthographe anglaise, nous avons conservé ici les formes italiennes, qui apparaissent dans de nombreuses publications qui gardent toute leur valeur.

Sauf mention expresse de l'emprunt d'une traduction à un ouvrage, nous avons tenu à reprendre la traduction de tous les textes, littéraires ou épigraphiques, que nous citons.

## INTRODUCTION

Le propos que je me suis fixé dans cette étude peut surprendre le lecteur, au simple vu du titre donné à ces pages. L'immensité du domaine géographique occupé par les cités grecques de Libye n'est sans doute pas facilement perceptible pour le lecteur européen. Au sens strict du terme, la Cyrénaïque est formée par le plateau basculé qui s'avance dans la Méditerranée entre la grande Syrte et le golfe de Bomba ; ce plateau domine la côte par deux emmarchements tandis que, vers l'intérieur, il s'abaisse doucement en direction du Sahara. Aujourd'hui, l'usage est d'attribuer le nom de Cyrénaïque à toutes les terres comprises entre la Méditerranée au Nord, le fond de la grande Syrte à l'Ouest et la frontière égyptienne à l'Est, en incluant donc la partie occidentale de la Marmarique, du golfe de Bomba à Msaad, qui est la dernière localité libyenne avant l'entrée en Égypte. Vers le Sud, il n'y a pas de limite nette dans le relief, et la colonie italienne de la Cyrénaïque comprenait tous les territoires situés au Sud, jusqu'au Soudan et au Tchad, soit une superficie estimée à 861 420 km<sup>2</sup><sup>1</sup>. En fait, l'inclusion des énormes espaces désertiques du Sud fausse toute appréciation objective de l'étendue utile de la Cyrénaïque et entraîne à des excès inverses le commun de l'opinion, soit qu'elle se représente la région comme un royaume des sables<sup>2</sup> soit que, plus rarement, elle exagère l'étendue des surfaces utiles<sup>3</sup>. On peut limiter à 278 900 km<sup>2</sup> la surface comprise autrefois dans les commissariats italiens de Benghazi et de Derna<sup>4</sup>, soit une zone qui englobe le désert jusqu'au 28<sup>e</sup> parallèle approximativement, avec l'oasis d'Augila connue d'Hérodote<sup>5</sup>.

Cependant, la zone véritablement utile aux yeux des Anciens était bien moins étendue. G. Rohlf<sup>6</sup> estimait d'abord l'extension fertile de l'*altipiano* à une superficie double de celle de la Crète, et il avançait le chiffre de 17 200 km<sup>2</sup> ; une dizaine d'années plus tard<sup>7</sup>, il revenait sur la question et donnait alors à la partie utile de la Cyrénaïque la superficie de la Sardaigne, soit 24 078 km<sup>2</sup>. A la même époque, R. Motta<sup>8</sup> évaluait à 30 000 km<sup>2</sup> les terres cultivables ou cultivées, chiffre que Fischer<sup>9</sup> poussait à 45 000 km<sup>2</sup>, et Ayra<sup>10</sup> parlait même de 50 000 km<sup>2</sup>.

Ces données relativement imprécises doivent être revues à l'aide de la carte des précipitations (fig. 1), de la carte des sols et de la végétation (fig. 2) ainsi que de la carte des bassins versants (fig. 3).

La comparaison de ces trois cartes fait ressortir la valeur très faible des terres qui reçoivent moins de 150 mm de précipitations annuelles : de l'arrière-pays d'Euhespérides au golfe de Bomba, on peut tracer une ligne qui marque la limite de la zone utile aux yeux des Grecs. Au Nord de cette ligne, les eaux pluviales se regroupent en trois grands ensembles : les oueds qui se déversent dans la Méditerranée recueillent les eaux d'une série de bassins dont j'estime la superficie totale à 15 000 km<sup>2</sup>. Ceux qui vont se perdre dans la zone endoréique d'es-Sirual représentent la collecte d'un bassin de 9 000 km<sup>2</sup>. Enfin, il faut mettre à part le bassin endoréique de Barca qui couvre 1 100 km<sup>2</sup> selon Giotto Dainelli<sup>11</sup> (fig. 3).

Du point de vue climatologique, on observe toutes les dégradations depuis le climat méditerranéen de nuance légèrement subtropicale jusqu'au climat semi-aride.

J'arrive donc à un total de 25 100 km<sup>2</sup> pour les trois zones ainsi définies. Si l'on veut maintenant comparer cette superficie avec un ensemble bien caractérisé du monde grec, le Péloponnèse, qui eut tant de relations avec Cyrène, vient immédiatement se présenter avec ses 21 466 km<sup>2</sup>. Mais le Péloponnèse ne comporte pas les zones semi-arides qui, en Libye, reçoivent moins de 200 mm de pluies par an, et qui correspondent essentiellement à la région d'es-Sirual. Si je retire donc du total de 25 100 km<sup>2</sup> les 9 000 km<sup>2</sup> d'es-Sirual, il reste 16 100 km<sup>2</sup> pour la Cyrénaïque utile, soit les trois quarts de la superficie du Péloponnèse, ou encore un peu plus de deux fois la Crète — qui couvre 8 618 km<sup>2</sup> —.

Formant un « croissant fertile »<sup>12</sup> orienté du SSO au NNE, la Cyrénaïque se présente donc à nous comme une île méditerranéenne amarrée au continent africain par l'intermédiaire du Sahara, justifiant ainsi l'assertion de Lucain selon qui « la Libye est la troisième partie du monde si l'on en croit l'opinion commune ; mais, d'après ses vents et son ciel, elle fait partie de l'Europe »<sup>13</sup>. L'allongement de la région se traduit dans la distance qui sépare Euhespérides de Barca, soit 103 km ; il y a encore 120 km pour atteindre Cyrène par la route la plus directe aujourd'hui<sup>14</sup> ; de là, il reste 80 km à franchir pour rejoindre Derna. La Cyrénaïque paraît donc plus vaste que

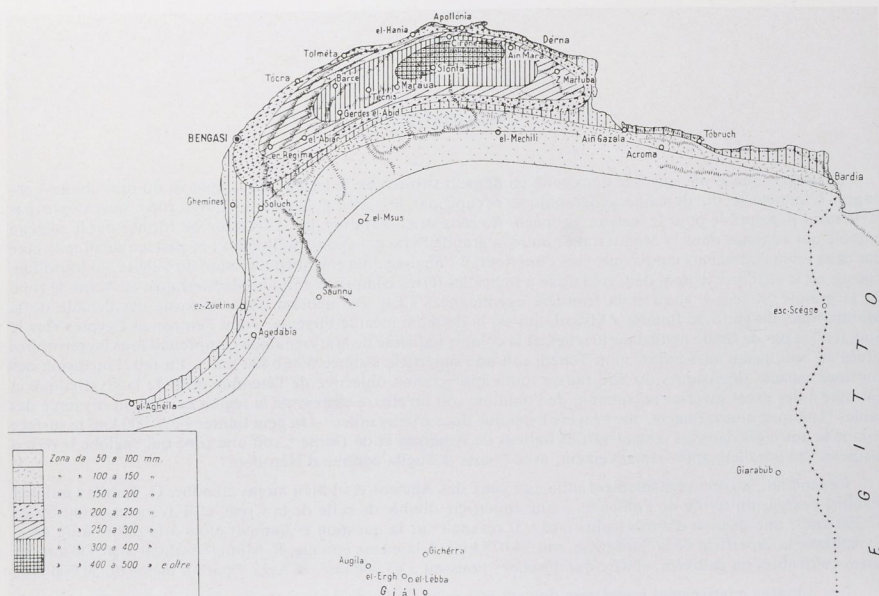


Fig. 1. — Les précipitations en Cyrénaïque d'après A. FANTOLI, *Le piogge della Libia*, Rome, 1952.

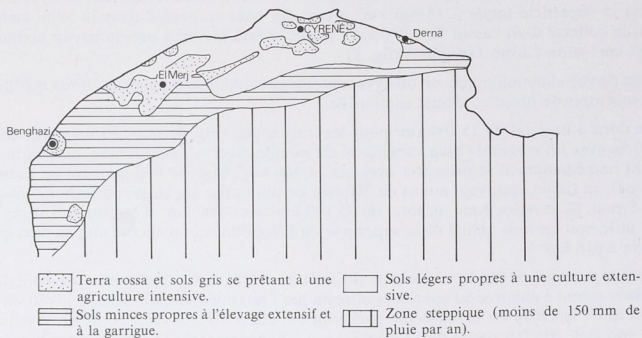


Fig. 2. — Carte des potentialités agricoles en Cyrénaïque.



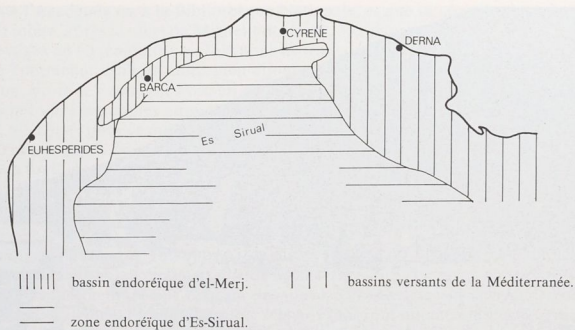


Fig. 3. — Les grands bassins versants de la Cyrénaïque.

la plupart des autres régions naturelles du monde grec, dont elle connaît aussi le compartimentage, en particulier avec la grande coupure transversale du wadi el-Cuf<sup>15</sup>. Cette étendue et ce compartimentage expliquent que quatre, puis cinq cités, — à un moment même six<sup>16</sup> — aient pu se développer en contrôlant des superficies plus importantes que les cités de Crète ou du Péloponnèse.

Mais, dans le temps, l'espace envisagé n'est pas moins vaste puisque ce travail part du troisième quart du IV<sup>e</sup> siècle pour s'étendre jusqu'aux premières décennies du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., soit environ 300 ans riches en événements. Il est à peine besoin de rappeler que nous assistons alors aux mutations de la cité grecque dans ses nouveaux rapports avec la monarchie, avant que le déclin des royaumes hellénistiques ne laisse le champ libre à l'expansion romaine.

A vouloir embrasser l'histoire d'une si vaste région durant une si vaste période, je courais sans doute le risque d'un survol hâtif et peu satisfaisant. D'autres avant moi avaient senti ce péril, et ce n'est pas un hasard si, de toutes les périodes de l'histoire de la Cyrénaïque, la période hellénistique est la seule à n'avoir suscité aucune synthèse. La raison doit en être cherchée dans la nature même de la documentation.

En ce qui concerne les sources littéraires, aucun auteur ne vient offrir une trame qui prenne le relai des Λιβυκοί λόγοι d'Hérodote<sup>17</sup>. En effet, les sources que nous possédons ne s'intéressent jamais à l'histoire des cités grecques de Libye, mais elles mentionnent celles-ci incidemment lorsqu'elles se sont trouvées mêlées à des événements extérieurs. Cette constatation vaut pour le IV<sup>e</sup> siècle comme pour les trois siècles suivants : Diodore de Sicile ne rapporte la guerre de Thibron que parce qu'elle a entraîné l'intervention de Ptolémée. Il en va de même pour Polybe qui s'intéresse à Ptolémée VIII Evergète II, et donc à ses démêlés avec ses sujets grecs de Libye, mais non à ceux-ci essentiellement.

Certes, la littérature nous a transmis des *membra disjecta*, à propos de Platon, de Callimaque, de Māgas ou de Bérénice. Mais, parce qu'un cadre historique solide fait défaut, l'apport de ces textes n'a pas été mis à la place qui devait lui revenir. Qui voudrait donc scruter l'histoire de Cyrène à partir de ces seuls documents littéraires se trouverait vite enfermé dans un cercle vicieux qui n'offre aucune échappatoire. La seule tentative, menée d'ailleurs avec un esprit critique très remarquable, fut celle du Danois J.P. Thirge dont l'œuvre, parue en 1828, examine Cyrène de ses origines à sa réduction en province romaine. Ce travail conserve toute sa valeur non seulement comme recueil de *testimonia* mais encore comme synthèse intelligente de tout ce que nous livrent ces sources littéraires<sup>18</sup>. Cependant, ce volume fort de 435 pages dans la réédition italienne de 1940 n'en consacre que 21 au IV<sup>e</sup> siècle, et 86 à la période hellénistique. Le caractère limité de ces développements souligne à lui seul les difficultés de l'entreprise qui n'a jamais été tentée depuis, sinon sous la forme de brefs résumés de vulgarisation, dépourvus d'originalité scientifique<sup>19</sup>.

Mais l'état de la documentation n'est plus celui de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que de rares voyageurs osaient s'aventurer dans des régions traditionnellement jalouses de leur liberté. Le rétablissement de la



Fig. 4. — Cyrène. Le sanctuaire d'Apollon avant le début des fouilles : esplanade de la source d'Apollon (vers 1915). Ph. Dept. of Antiquities, Shahat.

puissance ottomane en 1835, et l'implantation de la confrérie des Senoussis quelques années plus tard devaient entraîner un changement radical des esprits, sans modifier beaucoup les conditions d'accès à l'intérieur du kaimakan de Benghazi.

Il est frappant que, avant même de reconnaître les éléments des ruines, les premiers voyageurs aient relevé des inscriptions, à commencer par Claude Le Maire<sup>20</sup>, suivi par Paolo della Cella<sup>21</sup> et par Jean-Raymond Pacho<sup>22</sup>, dont les découvertes furent commentées par Letronne<sup>23</sup>. A côté d'eux, des voyageurs plus discrets recueillirent également une ample moisson épigraphique : c'est ainsi que les papiers de Michel Fourmont<sup>24</sup> conservés à la Bibliothèque Nationale<sup>25</sup> contiennent la copie de trois inscriptions de Cyrène<sup>26</sup>, dont la principale est le décret de la cité en l'honneur de Phaos fils de Kléandros lui-même fils de Philopatris, à l'époque augustéenne. M. Fraenkel<sup>27</sup>, qui a édité les papiers de Fourmont, a bien vu que ces copies n'étaient pas de la main de ce savant<sup>28</sup> ; de l'avis de O. Masson<sup>29</sup>, elles doivent dater de la fin du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Michel Fourmont, naquit en 1690 à Herblay ; professeur au Collège de France, interprète à la Bibliothèque du Roi, il fut l'auxiliaire de son frère Étienne, célèbre grammairien qui se consacra à l'étude du chinois. Lui-même fut admis en 1724 à l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres et, en 1728, l'abbé Fourmont fut envoyé à Constantinople pour copier des manuscrits ; il en profita pour copier des inscriptions en Attique et dans le Péloponnèse. Mort en 1746, Michel Fourmont était un fantaisiste et un vantard ; ne prétendait-il pas avoir retrouvé des textes datant de la guerre de Troie ! Ces supercheries ont été démontées<sup>30</sup> mais elles ont jeté la suspicion sur l'ensemble de son œuvre. En ce qui concerne le grand décret de Cyrène inséré dans ses papiers, la transcription est bonne<sup>31</sup>. Il serait donc intéressant de pouvoir identifier ce « copiste »<sup>32</sup>. Or, nous ne connaissons pas beaucoup de voyageurs en Cyrénaïque dont les papiers auraient pu arriver à l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, puisque c'est là que Michel Fourmont a dû avoir connaissance de ces copies, étant donné qu'elles ne proviennent pas de ses relevés personnels. Ou, à tout le moins, il fallait qu'un voyageur de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

ait laissé des archives à l'Académie ou à la Bibliothèque Nationale, et que sa contribution ait paru assez mineure ou anonyme pour être jointe, après la mort de Michel Fourmont, aux papiers de ce dernier. En dehors de l'Anglais James Bruce<sup>33</sup> qui voyagea en Cyrénaïque en 1768, nous ne trouvons que le Français Granger. Ce naturaliste, qui se nommait en réalité Tourtachat, était un chirurgien dijonnais qui avait résidé en Tunisie<sup>34</sup>. En allant en Égypte, il fit escale à Derna où, dit-il, il s'entendit avec un chef de brigands pour se rendre à Cyrène<sup>35</sup> ; il visita le site et releva des inscriptions, mais ses copies auraient été égarées en France<sup>36</sup>. Le voyage de Granger n'a pas retenu l'attention parce qu'il n'a laissé, pour ce qui concerne Cyrène, aucune trace ; et le vague des phrases qu'il consacre à ce grand site donnerait même à douter du sérieux de ses allégations<sup>37</sup>. Il me paraît infiniment probable que Granger a vu Cyrène, sa fontaine<sup>38</sup>, et qu'il a copié des textes dont certains sont arrivés, dans l'anonymat, au milieu des papiers de Michel Fourmont : le voyage de Granger date de 1730, ses papiers ont pu être adjoints à ceux de Fourmont à une date indéterminée, et en partie seulement : qu'est devenue la description de la flore de la Cyrénaïque<sup>39</sup> ?

Le cas de Granger n'est pas unique : un autre exemple apparaît lorsque le consul de Sardaigne à Tripoli reçut des textes copiés probablement par le Père Pacifique de Monte Cassiano, qui visita l'ancienne Pentapole en 1819, mais qui ne laissa malheureusement qu'une relation des plus succinctes sur son voyage<sup>40</sup>. Transmis à Costanzo Gazzera, ces textes furent finalement publiés dans le *CIG* par Franz, qui put attribuer 234 numéros de son recueil à la Cyrénaïque, en adjoignant aux copies du consul sarde en résidence à Tripoli en 1827 celles de Paolo della Cella et de Jean-Raymond Pacho, ainsi que celles du Danois J.C. Graberg de Hemsö<sup>41</sup>.

En 1848, J. Vattier de Bourville, agent consulaire de France à Benghazi, relevait plusieurs inscriptions lors de ses fouilles à Cyrène ; si celles-ci apparaissent généralement médiocres, la fidélité de ses transcriptions est moins critiquable<sup>42</sup>. Les fouilles des Anglais R.M. Smith et E.A. Porcher donnèrent lieu, en 1860-61, à la découverte d'une trentaine de textes<sup>43</sup>.

Ces nouveaux documents connurent une certaine diffusion grâce aux recueils de F. Bechtel<sup>44</sup> et de Ed. Schwyzer<sup>45</sup>.

Quelques textes furent encore relevés par A.W. Van Buren, à l'occasion d'une croisière, donnant lieu à publication<sup>46</sup>. Mais toutes ces entreprises restaient limitées dans leurs objectifs comme dans leurs résultats et, en 1911, la mort tragique de l'épigraphiste H. de Cou empêcha l'expédition américaine conduite par F. Norton de développer ses premiers résultats pourtant prometteurs<sup>47</sup>.

La colonisation italienne devait marquer une nouvelle époque ; c'est aux entreprises archéologiques de grande ampleur qui furent conduites de 1912 à 1942 que nous sommes redevables d'un enrichissement notable de l'épigraphie cyrénéenne. Non que l'occupation italienne ait été, en elle-même, favorable à la préservation du matériel archéologique. Pour des raisons évidentes de défense, et désireux de parer au plus pressé, les soldats italiens s'installèrent souvent sur les ruines mêmes, qui offraient des matériaux tout prêts pour la construction de leurs « ridotte » ; c'est le cas sur un site mineur comme Zauia Tert, mais c'est aussi le cas à Cyrène<sup>48</sup>, où la *ridotta* fut élevée sur la colline orientale, tandis que le *casermone* défigura de longues années le site de l'Acropole. Il est symptomatique que G. Oliverio ait retrouvé le décret de Mgernès en emploi dans la caserne de carabiniers d'el-Abragh, dont il constituait le seuil, au grand dommage de sa conservation<sup>49</sup>. La destruction de documents épigraphiques ne fut pas exceptionnelle, si j'en crois le témoignage d'un officier italien qui commanda un détachement d'ascaris dans le secteur de Cyrène de 1925 à 1929, et dont j'ai pu recueillir le pittoresque témoignage oral<sup>50</sup>.

Mais ces dépredations sans doute inséparables de toute action militaire difficile ne doivent pas éclipser l'exceptionnel apport de l'archéologie italienne à notre connaissance de Cyrène. Bien avant l'achèvement des opérations militaires, qui ne fut effectif qu'en 1932, la mission archéologique italienne était au travail et réalisait, dans des conditions matérielles précaires<sup>51</sup>, un travail exceptionnellement fécond. Les volumes du *Notiziario Archeologico*<sup>52</sup>, suivis par la riche série d'*Africa Italiana*<sup>53</sup> en portent la preuve tandis que, dès 1926, le gros mémoire de S. Ferri livrait des textes majeurs comme la « grande charte »<sup>54</sup> ; en 1928, la *RFIC* pouvait consacrer un numéro spécial aux inscriptions de Cyrène<sup>55</sup>. Les deux volumes des *Documenti antichi dell'Africa Italiana*<sup>56</sup> dus à G. Oliverio (fig. 5) présentaient un ensemble de textes de premier ordre.

Déjà le besoin d'un *corpus* se faisait sentir. Nul doute que la deuxième guerre mondiale, en brisant une entreprise en plein essor, n'ait porté un grave préjudice au développement de l'épigraphie cyrénéenne. Certes, le *SEG* avait commencé en 1939 la publication d'un premier fascicule d'inscriptions, suivi d'un second en 1944. L'essentiel des trouvailles des années 1912-1935 y trouvait sa place, avec un index ; mais ce volume, destiné à signaler au public savant les nouvelles inscriptions sous une forme accessible ne pouvait tenir le rôle d'un *corpus*,



Fig. 5. — Gaspare Oliverio sur l'Agora de Cyrène en septembre 1934. Ph. Dept. of Ant., Shahaat.

dont il reste le succédané, en fait, jusqu'à nos jours. L'absence d'illustrations et, plus encore, l'absence de vérification sur les pierres de lectures parfois discutables, ou hypothétiques, rendent fragile toute étude qui se fonderait uniquement sur ces données.

L'après-guerre devait voir d'abord la liquidation d'un arriéré dans des conditions rendues difficiles par l'éviction des Italiens de toute forme d'activité archéologique, avant qu'une mission ne puisse reprendre son activité. G. Oliverio était mort sans avoir fait paraître les inscriptions recueillies par lui à la veille de la guerre ; la publication de celles-ci fut assurée par G. Pugliese Carratelli et D. Morelli<sup>57</sup>. Les Britanniques occupaient la Cyrénaïque et étaient les guides de l'émirat autonome bientôt fédéré au nouveau royaume libyen. Ce n'est que justice de rappeler comment R.G. Goodchild eut l'immense mérite de transformer une mission de conservation en un temps de préparation d'une nouvelle activité archéologique et épigraphique de grande envergure. Trop tôt disparu<sup>58</sup>, le savant britannique retrouva et publia, seul ou avec le concours de Miss J.M. Reynolds, de nombreuses inscriptions grecques et latines<sup>59</sup>. Parallèlement se développait l'activité d'autres savants, britanniques<sup>60</sup> et français<sup>61</sup> dont l'apport est appréciable. Les pages consacrées à l'épigraphie dans les Actes du colloque historique de Benghazi en 1968<sup>62</sup> portent témoignage de l'activité de vingt ans, tout comme les articles de la nouvelle revue *Libya Antiqua*<sup>63</sup>.

Mais c'est une nouvelle étape qui a été franchie en 1969. L'activité du Département des Antiquités n'a cessé de s'élargir avec l'arrivée de jeunes savants libyens dont les recherches sont en cours, concomitamment à l'activité des missions étrangères<sup>64</sup>. Les inscriptions latines, particulièrement défavorisées, ont fait l'objet de l'utile

répertoire de G. Giambuzzi<sup>65</sup>. Actuellement, l'attente se concentre autour des futures *Inscriptions of Roman Cyrenaica* dont Miss J.M. Reynolds a annoncé la parution à diverses reprises<sup>66</sup>.

La nécessité de constituer un *corpus* des inscriptions antérieures à la présence romaine n'en demeure pas moins pressante. J'ai déjà indiqué l'importance des vérifications à opérer : les textes présentent en outre de nombreuses difficultés qui leur sont propres. La datation est incertaine dans la quasi-totalité des cas<sup>67</sup>. Le maintien d'une tradition originale s'affirme non seulement dans la langue<sup>68</sup>, mais aussi dans le système numéral<sup>69</sup>. C'est dire que les inscriptions ne sauraient, à elles seules, nous offrir la clé que nous refusent les textes littéraires.

On pourrait en dire autant de l'archéologie, dont F. Chamoux a fort bien résumé les étapes et les difficultés<sup>70</sup>. Certes, comme pour l'épigraphie, ces dernières années ont été favorables à la publication des fouilles entreprises par la mission italienne qui, sous la direction de S. Stucchi contrôle et approfondit les acquis de l'avant-guerre<sup>71</sup>. De nouveaux chantiers ont aussi été ouverts, à Ptolémaïs<sup>72</sup>, à Cyrène sur le sanctuaire de Déméter hors les murs<sup>73</sup> et à Benghazi, lors d'une magnifique entreprise de sauvetage au cœur de la ville moderne<sup>74</sup>.

Si donc une amélioration se dessine et laisse bien augurer de l'avenir, des lacunes demeurent dans notre documentation : les sites portuaires ont fait l'objet d'une reconnaissance<sup>75</sup> et, pour ceux qui desservent Cyrène, d'une thèse encore inédite<sup>76</sup>. Mais que de sites peu ou pas reconnus dans la campagne cyrénéenne, comme Messa ou el-Gubba<sup>77</sup> ; que de constructions apparentes et peu étudiées comme les remparts de Cyrène<sup>78</sup> et d'Apollonia<sup>79</sup> ; que d'ensembles dégagés dans des fouilles déjà anciennes et jamais publiées, comme c'est le cas pour une bonne partie du sanctuaire d'Apollon à Cyrène<sup>80</sup> ! Rien n'illustre mieux cette situation que les incertitudes qui entourent la date et la destination du Palais des Colonnnes à Ptolémaïs, en dépit d'une monographie<sup>81</sup> que complète la publication générale de l'expédition de l'Université de Chicago sur cette ville<sup>82</sup>, et qui a fait l'objet d'opinions très divergentes<sup>83</sup>.

Pour conclure ce rapide panorama des sources, je ne saurais trouver de meilleure image que celle d'un puzzle dont j'aurais eu à reconstituer le dessin sans que jamais, — à de très rares exceptions près —, les pièces s'adaptent exactement les unes aux autres. Mais, même si chaque élément pouvait paraître petit, pour ne pas dire négligeable, l'abondance même de ces pièces m'incitait à ne pas renoncer à établir une synthèse, dont il est bon de présenter maintenant les lignes directrices.

En effet, l'examen isolé de chaque type de document risquait de n'apporter rien de neuf par rapport aux études antérieures, et d'accroître au contraire le foisonnement des hypothèses plus ou moins risquées. La plupart des inscriptions antérieures à l'époque romaine ne sont pas datées, et la variété même des hypothèses émises au sujet du *diagramma* de Ptolémée Sôter peut se retrouver dans bien d'autres cas moins éclatants, mais non moins révélateurs<sup>84</sup>. Le critère de l'écriture n'est certes pas secondaire, mais il n'autorise qu'une approximation qui permet d'éviter les erreurs les plus grossières, sans arriver à un degré de précision supérieur au quart de siècle, dans le meilleur des cas<sup>85</sup>.

En revanche ces documents abondent en noms de personnes : les listes sont fréquentes et longues<sup>86</sup>. Bien rares sont les actes officiels, les dédicaces, les épigrammes, qui ne présentent pas un ou plusieurs noms, sans parler des inscriptions funéraires. Cette documentation a retenu l'attention des spécialistes de l'onomastique<sup>87</sup> qui en retirent des indications très importantes sur l'originalité du milieu grec à Cyrène<sup>88</sup> ; sur ses rapports avec le milieu libyen<sup>89</sup>, mais aussi sur la présence cyrénéenne hors de Libye<sup>90</sup>. Sans méconnaître l'attrait et l'importance de cette recherche, je ne pouvais l'aborder à fond, tant son ampleur dépassait le propos plus limité que je m'étais fixé, en considérant la période hellénistique et les débuts de la période romaine.

Mais il m'apparut très vite qu'il valait la peine de classer tous ces noms, de chercher à opérer des rapprochements, de reconstituer des familles, de reconnaître des personnages déjà connus par les textes littéraires. Les épigrammes de Callimaque livrent des noms cyrénéens ; il fallait savoir si ceux-ci se retrouvaient dans les inscriptions<sup>91</sup>. Nous connaissons aussi par la littérature la famille de Callimaque : les noms gravés sur les pierres confirment-ils ces assertions ? Il fallait donc, quand les patronymes ou les papyponymes l'autorisaient, reconstituer des *stemmata*. Ainsi une vaste entreprise prosopographique se dessinait-elle, dont le lecteur trouvera le résultat dans un volume déjà prêt. Dans des cas toujours trop rares aux yeux de l'historien, mais qui n'en revêtent que plus de signification, un rapprochement pouvait être tenté avec une certitude raisonnable entre tel nom livré par les inscriptions et tel personnage bien daté dans les textes littéraires. Un véritable point d'amarrage était ainsi offert, non pas pour un seul homme, mais pour toute sa famille, pour les autres personnages en compagnie de qui il apparaît dans les inscriptions : désormais datée avec plus de précision, une inscription située plus sûrement entraîne le classement d'autres textes. Ainsi la prosopographie permet-elle de classer dans le temps un matériel qui était jusque là privé d'une bonne partie de sa signification.

Si le lecteur veut bien me suivre dans ma démarche, il se rendra compte que l'apport de la prosopographie à la connaissance de Cyrène revêt un caractère essentiel. Mais l'abondance des inscriptions n'est pas égale tout au long de la période envisagée. Les inscriptions sont particulièrement nombreuses dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup> siècle ; si je pense avoir pu suivre des familles durant trois ou quatre générations au cours de cette période, il m'a été impossible de poursuivre la même entreprise durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle et au II<sup>e</sup> siècle, sauf exception. Les inscriptions redeviennent plus nombreuses à la fin de l'époque hellénistique, et surtout quand les effets de l'œuvre pacificatrice d'Octave-Auguste se font sentir. C'est seulement durant le I<sup>er</sup> siècle de l'Empire que je puis à nouveau suivre des familles.

Il s'ensuit que l'analyse historique se trouve orientée vers l'appréciation du rôle plus ou moins grand que joue l'aristocratie dans la vie cyrénéenne, puisque c'est à ce milieu que se réfèrent l'immense majorité des témoignages qui nous sont parvenus<sup>92</sup>. Mais il était aussi important de se demander si l'abondance ou la restriction des témoignages épigraphiques valables pour ce milieu essentiel témoignait plus généralement de la vitalité des cités entières. Le silence relatif de la prosopographie au cours du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., avant la bataille d'Actium, peut facilement s'interpréter comme un signe des difficultés des cités durant les crises de la République finissante ; les témoignages qui confirment ces difficultés ne manquent pas, et le parallélisme avec les autres cités de l'Orient grec est aisé à établir.

Il n'en va pas de même pour la période qui va du milieu du III<sup>e</sup> siècle à l'extinction de la domination lagide en Libye, au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. L'archéologie indique au contraire que les constructions ne furent pas rares<sup>93</sup>, et c'est aussi l'époque qui voit se multiplier les Cyrénéens en Égypte<sup>94</sup>. Si cette émigration a manifesté, dans une certaine mesure, un appauvrissement du plateau libyen, l'ampleur des travaux dément cependant le tableau d'une Cyrène exsangue à force d'émigration. C'est donc bien plutôt le rôle de l'aristocratie au cours de la période qui se trouve mis en cause, et c'est sous cet éclairage que les autres témoignages dont nous pouvons disposer doivent être interrogés.

Ainsi la prosopographie m'a-t-elle paru être la clé capable de m'ouvrir les portes de la connaissance de Cyrène, non pas tant pour y distinguer une alternance assez vaine de périodes brillantes et de temps de faiblesse, mais bien plus pour dégager un certain nombre de caractères fondamentaux de la vie des Grecs de Libye, et pour voir dans quelle mesure des faits circonstanciels s'y étaient joints pour entraîner la région vers la prospérité ou vers les crises. Qu'une large part des faits continue de nous échapper était inévitable car, je le répète, il nous manque une trame événementielle analogue à celle qu'Hérodote fournit pour l'époque des Battiades. Ce n'est donc pas à un travail illusoire de reconstitution que je me suis attaché : en histoire, le vraisemblable n'est pas le plus sûr. Autrement attirante m'a paru la tâche qui consistait à dégager les grands caractères de la vie grecque en Libye.

C'est à présent au lecteur d'apprécier si mes conclusions sont de nature à emporter sa conviction. En tout cas, je souhaite qu'il mesure, à travers les pages qui vont suivre, combien cette région mal connue a joué un rôle à la mesure de sa réputation dans le monde antique dont, loin d'être une zone périphérique, elle fit partie intégrante dans tous les domaines, au point qu'Aristote pouvait écrire *καί λέγεται δὲ τις παροιμία, ὅτι αἰεὶ Λιβύῃ φέρει τι καινόν*<sup>95</sup>.

## NOTES

- <sup>1</sup> Léon MORET, La Cyrénaïque, esquisse géologique et géographique, *Revue de Géographie alpine*, 24, 1936, p. 540.
- <sup>2</sup> C'est le point de vue sur lequel insiste Mirella BIANCO, *Kadhafi messenger du désert*, Paris, 1974, p. 12 et 26.
- <sup>3</sup> C'est le cas du Grenoblois Léon Roches, consul général de France à Tripoli, qui parle de la Cyrénaïque comme de « cette terre promise de l'Afrique » dans une lettre au Ministre des Affaires Étrangères en date du 25 janvier 1853, Arch. Aff. Étr., Paris, direction politique, *Turquie. Tripoli de Barbarie*, vol. 9 (1852-53), fol. 112.
- <sup>4</sup> L.V. BERTARELLI, *Libia*, Guida d'Italia del Touring Club Italiano, Milan, 1937, p. 28.
- <sup>5</sup> Hérodote, IV, 172.
- <sup>6</sup> Gerhard ROHLFS, Kolonisation in Kyrenaika, *Unsere Zeit*, 1880, p. 32.
- <sup>7</sup> *Id.*, Cyrenaika, *Westermanns Monatshefte* 1890-91, p. 483.
- <sup>8</sup> R. MOTTA, La Cirenaica nel 1889, *Bollettino Ministero degli Esteri*, II 1, Rome, 1890, p. 77.
- <sup>9</sup> T. FISCHER, Die Küstenländer Nord-Afrikas, *Deutsche Revue*, 1882, p. 226 ; il est à remarquer que des intérêts allemands se portèrent sur la Cyrénaïque dans les vingt ans qui précéderent la conquête italienne, procédant à des investissements en terres.
- <sup>10</sup> G. AYRA, *Tripoli e il suo clima*, Turin, 1896, p. 25.
- <sup>11</sup> Giotto DAINELLI, dans L.V. BERTARELLI, *Possedimenti e colonie*, Guida d'Italia del Touring club italiano, Milan, 1929, p. 402.
- <sup>12</sup> L'expression est de Léon MORET, *o.l.*, p. 541, reprise par F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 17.
- <sup>13</sup> Lucain, Pharsale, IX, 411-413, éd. A. Bourguery et M. Ponchont, t. 2, p. 148 sq.,  
*Tertia pars rerum Libyae, si credere famae  
cuncta velis ; at si ventos caelumque sequaris,  
pars erit Europae. ...*
- <sup>14</sup> Il s'agit de la route tracée par les Italiens peu avant la seconde guerre mondiale ; pour l'itinéraire de Cyrène à Ptolémaïs, la Table de Peutinger indique 65 milles et l'itinéraire Antonin 86 milles.
- <sup>15</sup> Cf *infra* l'étude du territoire de Cyrène.
- <sup>16</sup> Les quatre cités originelles étaient Cyrène, Barca — puis Ptolémaïs —, Taucheira-Arsinoé, Euhespérides — puis Béréniké — ; le port de Cyrène devint cité sous le nom d'Apollonia à la fin de la République, et l'expression de Pentapole apparaît pour la première fois chez Pline, *N.H.*, V, 5, 5 ; sur Hadrianopolis, actuelle Driana, cf G.D.B. JONES et J.H. LITTLE, Coastal settlement in Cyrenaica, *JRS*, 61, 1971, p. 67-70 ; *id.*, Hadrianopolis, *LA*, 8, 1971, p. 53-67 ; l'expression d'Hexapole apparaît dans *SEG*, XX, 727 (base de statue de Commode retrouvée à Cyrène).
- <sup>17</sup> Alors citoyen de Thourioi, Hérodote avait visité Cyrène au lendemain de la chute de la monarchie, soit après 440 selon F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 156, suivi récemment par Ed. WILL, *Le monde grec et l'Orient*, t. 1, le V<sup>e</sup> siècle (510-403), Paris, 1972, p. 248.
- <sup>18</sup> J.P. THRIGE, *Res Cyrenensium a primordis inde civitatis usque ad aetatem, qua in provinciae formam a Romanis est redacta, a schelis defuncti auctoris edidit S.N.J. Bloch*, Copenhague, 1828 ; ce volume rarissime a été réédité par S. Ferri, Verbania, 1940 ; une traduction italienne par S. Ferri a paru séparément, en même temps, mais elle est peu utilisable car dépourvue des notes de l'original latin.
- <sup>19</sup> Francesco VALORI, *Storia della Cirenaica*, Florence (le piccolo storie illustrate, 62), s.d. ; *Enciclopedia Italiana*, s.v. Cirene, storia, tome 10, p. 425-428 (F. BEGUINOT) [1928], et Cirene, *ibid.*, p. 433-438 (E. GHISLANZONI), à compléter par Cirenaica, archeologia, *Seconda Appendice*, p. 624-626 (P. ROMANELLI) [1948].
- <sup>20</sup> Claude Le Maire, dans Paul LUCAS, *Voyage du sieur Paul Lucas fait par ordre du Roi dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, t. 2, Paris, 1712, p. 110-134 et p. 417 pour la première inscription lue à Cyrène, *SEG*, IX, 169 ; sur Cl. Le Maire, cf H. OMONI, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.*, Paris, 1902, p. 312-338, et surtout p. 1037-1050, avec la publication d'un mémoire inédit de Cl. Le Maire sensiblement plus développé que la relation publiée en 1712 ; l'inscription figure p. 1040.
- <sup>21</sup> Paolo della CELLA, *Viaggio da Tripoli di Barberia alle frontiere occidentali dell'Egitto fatto nel 1817*, Gênes 1819, 3<sup>e</sup> éd., Città di Castello, 1912, p. 92-96 et 102 ; c'est toujours à la pagination de cette édition qu'il sera renvoyé.
- <sup>22</sup> Jean-Raymond PACHO, *Relation d'un voyage dans la Marmarie, la Cyrénaïque et les oasis de Aoudjelah et de Maradeh, pendant les années 1824 et 1825*, Paris, 1827.
- <sup>23</sup> LETRONNE, Sur quelques inscriptions inédites trouvées dans la Cyrénaïque par M. Pacho, *Journal des Savants*, mars 1828, p. 183-188, et mai 1828, p. 259-265.
- <sup>24</sup> Michel Fourmont (1690-1746), antiquaire et philologue, n'a jamais publié intégralement ses travaux ; ses papiers inédits ont été collés dans des registres conservés à la Bibliothèque Nationale : Le Bas a participé à ce travail.
- <sup>25</sup> Bibliothèque Nationale, supplément grec, manuscrit n° 855.
- <sup>26</sup> *Ibid.*, f° 298 : deux inscriptions sont inédites ; la plus importante a été reprise par W. DITTENBERGER, *OGI*, 767.
- <sup>27</sup> Max FRAENKEL, *Sitzungsberichte der königl. Akad. d. Wiss. zu Berlin*, 1903, I, n° 5, p. 82 sq.
- <sup>28</sup> Max FRAENKEL, *l.l.* ; W. DITTENBERGER, *OGI*, 767, p. 523 attribue la copie à Michel Fourmont, ce qui est une erreur.
- <sup>29</sup> Olivier MASSON, *Ann. Ec. Prat. Hautes-Études*, IV<sup>e</sup> section, année 1971-72.
- <sup>30</sup> Cf Karl BOECKH, *CIG*, introduction.
- <sup>31</sup> Cf Louis ROBERT, *OMS*, t. 2, p. 1124 (= *Rev. Philol.*, 1929, p. 158).

<sup>32</sup> C'est le terme utilisé par Max FRAENKEL, *l.l.*

<sup>33</sup> Sur James BRUCE, cf en dernier lieu Sir Duncan CUMMING, James Bruce in Libya, *SLSR*, 1969-70, p. 13.

<sup>34</sup> Cf Paul PÉDRIZET, *REA*, 3, 1901, p. 238-249 ; Henri OMONT, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1902, p. 804, n. 2.

<sup>35</sup> GRANGER, *Relation du voyage fait en Égypte*, Paris, 1745, p. 6.

<sup>36</sup> *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. 38, Paris, 1774, p. 389. « (Granger) copia quelques inscriptions latines et arabes, et décrit les plantes remarquables du pays ; il en dressa un mémoire curieux et très détaillé, qu'il envoya à Paris où plusieurs personnes l'ont vu. Malheureusement, ce mémoire est perdu ».

<sup>37</sup> Cf Henri OMONT, *l.l.*

<sup>38</sup> *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. 38, Paris, 1774 p. 389, « Granger passa le temps qu'il voulut à visiter les ruines (de Cyrène) qu'il trouva grandes, magnifiques ; il remarqua surtout la belle fontaine ».

<sup>39</sup> Cf *supra* note 36.

<sup>40</sup> Père PACIFIQUE DE MONTE CASSIANO, Relation succincte de la Pentapole Libyque, *Recueil de voyages et de mémoires*, t. 2 (1825), p. 28-31 ; l'auteur indique, p. 31, n. 1, qu'« il a en sa possession un grand nombre d'inscriptions qu'il a copiés (*sic*) sur les lieux » ; ce sont ces textes qui ont dû aboutir entre les mains du consul de Sardaigne à Tripoli, qui les transmit à son tour à Costanzo Gazzera, professeur à l'Université de Turin.

<sup>41</sup> FRANZ, *CIG*, III, p. 518 et 520, signale qu'il tient certaines copies du comte J.C. GRABERG DE HEMSO, consul de Danemark à Tripoli en 1833 ; ce personnage peu connu se trouvait déjà en poste en 1825, année où il donna dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 5, 1826, p. 680 une lettre concernant le major Gordon Laing, qui se rendit de Tripoli à Tombouctou et fut assassiné avant d'arriver à son but ; je ne connais pas d'autre travail du consul danois, qui a pu se rendre à Cyrène ou simplement recevoir des copies d'un voyageur anonyme.

<sup>42</sup> LETRONNE, Sept inscriptions grecques trouvées à Cyrène, *Journal des Savants*, juin 1848, p. 370-377 ; *id.*, Deux nouvelles inscriptions grecques de la Cyrénaïque, *RA*, 1848, 2, p. 432 sq. ; J. VATTIER DE BOURVILLE, Inscriptions trouvées aux ruines de Cyrène, *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 1, 1850, p. 583-586, redonne sans commentaire les textes interprétés par Letronne dans les articles précédents ; sur l'exactitude des renseignements dus à J. Vattier de Bourville, cf O. MASSON, L'inscription géologique de Cyrène, *BCH*, 98, 1974, p. 266 ; *id.*, Quelques épitaphes grecques, *BCH*, 99, 1975, p. 222 sq. sur la valeur médiocre des recherches de J. Vattier de Bourville, cf F. CHAMOLUX, *Cyrène*, p. 19. en outre, W. FROEHNER, *Musée impérial du Louvre, les inscriptions grecques interprétées*, Paris, 1865, attribue aux acquisitions de J. Vattier de Bourville deux inscriptions qui n'ont jamais été publiées, n<sup>o</sup> 4 p. 8 et 159 p. 261 (dédicaces).

<sup>43</sup> Robert M. SMITH et E.A. PORCHER, *History of the recent discoveries at Cyrene*, Londres, 1864 ; pour les inscriptions, cf ma prosopographie, table de concordance des inscriptions éditées par les deux Britanniques.

<sup>44</sup> F. BLASS, dans COLLITZ-BECHTEL, *Sammlung der griechischen Dialektinschriften*, t. 3, Göttingen, 1900, p. 194-211 ; index par O. HOFFMANN, t. 4, 1911, p. 837-844.

<sup>45</sup> Ed. SCHWYZER, *Dialectorum graecarum exempla epigraphica potiora*, Leipzig, 1923, p. 117-119.

<sup>46</sup> A.W. VAN BUREN, Inscriptions from Asia Minor, Cyprus and the Cyrenaica, *JHS*, 28, 1908, p. 198-201.

<sup>47</sup> D.M. ROBINSON, Inscriptions from the Cyrenaica, *AJA*, 17, 1913, p. 157-200 ; les pages 193-200 sont des corrections de *CIG* d'après les notes de H. de Cou ; sur la disparition tragique de ce dernier, cf R.G. GOODCHILD, *Libyan Studies*, Londres, 1976, p. 290-297 et fig. 91.

<sup>48</sup> Cf L.V. BERTARELLI, *Libia*, Guida d'Italia del Touring Club Italiano, Milan, 1937, plan h-t, p. 400 ; l'installation de la ridotta Foligno sur la colline orientale a entraîné le lotissement de la zone avoisinante ; aujourd'hui encore, un bâtiment remontant à l'époque coloniale et utilisé comme école s'élève sur les fondations d'un temple non identifié.

<sup>49</sup> G. OLIVERIO, *DAI* II 1, p. 126.

<sup>50</sup> Le général Luigi Puntini m'a raconté comment il a habité dans les hypogées de la nécropole avant que celle-ci ne fût évacuée sur l'ordre du général Graziani ; il se rappelait aussi le désespoir des archéologues lorsqu'ils constataient que les soldats avaient réutilisé des blocs inscrits pour l'édification des remparts qui défendaient Cyrène, ou lorsque ces inscriptions avaient été dégradées par désœurement.

<sup>51</sup> Sur cette œuvre, cf G. OLIVERIO, *Scavi di Cirene*, Bergame, 1931 ; ce petit in-12<sup>o</sup> de 63 p. fort peu répandu mériterait une réédition, en dépit de l'avis sévère de R.G. GOODCHILD, *Libyan Studies*, Londres, 1976, p. 333 qui ne me paraît pas justifié.

<sup>52</sup> *Notiziario archeologico*, Ministero delle Colonie, 4 vol., 1915-1927.

<sup>53</sup> *Africa Italiana*, rivista di storia e d'arte a cura del Ministero delle Colonie (puis dell'Africa Italiana), 8 vol., Bergame, 1927-1941.

<sup>54</sup> Silvio FERRI, Alcune iscrizioni di Cirene, *Abhandl. Preuss. Akad. der Wissenschaften*, Philol. hist. Klasse, 1925, n<sup>o</sup> 5 ; cette publication en Allemagne de textes découverts par des Italiens fut mal accueillie en Italie, cf G. DE SANCTIS, *RFIC*, 54, 1926, p. 145.

<sup>55</sup> *RFIC*, 56, 1928.

<sup>56</sup> G. OLIVERIO, *Documenti antichi dell'Africa Italiana. Cirenaica*, vol. 1, Bergame, 1932-33, 194 p. 37 pl. ; vol. 2, Bergame, 1933-36, 283 p., 118 pl.

<sup>57</sup> † G. OLIVERIO, G. PUGLIESE-CARRATELLI et D. MORELLI, Supplemento epigrafico cirenaico, *ASA*, 39-40, 1961-62, p. 219-375.

<sup>58</sup> Des hommages lui ont été rendus : G. CAPUTO et J.M. REYNOLDS, R.G. Goodchild, *QAL*, 6, 1971, p. 127-132 ; une notice dans *LA*, 5, 1968, p. 211 ; J.M. REYNOLDS a redonné une note biographique et une bibliographie dans R.G. GOODCHILD, *Libyan Studies*, Londres, 1976, p. XIII-XXII.

<sup>59</sup> Cf les bibliographies indiquées dans la note précédente.

<sup>60</sup> Outre le petit guide de C.G.C. HYSLOP, *Cyrene and ancient Cyrenaica*, Tripoli, 1945, 83 p., qui reste utile, les savants britanniques se sont essentiellement préoccupés de terminer provisoirement des travaux laissés interrompus par les archéologues italiens, publiant les



observations qu'ils avaient ainsi été amenés à faire : P.M. FRASER a publié des inscriptions, *Inscriptions from Cyrene, Berytus* 12, 1958, 101-128 ; Hadrian and Cyrene, *JRS*, 40, 1950, p. 76-91 ; une publication provisoire du *Cesareum* a été donnée par J.B. WARD PERKINS et M.H. BALLANCE, *The Cesareum at Cyrene and the basilica at Cremona, PBSR*, 26, 1958, p. 160 sq. ; le temple de Zeus a été étudié par C.J. HERINGTON, *The temple of Zeus at Cyrene, PBSR*, 26, 1958, p. 30-62 ; pour les travaux de R.G. GOODCHILD, cf note 41 ; les travaux menés depuis 1962, notamment à Tokra et à Benghazi, sont recensés par M. VICKERS et J. REYNOLDS, *Cirenaica 1962-72, Archaeological Reports for 1971-72*, p. 27-47 ; il est facile de suivre les travaux actuels grâce à la Society for Libyan Studies, *Annual Reports*, Londres, 7 fasc. parus depuis 1969-70.

<sup>61</sup> Les travaux dirigés par P. MONTEY à Apollonia ont fait l'objet de brefs comptes rendus dans *CRAI*, 1953-56 ; *AA* 1959, col. 319-324.

<sup>62</sup> *Libya in History. Historical Conference 16-23 March 1968*, University of Libya, Faculty of Arts, Benghazi-Beyrouth, s.d. (1972) ; dans la partie en langues européennes, 318 pages sur 395 sont consacrées à l'Antiquité, et 224 sur 251 dans la partie en langue arabe.

<sup>63</sup> *Libya Antiqua*, Tripoli, department of Antiquities, 8 fasc. en 6 vol. depuis 1964.

<sup>64</sup> On notera surtout l'activité américaine sur le sanctuaire de Déméter du wadi Bilgadir, cf D. WHITE dans R.G. GOODCHILD, *Kyrene und Apollonia*, p. 156-164 et fig. 116-124 ; sur les fouilles françaises à Apollonia, cf F. CHAMOIX, Campagne de fouilles à Apollonia de Cyrénaïque (Libye) en 1976, *CRAI*, 1977, p. 6-27.

<sup>65</sup> Giuseppina GIAMBUZZI, *Lessico delle iscrizioni latine della Cirenaica, QAL*, 6, 1971, p. 43-104.

<sup>66</sup> Cf. J. REYNOLDS, *Inscriptions of Roman Cyrenaica, Libya in History*, p. 184 sq.

<sup>67</sup> P. BLASS, *GDI*, t. 3, p. 194-211 se contentait de notations du type « Schrift guter Zeit » ; *SEG IX* date la plupart des textes approximativement par le siècle, ou ne donne aucune date.

<sup>68</sup> L'utilisation du dialecte dorien se maintient jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, cf *SEG IX*, 101, daté de 107 ; Madame Catherine DOBIAS-LALOU prépare une thèse sur le dialecte de Cyrène.

<sup>69</sup> Cf plus bas « monnayage, système numéral et vie économique à Cyrène ».

<sup>70</sup> F. CHAMOIX, *Cyrène*, p. 18-31.

<sup>71</sup> Cf S. STUCCHI, *Cirene 1957-1966. Un decennio di attività della missione archeologica italiana a Cirene*, Tripoli, 1967 ; *id. Architettura Cirenaica*, Rome, 1975, vaste synthèse qui insiste sur le travail de la mission italienne.

<sup>72</sup> Cf Carl H. KRAELING, *Ptolemais, city of the Libyan Pentapolis*, Chicago (Univ. of Chicago, Orient. Inst. Publ.), 90, 1962.

<sup>73</sup> Cf note 64.

<sup>74</sup> The Society for Libyan Studies, *Annual Reports*, 2, 1970-71, p. 9 sq. ; 3, 1971-72, p. 8 sq. ; 4, 1972-73, p. 12 sq. ; cf S. STUCCHI, *Architettura Cirenaica*, p. 143, 195, 215, 225.

<sup>75</sup> Theresa Howard CARTER, Reconnaissance in Cyrenaica, *Expedition, the bulletin of the University Museum of the Univ. of Pennsylvania*, 1963, vol. 5, n° 3, p. 18-27 ; G.D.B. JONES et J.H. LITTLE, Coastal Settlement in Cyrenaica, *JRS*, 61, 1971, p. 64-79.

<sup>76</sup> Denis ROQUES, *Le système portuaire de Cyrène. Phycos et Apollonia*, Université de Paris-Sorbonne, 1975.

<sup>77</sup> Cf plus bas « le territoire de Cyrène ».

<sup>78</sup> Sur cette enceinte bien visible, cf E. GHISLANZONI, *Not. Arch.*, 1, 1915, p. 204-205, dont les indications sont reproduites dans les différents guides, comme L.V. BERTARELLI, *Libia*, Guida d'Italia del Touring Club Italiano, Milan, 1937, p. 412 ; R.G. GOODCHILD, *Kyrene und Apollonia*<sup>2</sup>, p. 40 ; *id.*, *Kyrene und Apollonia*, p. 64 ; S. STUCCHI, *Architettura Cirenaica*, ne consacre que de brefs passages aux remparts, p. 137 et 442, n. 1.

<sup>79</sup> Jean-Philippe LAUER, L'enceinte d'Apollonia à Mersa-Sousa (Cyrénaïque), *RA*, 1963, p. 129-153 ; l'étude de cette enceinte est actuellement poursuivie par la mission archéologique française.

<sup>80</sup> En dehors du temple d'Apollon, de celui d'Artémis, de l'autel d'Apollon et du *Strategion*, le sanctuaire n'a pas fait l'objet d'une publication complète, et les diverses notices de S. STUCCHI, *Architettura Cirenaica*, restent incomplètes.

<sup>81</sup> Gennaro PESCE, *Il palazzo delle colonne in Tolemaide di Cirenaica*, Rome, 1950.

<sup>82</sup> KRAELING, *Ptolemais*, p. 83-87.

<sup>83</sup> Bonne mise au point des questions par René REBUFFAT, Maisons à péristyle d'Afrique du Nord, répertoire de plans publiés, *MEFR*, 86, 1974, p. 466 sq., n° 1.

<sup>84</sup> S. STUCCHI, *Architettura Cirenaica*, p. 96, n. 3, propose de dater le *diagramma* de 300 et, p. 90, n. le même considère que les années 305-300 ont été celles d'un gouvernement populaire qui aurait promulgué les lois sacrées, valables pour tous, Grecs et Libyens, désormais pourvus à égalité du droit de cité ; on voit que l'opinion courante sur ces documents est entièrement battue en brèche, et je reviendrai sur ces questions.

<sup>85</sup> C'est particulièrement net pour les listes de prêtres du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., qui sont assez bien datées, et où on peut observer les variations de l'écriture.

<sup>86</sup> Plusieurs centaines de noms pour la liste *QAL* 4, n° 1 (*SEG XX*, 735) des environs de 280 av. J.-C.

<sup>87</sup> Depuis 1973, Olivier MASSON consacre des séances de ses conférences de philologie et dialectologie grecques à l'onomastique de Cyrène ; cf *Ann. E.P.H.E.*, 4<sup>e</sup> section, Paris, 1973-74, p. 217 sq.

<sup>88</sup> O. MASSON, Remarques sur deux inscriptions de Cyrène et de Théra, *Rev. Phil.*, 41, 1967, p. 225-231.

<sup>89</sup> O. MASSON, *Libya, Semitica*, 25, 1975, p. 75-85 ; *id.* Grecs et Libyens en Cyrénaïque d'après les témoignages de l'épigraphie, *Travaux du VI<sup>e</sup> congrès international d'Études classiques, Madrid septembre 1974*, Bucarest et Paris, 1976, p. 377-387, repris avec des notes dans *Ant. Afr.*, 10, 1976, p. 49-62.

<sup>90</sup> O. MASSON, Quelques noms de Cyrénéens dans l'Égypte ptolémaïque, *Hommages à Claire Préaux*, Bruxelles, 1976, p. 709-715.

<sup>91</sup> Les lignes directrices de cette recherche ont été posées par F. CHAMOUX, Callimaque et Cyrène, *REG*, 73, 1960, p. XXXIII sq.

<sup>92</sup> Cf mes « recherches prosopographiques autour du diagramma ».

<sup>93</sup> Cf S. STUCCHI, *Architettura Cirenaica*, p. 118-192 ; j'avais auparavant signalé le même fait dans Histoire et archéologie en Cyrénaïque : perspectives nouvelles, *RA*, 1974, p. 190 sq.

<sup>94</sup> Je prépare une étude sur les Cyrénéens hors de Libye.

<sup>95</sup> Aristote, *Hist. Anim.*, VIII, 28, cité aussi dans *De la Gén. des animaux*, II, 7, 746b, 7-11 ; Plîne, *N.H.*, VIII, 17 traduit « *semper aliquid novi Africam adflere* ».

## CHAPITRE I

De la chute des Battiades  
à l'entrée en relations avec Alexandre le Grand

Selon Héraclide du Pont <sup>1</sup>, la chute des Battiades, vers 440 <sup>2</sup>, entraîna l'avènement de la démocratie, mais ce terme a suscité la méfiance des historiens <sup>3</sup>, et nous verrons <sup>4</sup> qu'il est préférable de parler seulement de république durant une période d'un siècle, qui ne dut pas être exempte de bouleversements.

Il faut attendre l'année 413 pour que Thucydide nous donne incidemment quelques renseignements à propos du Spartiate Gylippos en route vers Syracuse : « Gylippos ramenait... les hoplites qui, partis du Péloponnèse au printemps à bord de navires de transport, étaient parvenus à Sélinonte après être passés par la Libye. Jetés par la tempête sur les côtes de Libye, ils avaient obtenu des Cyrénéens deux trières et des pilotes et, après avoir en cours de route prêté main forte aux Euhespéritains entourés par les Libyens et avoir vaincu ces derniers, ils avaient de là longé la côte jusqu'au comptoir carthaginois de Néapolis. C'est de cet endroit que la traversée vers la Sicile est la plus courte... <sup>5</sup> »

Pausanias confirme la situation dans laquelle se trouvaient les Euhespéritains à propos des Messéniens expulsés de Naupacte lors de la défaite athénienne de 404 : « n'ayant plus de retraite, (les Messéniens) passèrent les uns en Sicile, les autres à Rhégion, chez leurs compatriotes, et d'autres en plus grand nombre chez les Euhespéritains, peuple de Libye, qui, se voyant continuellement harcelés par les Barbares de leur voisinage, invitaient volontiers les Grecs à venir s'établir dans leur pays. Ceux qui prirent le parti d'aller en Libye eurent comme chef Comon, celui-là même qui avait eu la principale part à l'expédition de l'île de Sphactérie... »

Diodore de Sicile nous parle aussi des Messéniens fugitifs et il leur attribue un rôle important dans la lutte des factions à Cyrène, la 4<sup>e</sup> année de la 94<sup>e</sup> olympiade, c'est-à-dire en 401 : « Traqués de toutes parts par la haine des Spartiates, les Messéniens sortirent de la Grèce, emportant leurs armes ; une partie vint aborder en Sicile et s'engagea au service de Denys ; les autres passèrent à Cyrène, au nombre d'environ 3 000 hommes et se rangèrent du parti des exilés qui s'y trouvaient. Dans ce temps, les Cyrénéens étaient en proie à des dissensions intestines, pendant lesquelles Ariston et ses partisans s'emparèrent de la cité. Cinq cents des plus puissants Cyrénéens venaient d'être tués ; d'autres citoyens, des plus distingués, s'exilèrent. Ces exilés, réunis aux Messéniens, marchèrent contre ceux qui avaient pris possession de la cité ; les Cyrénéens perdirent des deux côtés beaucoup de monde, et les Messéniens restèrent presque tous sur le champ de bataille. Après cette bataille rangée, les Cyrénéens échangèrent des parlementaires, et ils se réconcilièrent, et c'est en jurant par serment sur le champ de ne pas exercer de représailles qu'ils allèrent habiter ensemble la cité <sup>7</sup>. »

Depuis J.P. Thrige <sup>8</sup>, les historiens ont souvent rapproché ces événements de ceux auxquels Aristote fait allusion dans sa « Politique » ; j'aurai l'occasion de discuter plus loin cette question <sup>9</sup>.

Pour en revenir aux événements de 401, le groupe des Messéniens qui se rangea alors du côté des exilés doit être distinct du groupe qui secourut Euhespérides. En effet, les Messéniens qui prirent part aux troubles internes de Cyrène furent à peu près entièrement anéantis dans la bataille <sup>10</sup>. Je remarque aussi que, si Pausanias ignore les événements de Cyrène, Diodore ne parle pas de ceux d'Euhespérides.

Une intéressante séquelle de l'arrivée des Messéniens à Euhespérides se trouve en revanche relatée par Pausanias <sup>11</sup>. La 3<sup>e</sup> année de la 102<sup>e</sup> olympiade, soit en 370, Comon eut un rêve prophétique : il avait couché avec sa mère défunte, et celle-ci était revenue à la vie. Comme les Athéniens avaient alors retrouvé leur puissance sur mer, Comon crut que, avec ses compatriotes, il serait rétabli à Naupacte, où les Athéniens avaient installé les Messéniens après l'écrasement de la révolte de 464. Ce fut au contraire Messène qui fut rebâtie par Epaminondas dans les premiers mois de 369 <sup>12</sup>, et les Messéniens furent invités à quitter la Grande-Grèce, la Sicile et

Euhespérides pour retourner dans leur patrie restaurée ; au bout de 30 années passées en Libye, Comon reconduisit donc ses compatriotes chez eux.

Tels sont les seuls témoignages datés avec précision que nous ayons sur Cyrène au cours du siècle qui suivit la chute des Battiades. Le célèbre épisode des frères Philènes fait partie d'une guerre entre Cyrène et Carthage que les Anciens ne dataient pas de façon précise<sup>13</sup>. Comme il a été dit plus haut<sup>14</sup>, et à s'en tenir aux seules informations données par les textes littéraires, l'histoire des cités grecques de Libye se résumerait en de mystérieux conflits internes, en une opposition violente entre Grecs et Libyens autour d'Euhespérides, et en un conflit très imprécis avec Carthage.

Le voile se déchire au printemps 331, alors qu'Alexandre se dirigeait vers l'oasis d'Ammon, et qu'une ambassade des Cyrénéens vint à sa rencontre. Cet événement nous est rapporté par deux sources, qu'il vaut la peine de citer.

1. Diodore de Sicile, XVII, 49, 3 : « (Alexandre le Grand) était déjà à moitié chemin lorsqu'il rencontra des députés cyrénéens qui lui apportaient une couronne et de riches présents, parmi lesquels étaient trois cents chevaux de guerre et cinq quadriges très beaux. Le Roi accepta ces ambassadeurs et conclut avec les Cyrénéens un traité d'alliance<sup>15</sup>. »

2. Quinte-Curce, IV, 7, 8 : « une députation des Cyrénéens lui apporta des cadeaux et lui demanda, avec la paix, de se rendre dans leurs villes. Il accepte les cadeaux, scelle un pacte d'amitié et poursuit la réalisation de son projet<sup>16</sup>. »

Le silence d'Arrien<sup>17</sup> ne doit pas nous faire douter de la réalité de la rencontre, ainsi que le fait E. Bevan<sup>18</sup>, qui fait d'autre part remonter à Clitarque les renseignements livrés par Diodore et Quinte-Curce<sup>19</sup>.

Si la date de cette rencontre ne présente pas de difficulté, le lieu n'est cependant pas précisé. Depuis J.G. Droysen<sup>20</sup>, tous les commentateurs<sup>21</sup> se sont accordés pour placer la rencontre à Paraitonion, actuelle Marsa-Matrouh, à 270 km à l'Ouest d'Alexandrie qui venait d'être fondée, mais à 300 km environ de Siwa. Comme il est peu probable que la rencontre ait eu lieu à l'intérieur du désert libyque, Paraitonion est en effet, sur la côte, le point de rencontre normal entre une troupe venue de l'Est et une autre en provenance de l'Ouest, alors que la première s'apprête à s'enfoncer dans l'intérieur. Mais il ne s'agit que de vraisemblance : J.G. Droysen a voulu faire de Paraitonion le premier point côtier sous contrôle cyrénéen pour qui venait de l'Est<sup>22</sup>, mais rien dans nos sources ne vient confirmer cette hypothèse : au milieu de IV<sup>e</sup> siècle, le pseudo-Scylax<sup>23</sup> place Paraitonion parmi les dépendances de l'Égypte, et fait aller l'influence de cette dernière jusqu'à Apis, actuel Oum-el-Rakham, à une vingtaine de km à l'Ouest de Paraitonion. Au-delà commençait le territoire des Marmarides, dont les relations avec les Cyrénéens furent délicates<sup>24</sup> ; le pseudo-Scylax fait commencer le territoire cyrénéen au cap Chersonèse, actuel ras-et-Tin<sup>25</sup>. Même si les Marmarides se trouvaient vers 331 sous le contrôle des Cyrénéens, rien ne permet d'avancer que l'influence de ceux-ci s'exerçait jusqu'à Paraitonion. Cette dernière localité n'apparaît donc pas comme un point de rencontre obligé, mais seulement comme le plus probable : à tout le moins, la rencontre eut lieu à proximité.

C'est bien plutôt sur le sens de l'entrevue que l'intérêt doit se reporter. Diodore et Quinte-Curce sont d'accord pour mentionner la remise de cadeaux en signe de paix, et la conclusion d'une alliance<sup>26</sup>. Seul Diodore de Sicile nous renseigne sur les plus remarquables cadeaux des Cyrénéens : les chevaux de guerre et les quadriges représentent un des éléments les plus caractéristiques du prestige cyrénéen<sup>27</sup> et marquent la déférence des Grecs de Libye. Plus intéressante est la mention de la couronne, qui rappelle les couronnes d'or décernées par la ligue de Corinthe<sup>28</sup>, comme un symbole de l'alliance et comme une marque de reconnaissance<sup>29</sup>.

Trois cents chevaux représentent une remonte intéressante ; le nombre des quadriges exclut quant à lui toute apparence d'une contribution cyrénéenne à l'armée d'Alexandre ; au reste celui-ci avait, depuis l'été 334, renvoyé la flotte grecque dans ses ports d'attache, et il n'avait confié qu'un rôle secondaire aux contingents de la ligue de Corinthe<sup>30</sup>, exception faite de la cavalerie thessalienne qu'il devait finalement licencier à Ecbatane en mai 330<sup>31</sup>. Il n'est donc pas question de ranger les Cyrénéens au côté des membres de la ligue de Corinthe, ni même parmi les Grecs d'Asie Mineure « libérés » par Alexandre. En effet, nos sources ne font pas allusion à la liberté ou à l'autonomie des cités grecques de Libye dont il est question à chaque fois lors des relations d'Alexandre et des cités d'Asie<sup>32</sup>.

De plus, si vraiment Cyrène s'était trouvée vis-à-vis d'Alexandre dans une situation comparable à celle des cités de Grèce ou du littoral asiatique, les exilés cyrénéens et barcéens qui se trouvaient en Crète en 324/3 auraient pu faire appel à Antipater pour qu'il les rétablît dans leurs droits<sup>33</sup>. En réalité, il n'en fut rien, tant que Thibron ne vint pas leur donner de nouveaux espoirs, et c'est bien la preuve que Cyrène se trouvait en dehors de la mouvance du Roi.

A l'inverse, on pourrait cependant invoquer l'assertion d'Arrien <sup>34</sup>, confirmé par Quinte-Curce <sup>35</sup> selon qui Apollonios fils de Charinos avait été chargé par Alexandre du district de la Libye voisin de l'Égypte : ce district incluait-il Cyrène et les cités voisines ? La réponse doit être négative car, si le Nil marquait bien la limite occidentale de l'Égypte <sup>36</sup>, il s'agit dans ce cas du désert libyque. Arrien fait aussi dire à Alexandre, dans deux discours, qu'il possède l'Égypte *σὺν τῇ Λιβύῃ τῇ Ἑλληνικῇ* <sup>37</sup>, mais cette mention de la domination d'Alexandre sur la Libye grecque me paraît relever d'une justification *a posteriori* des visées de Ptolémée Sôtér.

L'attitude d'Alexandre vis-à-vis des Cyrénéens s'explique très bien : Cyrène ne dépendait plus de l'empire perse depuis les lendemains de la seconde guerre médique <sup>38</sup>. En admettant même que les derniers Achéménides aient voulu revenir sur cette situation, la longue insurrection de l'Égypte, séparée de l'Empire de 404 à 343, leur interdisait de songer à un rétablissement de l'influence perse sous quelque forme que ce soit. Alexandre n'avait donc pas à rendre aux Cyrénéens une liberté et une autonomie qu'ils n'avaient jamais perdues depuis un siècle et demi. Alexandre n'avait pas besoin non plus des forces des Cyrénéens et il constatait seulement les bonnes dispositions que ceux-ci marquaient à son égard. En contractant amitié et alliance avec le Roi, les Cyrénéens n'entraînaient pas dans l'Empire, et la preuve est en donnée par leur monnayage qui se poursuit sans qu'aucune modification vienne indiquer une évolution du statut de la cité. L. Naville établit dans sa classification du monnayage d'or une troisième période qui va de 331 à 322 <sup>39</sup> ; mais il convient de rappeler que ces dates sont dictées par l'histoire, et que les monnaies de Cyrène ne présentent pas d'éléments sûrs de datation. L. Naville s'interroge <sup>40</sup> sur une suzeraineté éventuelle d'Alexandre sur Cyrène, mais sans approfondir la question et sans avancer d'arguments ; inversement, il attribue à l'année 331 une importance que cette date ne revêt sûrement pas dans le monnayage de la cité. En effet, les n<sup>os</sup> 18 à 22 de son catalogue ressemblent beaucoup plus aux pièces classées antérieurement à 331 ; en particulier le n<sup>o</sup> 19 <sup>41</sup> comporte une représentation de Zeus Ammon qui s'apparente à celle que donne un tétradrachme d'Achaïe des années 370-360, de l'aveu même de L. Naville. Seuls les noms des monnaieurs Jason et Theuphèides ont incité le savant numismate suisse à regrouper ces pièces avec les émissions postérieures au nom des mêmes monnaieurs <sup>42</sup>. Comme nous ignorons tout de la durée d'activité des monnaieurs cyrénéens, il est impossible de considérer que leur entrée en fonctions s'est opérée en 331 justement.

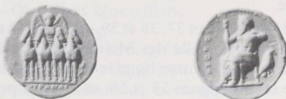


Fig. 6. — Statère d'or, sur flan large, de Jason. Londres, British Museum (B.M. Cyr. n<sup>o</sup> 108, Naville n<sup>o</sup> 22).

En revanche, à partir du n<sup>o</sup> 22 du catalogue de L. Naville, une ressemblance peut s'établir entre le revers des statères de Cyrène et les Alexandres : Zeus Ammon est représenté assis sur un trône ; le dieu est vu de profil, le dossier de son siège étant représenté de trois quarts ; les jambes de Zeus sont placées plus ou moins parallèlement, comme sur toutes les premières séries d'Alexandre <sup>43</sup>.

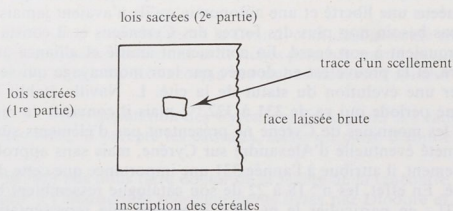
Mais il ne faut pas exagérer l'importance de cette similitude : elle ne concerne que les statères « décalitres », et elle n'intéresse pas les plus petites espèces, qui restent aux types traditionnels. De plus, comme le note G. Le Rider <sup>44</sup>, sur les premières émissions d'Alexandre à Alexandrie, en 326/5, les jambes de Zeus étaient croisées, attitude que Sidon adopte en 325/4 et qui remplace à peu près partout le Zeus aux jambes parallèles. Or, à Cyrène, seul le n<sup>o</sup> 30 du catalogue de L. Naville présente cette particularité. La série des revers avec Zeus assis s'arrête assez vite <sup>45</sup> pour laisser place, dans les abondants monnayages de Kydis et Aristagoras, à des types plus traditionnels, avec Zeus Ammon debout, que l'on comparera volontiers aux n<sup>os</sup> 2 et 3, du début du V<sup>e</sup> siècle <sup>46</sup>. Il n'en demeure pas moins que, à Cyrène, les « tétralitres, dilitres et hémilitres » disparaissent, tandis que la frappe des statères, drachmes et sous-multiples devient considérable <sup>47</sup>. Il y a donc une adaptation progressive du monnayage cyrénéen aux nouvelles conditions de la vie économique, mais il n'y a pas de signes, dans le domaine monétaire, d'une inclusion de Cyrène dans l'empire d'Alexandre.

On peut trouver un point de comparaison intéressant dans la situation à Chypre, dont les rois sont demeurés en place, et qui reste extérieure à l'Empire, comme Cyrène, selon P. Briant <sup>48</sup>. En fait, plusieurs ateliers monétaires

de Chypre ont battu monnaie au nom et aux types d'Alexandre, à la place des types personnels des rois de l'île<sup>49</sup>, ce qui indique bien que les souverains chypriotes ne jouissaient plus que d'une autonomie restreinte, comparable à celle des rois de Phénicie, mais sans rapport avec la situation de Cyrène.

Enfin, il est à remarquer que Cyrène a agi seule lors de l'envoi de l'ambassade, ce qui traduit au moins sa prééminence parmi les cités grecques de Libye<sup>50</sup>.

Cette même indépendance économique de Cyrène se marque encore à propos de la fameuse expédition de céréales aux cités grecques entre 330 et 325, dont une inscription conserve le souvenir. Ce texte est gravé sur l'une des faces du parallépipède de marbre qui porte le texte des lois sacrées sur deux autres faces.



Bloc de marbre blanc divisé en deux fragments jointifs, retrouvé en 1922 dans le *Frigidarium* des petits Thermes, où il était en remploi<sup>51</sup>.

Dimensions de la face portant l'inscription des céréales, en m : hauteur, 1,33 ; largeur, 0,39 ; épaisseur, 0,375 ; h.l. en cm : 1,2-1,4.

Révision en avril 1973. Estampage.

Un trait sépare les lignes 21 et 22, 23 et 24, 36 et 37, 38 et 39, 40 et 41, 42 et 43 ; je remarque que cette indication isole la seconde mention de la reine Olympias, celle des Méliboéens et celle des Oétéens, lorsque, dans chacun de ces trois cas, il a été impossible de faire tenir sur une ligne le nom du destinataire et la quantité correspondante. En revanche, le graveur n'a rien fait de tel aux lignes 55 et 56, et 57 et 58 pour isoler la mention des Ambraciotes, qui tient aussi sur deux lignes.

Les caractères sont un peu plus gros que sur les faces portant les lois sacrées ; l'*epsilon*lon est à trois hastes horizontales inégales, les lettres rondes tendent à être plus petites que les autres, les *apices* sont un peu plus marqués que sur les faces portant les lois sacrées. D'après l'écriture, il me semble que l'inscription des céréales est la plus récente, de peu, des trois faces inscrites de ce bloc.

Silvio FERRI, Alcune iscrizioni di Cirene, *Abhandl. Akad. Berlin Philol. hist. Kl.*, 1925, 5, p. 24-26 ; Gaspare OLIVERIO, Iscrizioni di Cirene, *RFIC*, 56, 1928, p. 232-235 ; *id.*, *DAI* II 1, p. 29-35 (*SEG IX*, 2 ; Marcus N. TOD, *Greek Historical Inscriptions*, II, p. 273, n° 196).

[Παρ]ῆς Σωσίας Κα[λλιάδ]α·  
[ὀ]ψσοις σιτον ἔδωκε ἅ πόλις  
ὄκα ἅ σιτοδεία ἐγένετο  
ἐν ταῖ Ἑλλάδι·

- 5 Ἀθαναίοις δέκα μυριάδας,  
Ὀλυμπιάδι ἕξ μυριάδας,  
Ἀργείοις πέντε μυριάδας,  
Λαρισσαίοις πέντε μυριάδας,  
Κορινθίοις πέντε μυριάδας,  
10 Κλευπάτραι πέντε μυριάδας,  
Ῥοδίοις τρίς μυριάδας,  
Σικυωνίοις τρίς μυριάδας,

- [Μελιθεόσει δύο μυριάδας,  
 [Με]γαρέσει δύο μυριάδας,  
 15 Τηνέσει δύο μυριάδας,  
 Λεσβωτοῖς μυρίος πεντακιηλῖος,  
 Θηραίοις [μυρίο]ς πεντακιηλῖος,  
 Οἰταέσει [μυρίο]ς πεντακιηλῖος,  
 Ἀμβρακιώταις [μυρίο]ς πεντακιηλῖο[ς].  
 20 Λευκαδίοις μυρίος [πεν]τακιηλῖος  
 Καρυστοῖς μυρίος [πεν]τακιηλῖος,  
 Ὀλυμπιάδι μυρίος δισχ[ηλῖο]ς,  
 ἔξακατίος,  
 Θεσσαλῶν Ἀτραγίοις μυρίος,  
 25 Κυθνίοις μυρίος,  
 Ὀπουντοῖς μυρίος,  
 Κυδωνιάταις μυρίος,  
 Κωῶτις μυρίος,  
 Παρίοις μυρίος,  
 30 Δελφοῖς μυρίος,  
 Κνωσίοις μυρίος,  
 Βοιωτοῖς Ταναγραίοις μυρίος,  
 Γορτυνίοις μυρίος,  
 Ἀλείοις μυρίος,  
 35 Ἀκαρνάνων Παλαιραίοις μυρίος,  
 Μεγαρέσει μυρίος,  
 Μελιθεόσει ὄκτακισηλῖος  
 πεντακατίος,  
 Φλειασίοις ὄκτακισηλῖος,  
 40 Ἐρμιονέσει ὄκτακισηλῖος,  
 Οἰταέσει ἔξακιηλῖος  
 τετρακατίος,  
 Τροϊζανίοις ἔξακιηλῖος,  
 Πλαταιέσιν ἔξακιηλῖος,  
 45 Κηῖοις Οὐλιάταις πεντακιηλῖος  
 Αἰγινάταις πεντακιηλῖος,  
 Ἀστυπалаεῖσι πεντακιηλῖος,  
 Κυθηρίοις πεντακιηλῖος,  
 Ὑρτανικίοις πεντακιηλῖος,  
 50 Αἰγινάταις πεντακιηλῖος,  
 Κηῖοις Κορθαέσει τετρακιηλῖος,  
 Κυθηρίοις τρισηλῖος ἑκατόν,  
 Κηῖοις τρισηλῖος,  
 Ἰλυρίοις τρισηλῖος,  
 55 Κηῖων Κορησίοις τρισηλῖος,  
 Ἀμβρακιώταις χηλῖος  
 πεντακατίος,  
 [Ἰ]κετυρίοις χηλῖος,  
 [Κ]νωσίοις ἡνακατίος.

L. 1, [Ἰαρέ]ος Σωσία Σκαμο[ν]ίδα Ferri ; [Ἰαρέ]ος Σωσίας Καλλιά[δ]α Oliverio ; [Ἰαρέ]ος Σωσίας Καλλιά[δ]α Laronde. L. 2, [π]όσοις Ferri ; [π]όσοις Oliverio [δ]ύσσοις Dobias L. 5, Ἀθηναίοις Ferri ; Ἀθαναίοις Oliverio. L. 6, Ὀλυμπιαδοῖς Ferri ; Ὀλυμπιάδοις Oliverio. L. 13, [Με]λιθεόσει Ferri Laronde ; Μελιθεόσει Oliverio. L. 14, [πα]ρεσει Ferri ; [Με]γαρέσει Oliverio ; [Με]γαρέσει Laronde. L. 15, . . . . .] Ferri ; [Φοκ]έσει Wilamowitz ; Τηνέσει Oliverio. L. 16, Αε . . . . . ς Ferri ; Λεσβωτοῖς Oliverio. L. 17, [μυ]ρίοις Oliverio ; [μυρίο]ς Laronde. L. 18, [μυ]ρίοις Oliverio ; [μυρίο]ς Laronde. L. 19, [μυ]ρίοις Oliverio ; [μυρίο]ς Laronde. L. 22, [δισχ]ηλῖοις Oliverio ; [δισχ]ηλῖοις Laronde. L. 58, [Ἰ]κετυρίοις Ferri, *SEG*, Laronde ; [Ἰ]λυρίοις Wilamowitz ; [Ἰ]κετυρίοις Zebelev ; [Ἀ]κετυρίοις Oliverio.

*Traduction.* « Prêtre Sosias fils de Kalliadas ; (destinataires) à qui la cité a fourni du blé lorsque la disette se produisit en Grèce :

aux Athéniens,	100 000	médimnes	(52 526 hl)
à Olympias,	60 000	—	(31 515 hl)
aux Argiens,	50 000	—	(26 263 hl)
aux Larisséens,	—	—	—
aux Corinthiens,	—	—	—
à Cléopâtre,	—	—	—
aux Rhodiens,	30 000	—	(15 757 hl)
aux Sicyoniens,	—	—	—
aux Méliboéens,	20 000	—	(10 505 hl)
aux Mégariens,	—	—	—
aux habitants de Ténos,	—	—	—
aux Lesbiens,	15 000	—	(7 879 hl)
aux Théréens,	—	—	—
aux Oetéens,	—	—	—
aux Ambraciotes,	—	—	—
aux Carystiens,	—	—	—
à Olympias,	12 600	—	(6 618 hl)
aux Atragiens de Thessalie,	10 000	—	(5 252 hl)
aux Cythniens,	—	—	—
aux Opuntiens,	—	—	—
aux Kydoniates,	—	—	—
aux habitants de Cos,	—	—	—
aux Pariens,	—	—	—
aux Delphiens,	10 000	—	(5 252 hl)
aux Cnossiens,	—	—	—
aux Béotiens de Tanagra,	—	—	—
aux Gortyniens,	—	—	—
aux Eléens,	—	—	—
aux Palairiens d'Acarnanie,	—	—	—
aux Mégariens,	—	—	—
aux Méliboéens,	8 500	—	(4 464 hl)
aux Phliuntiens	8 000	—	(4 202 hl)
aux habitants d'Hermioné,	—	—	—
aux Oetéens,	6 400	—	(3 361 hl)
aux Trézéniens,	6 000	—	(3 151 hl)
aux Platéens,	—	—	—
aux habitants de Ioulis de Céos,	5 000	—	(2 626 hl)
aux Eginètes,	—	—	—
aux Astypaléens,	—	—	—
aux habitants de Cythère,	—	—	—
aux Hyrtaciniens,	—	—	—
aux Eginètes,	—	—	—
aux habitants de Carthaja de Céos,	4 000	—	(2 101 hl)
aux habitants de Cythère,	3 100	—	(1 628 hl)
aux habitants de Céos,	3 000	—	(1 575 hl)
aux Elyriens,	—	—	—
aux habitants de Coressia de Céos,	—	—	—
aux Ambraciotes,	1 500	—	(787 hl)
aux Iketyriens	1 000	—	(525 hl)
aux Cnossiens,	900	—	(472 hl). »



L'envoi a été fait sous la prêtrise de Sosias fils de Kalliadas, qui n'est pas autrement connu. Le nom Sosias est rare à Cyrène où nous le trouvons, à la même époque, porté par un militaire du λόγος, Σωσίας Ἀνδροκλεῦς, SEG IX, 49, 28, et par Σωσίας Πράτιος, GDI, 4835, 11. Le patronyme n'est pas connu par d'autres exemples. Mais la période de famine qui débute en 330 dans les cités grecques et à laquelle l'inscription fait référence, l. 3-4, est bien connue<sup>52</sup>, en particulier grâce au témoignage de Démosthène<sup>53</sup>. Dans le cas d'Athènes, en tenant compte de la valeur du médimne de blé montée à 16 dr., comme l'indique Démosthène<sup>54</sup>, la valeur des 100 000 médimnes reçus de Cyrène s'établit à 1 600 000 dr. E. Ziebarth<sup>55</sup> a suggéré de restituer le nom de Cyrène dans IG II<sup>2</sup>, 409, l. 8, ce qui est loin d'être assuré. Si Cyrène ne figure pas dans les listes des inscriptions honorant des donateurs de blé au prix normal des bonnes années<sup>56</sup>, c'est que les Cyrénéens n'avaient pas fait un don, mais qu'ils avaient plutôt vendu du blé au cours normal pratiqué sur le marché grec<sup>57</sup>. G. Oliverio<sup>58</sup> pense que le blé était vendu à un cours inférieur à celui du marché grec, ce dont nous n'avons, du reste, aucun moyen de juger<sup>59</sup>. A la l. 2, nous lisons ἔδοκε, alors que les inscriptions attiques utilisent plutôt le verbe ἐπίδομι<sup>60</sup> ; il n'est pas assuré que Cyrène ait pris part à une *epidosis* dans l'ensemble des cités grecques, aux conditions mêmes auxquelles les marchands pratiquèrent l'*epidosis* envers la seule cité d'Athènes, c'est-à-dire en répondant à l'invitation de la cité de fournir du blé à prix réduit en une quantité définie. Comme δίδομι n'a jamais le sens d'« offrir à prix réduit », il vaut mieux considérer que les Cyrénéens ont fait une vente<sup>61</sup>.

La liste des bénéficiaires comporte, à côté de 43 cités de la Grèce continentale et insulaire, les noms des reines Cléopâtre et Olympias, respectivement sœur et mère d'Alexandre le Grand. Depuis 331/0, date de la mort d'Alexandre le Molosse en Italie du Sud, Cléopâtre exerçait la régence en Épire au nom de son fils Néoptolème<sup>62</sup> et Olympias était venue la rejoindre<sup>63</sup>. Avant 325 encore, Cléopâtre faisait le commerce du blé avec Leucade et Corinthe<sup>64</sup>. C'est donc entre 330 et 325 que se placent les faits relatés par l'inscription.

Comme l'avait noté F. Chamoux<sup>65</sup>, il n'est pas possible de préciser pendant combien d'années se sont échelonnés les envois, qui atteignent le total de 805 000 médimnes, soit 422 840,22 hl selon G. Oliverio<sup>66</sup>. Si l'on considère qu'en 1926, — soit avant que les effets de la colonisation italienne se soient faits sentir dans le domaine agricole —, la production d'orge de la Cyrénaïque était évaluée à 465 450 quintaux, et la production de blé à 43 858 quintaux<sup>67</sup>, on voit que Cyrène avait, en gros, expédié l'équivalent d'une année de sa production totale de céréales. On peut comparer avec la production de l'Attique en 328, qui s'élevait à 387 925 médimnes d'orge — 200 364 hl — et 39 462 médimnes de blé — 20 410 hl —, et qui ne couvrait que le quart des besoins<sup>68</sup> ; et Athènes occupe le premier rang parmi les bénéficiaires des dons de Cyrène, avec 100 000 médimnes. S. Ferri<sup>69</sup> a aussi remarqué que les régions purement agricoles du Péloponnèse, comme l'Arcadie, la Messénie, et la Laconie (à l'exception de Cythère) manquent dans la liste.

Cette liste des bénéficiaires est bien lue, et ne présente de difficultés qu'à l'avant-dernière ligne, où une lacune d'une lettre affecte le nom des bénéficiaires. L'étendue de la cassure ne laisse de place que pour une haste verticale, et je ne vois pas la possibilité de restituer autre chose que [Ι]κευρίους, ce qui exclut la restitution de S.A. Zebelev<sup>70</sup>, qui proposait de lire [E]λυρίους reconnaissant là les habitants d'Elyros, près d'Hyrtakina, en Crète. Wilamowitz<sup>71</sup> corrigeait en [Ι]λυρίους pour retrouver le nom donné à la ligne 54, et pensait aux établissements grecs de l'Adriatique. G. Oliverio<sup>72</sup> propose, avec réserves, de reconnaître les Tyriens d'Akko, d'où sa restitution [A]κευρίους qui est à rejeter, sans que je puisse proposer une meilleure interprétation que celle du savant italien.

Il est remarquable que cette liste omette Sparte, alors que des liens anciens unissaient les deux cités doriennes<sup>73</sup>. Mais Antipater venait de battre le roi Agis III en octobre 331, et Sparte se trouvait durement châtiée<sup>74</sup>. Si l'on rapproche cette absence de celle de l'Étolie, dont la politique envers la Macédoine était ambiguë<sup>75</sup>, on voit que Cyrène n'a approvisionné que des cités et des royaumes en bons termes avec Alexandre.

Il est clair aussi que les Cyrénéens agissent en toute liberté, et que rien ne vient indiquer une intervention d'Alexandre ou de ses représentants dans ce qui est finalement une opération de prestige d'une exceptionnelle importance. Le comportement de Cyrène offre un contraste saisissant avec celui de Cléomène de Naucratis qui, en Égypte, réquisitionne le blé et le fait diriger sur les ports qui en offrent le plus<sup>76</sup>.

Ces bons rapports avec le monde grec soumis à Alexandre, et avec le Roi lui-même, n'excluaient pas l'indépendance de Cyrène, qui ne figure pas dans les partages de l'Empire en 323, 321 et 311. Ed. Will a consacré une solide étude à la Cyrénaïque dans les partages successifs de l'Empire<sup>77</sup>, et il montre de façon tout à fait probante que, à partir de 322/1, l'intervention de Ptolémée sur le plateau libyen présente un aspect tout à fait personnel ; Cyrène et les cités voisines n'avaient pas à figurer dans le partage de Triparadisos en 321 ni dans celui de 311, car elles ne faisaient partie ni de la satrapie d'Égypte ni de ses confins libyens. A plus forte raison, il en va de même en 323, alors que les cités grecques de Libye étaient juridiquement toujours indépendantes<sup>78</sup>.

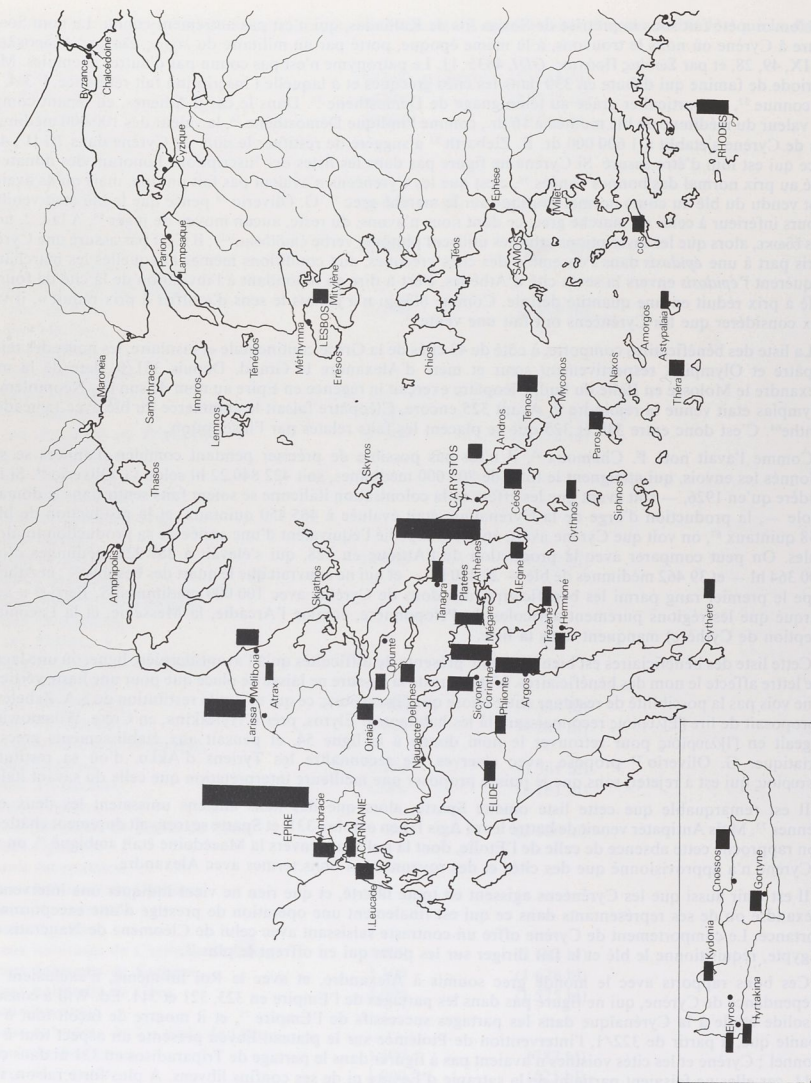


Fig. 7. — Les distributions de blé d'après la stèle des céréales. Un trait de 1,7 mm correspond à 10 000 médimnes.

Dans ces conditions, les raisons qui poussèrent les Cyrénéens à conclure une alliance avec Alexandre le Grand ne sauraient se comparer à celles des autres cités grecques, sauf peut-être les cités de la côte Nord de l'Asie Mineure au-delà de Cyzique<sup>79</sup>.

Une première constatation me paraît s'imposer : la démarche des Cyrénéens n'avait rien d'improvisé. Les ambassadeurs avaient parcouru 630 km environ pour se rendre de Cyrène aux environs de Paraitonion, le long d'une côte inhospitalière peuplée seulement par les farouches Marmarides, empruntant une route terrestre ou maritime qui ne voyait pas affluer les voyageurs ou les marchandises<sup>80</sup>. Ce simple fait suffit à indiquer que les Cyrénéens suivaient avec attention la marche d'Alexandre.

De son côté, Alexandre, en quittant les abords du Delta, n'avait pas pris la route directe pour atteindre l'oasis d'Ammon : l'itinéraire qu'il suivit en s'enfonçant dans le désert au Sud de Paraitonion n'était pas la route habituelle pour gagner Siwa, comme l'indiquent les difficultés que le conquérant macédonien surmonta miraculeusement<sup>81</sup>. Or, l'intérêt de la route de la côte ne pouvait être d'ordre stratégique : Alexandre n'avait aucune opération à mener contre les indigènes, avec qui il ne semble pas avoir dû lutter. Bien plutôt, il a fait le détour vers Paraitonion parce qu'il savait que les ambassadeurs cyrénéens viendraient là à sa rencontre.

Cette intention manifeste d'Alexandre ne signifie pas qu'il ait été animé par un désir de conquête des cités grecques de Libye : l'hypothèse, avancée par le savant anglais Hogarth, a été combattue à la fois par E. Bevan<sup>82</sup> et par U. Wilcken<sup>83</sup>, qui notent qu'aucune source ne nous parle de préparatifs militaires lors du départ d'Alexandre vers la Marmarique : au contraire le but donné est toujours le pèlerinage au sanctuaire d'Ammon.

Certes, un témoignage tardif et isolé<sup>84</sup> attribue à Alexandre la refondation de Cyrène. Rien ne vient corroborer cette assertion, et Quinte-Curce dit au contraire expressément qu'Alexandre déclina l'invitation que les Cyrénéens lui avaient adressée de visiter leur cité. Il faut plutôt voir ici l'effet d'une légende tardive, sans doute d'époque romaine, destinée à attirer l'attention de Trajan ou de Caracalla sur Cyrène : on sait que ces deux empereurs admiraient beaucoup Alexandre<sup>85</sup> et qu'ils furent d'autre part sollicités d'aider la cité, à qui ils offrirent des monuments, comme les Thermes ou les propylées sévériens<sup>86</sup>.

Pour en revenir à Alexandre, rien n'indique non plus que, dès 331, il ait préparé ses « derniers plans » connus par Diodore, et si controversés par les Modernes : il y est question de la « campagne contre les Carthaginois, et les autres peuples qui vivaient le long de la côte de Libye et d'Ibérie... de construire une route le long de la Libye jusqu'aux colonnes d'Hercule et, pour les besoins d'une si grande expédition, de construire des ports et des arsenaux à des endroits judicieusement choisis<sup>87</sup>. »

Il est peu raisonnable de penser qu'Alexandre ait pu concevoir ces projets en se rendant à Paraitonion, à une époque où la lutte contre Darius n'était pas terminée, et où il fallait encore conquérir les régions centrales de l'Empire. Il me paraît donc impossible de considérer qu'Alexandre avait entrepris la marche vers Paraitonion dans l'intention soit d'attaquer Cyrène, soit de la soumettre par la négociation. Les résultats de cette négociation doivent bien plutôt être comparés à ceux de l'entrevue des Cyrénéens avec Cambyse, en 525, après l'écrasement du pharaon Amasis : Cyrène et Barca envoyèrent alors des présents à Cambyse qui, mécontent de n'avoir reçu que 500 talents d'argent, jeta les pièces de monnaie par poignées à ses soldats<sup>88</sup>. En fait, une bonne entente existait entre Arcésilas III et le grand Roi, qui renvoya chez elle Ladiké, l'épouse cyrénéenne d'Amasis<sup>89</sup> ; c'est l'assassinat du Battiaide et la vengeance de la reine Phérrétimé qui devaient entraîner l'intervention armée du satrape Aryandès.

En 331, Alexandre ne cherchait rien de plus que Cambyse en 525 : une politique de bon voisinage lui suffisait, et la reprise de la politique perse par le conquérant macédonien n'a rien pour surprendre ; en Égypte, c'était uniquement avec le despotisme d'un Artaxerxès III Ochos qu'Alexandre avait rompu : la suite de sa politique devait au contraire souligner de plus en plus combien Alexandre se considérait comme le maître légitime de l'Empire perse et l'héritier des grands Achéménides du VI<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> siècles. De plus, Cyrène avait acquis en deux siècles une richesse et une puissance qui ne rendaient pas négligeable une rencontre entre le Roi et les ambassadeurs.

Si donc l'attitude d'Alexandre envers les ambassadeurs apparaît assez clairement, les mobiles des Cyrénéens le sont moins. Or, c'étaient les Cyrénéens qui, à n'en pas douter, avaient pris l'initiative de la rencontre. Le soin avec lequel elle avait été préparée exclut qu'ils aient nourri le moindre doute sur l'accueil qui leur serait fait. On ne pouvait ignorer, sur le plateau libyen, qu'Alexandre se montrerait amical et serait satisfait des présents qui lui étaient destinés. Dans ces conditions, les Cyrénéens ne pouvaient pas avoir à apaiser un voisin ombrageux, aux réactions imprévisibles, tel que Cambyse l'avait été autrefois.

Force est de constater que les Cyrénéens n'ont cependant rien négligé pour plaire au Roi : ils lui offrent une couronne<sup>90</sup>, et ils sollicitent la paix<sup>91</sup>, allant même, selon Quinte-Curce, jusqu'à demander au Roi de visiter leurs

cités : cette dernière demande a paru hypocrite à J.P. Thrige<sup>92</sup> qui se demande si Quinte-Curce n'a pas fait erreur et n'a pas pris Siwa pour une possession des Cyrénéens, ce qui rendrait compte de cette curieuse invitation. En fait, cette dernière supposition du savant danois ne se justifie que si l'on n'admet pas la réalité de l'invitation : je remarque ici que Quinte-Curce parle des *urbes*, ce qui montre bien qu'il a en vue Cyrène, Barca, Taucheira et Euespérides.

En réalité, la somptuosité des présents et l'insistance mise à réclamer une alliance culminent dans l'invitation adressée à Alexandre. Les Cyrénéens ont visiblement fait assaut d'amabilité envers le Roi, et ils ne pouvaient pas le faire pour de simples considérations de politique extérieure : ils n'avaient rien à se faire pardonner, rien à demander non plus dans le domaine des relations internationales, puisque leur éloignement leur avait évité d'avoir à prendre position. De simples considérations de politique extérieure ne peuvent donc rendre compte des efforts des Cyrénéens, et seule la situation intérieure de la cité africaine peut expliquer ce comportement si surprenant que les Modernes l'ont révoqué en doute.

A partir du moment où une *φιλία και συμμαχία* en bonne et due forme était conclue, les gouvernants cyrénéens et le régime qu'ils incarnaient bénéficiaient d'une reconnaissance internationale tout à fait exceptionnelle. Non seulement un tel acte diplomatique avait une résonance profonde auprès de tous les Cyrénéens, mais il avait de plus une signification précise en politique intérieure. Renverser par la force le régime qui avait traité avec Alexandre serait faire offense au Roi, qui ne pourrait avoir la même confiance dans de nouveaux gouvernants. Or les Cyrénéens ne pouvaient ignorer que, parmi les cités « libérées » en Asie, seules celles qui inspiraient confiance à Alexandre étaient exemptes de tribut et se voyaient garantir l'autonomie, la restauration d'un régime démocratique ou d'un régime ancestral<sup>93</sup>. C'était donc une garantie de stabilité que les gouvernants cyrénéens obtenaient en traitant avec le Roi. Je remarque de plus qu'ils ne lui réclamaient nullement l'*ἐλευθερία*, dont on sait que l'équivalence avec la démocratie est de vieille tradition oratoire chez les Grecs<sup>94</sup>, mais seulement la *φιλία*, que Quinte-Curce appelle la *pax*. C'était donc la reconnaissance et le maintien de l'ordre existant, à l'intérieur comme à l'extérieur, que désiraient les chefs des Cyrénéens. Dans cette perspective, l'invitation adressée à Alexandre de visiter Cyrène n'avait rien de surprenant, même si les Cyrénéens ne croyaient pas beaucoup à sa réalisation.

En manifestant sa prospérité par de somptueux présents, la grande cité grecque de Libye montrait aussi ses inquiétudes par l'invitation qu'elle adressait au Roi et par le besoin qu'elle ressentait de sa *φιλία*. L'envoi de blé aux cités grecques dociles aux volontés du Roi ainsi qu'à sa mère et à sa sœur, la présence d'un Zeus Ammon semblable à celui du monnayage royal sur certaines des plus grosses espèces frappées en Libye par les Grecs étaient autant de manifestations qui liaient librement la stabilité du régime cyrénéen au destin du jeune dieu. Qu'importaient dès lors les bannis réfugiés en Crète ? Il est symptomatique que nos sources<sup>95</sup> ne les mentionnent qu'après la mort du Roi, alors que les changements devenaient possibles.

## NOTES

- <sup>1</sup> Héraclide du Pont, fgt 4, 4, *FHG* II, p. 212, δημοκρατίας δὲ γενομένης.
- <sup>2</sup> Cf F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 156.
- <sup>3</sup> Cf en dernier lieu E. WILL, *Le monde grec et l'Orient*, 1, *le V<sup>e</sup> siècle (510-403)*, Paris, 1972, p. 248.
- <sup>4</sup> Cf *infra* p. 256.
- <sup>5</sup> Thucydide, VII, 50 ; cf J.P. THRIGE, *Res Cyr.*, p. 219 sq. ; sur le sens de πολιορκεῖν, qui n'implique pas un véritable investissement, cf Y. GARLAN, *Recherches de poliorétique grecque*, Paris, 1972, p. 5.
- <sup>6</sup> Pausanias, IV, 26 ; cf J.P. THRIGE, *Res Cyr.*, p. 221.
- <sup>7</sup> Diodore de Sicile, XIV, 34, 3-6.
- <sup>8</sup> J.P. THRIGE, *Res Cyr.*, p. 222.
- <sup>9</sup> Cf *infra* p. 252.
- <sup>10</sup> Diodore de Sicile, *loc. cit.*, σχεδόν ἅπαντες ἀνήρθησαν.
- <sup>11</sup> Pausanias, IV, 26, 3 ; J.P. THRIGE, *Res Cyr.*, p. 222 ; R.G. GOODCHILD, *Benghazi. The story of a city*, 2<sup>e</sup> éd., Shabat, 1962, p. 2.
- <sup>12</sup> Pausanias, IX, 14, 5 ; cf Gustave GLOTZ, *Histoire grecque*, III, p. 154 sq.
- <sup>13</sup> Cf principalement Salluste, *Jugurtha*, 79, 4-5 ; cf. *infra* p. 199.
- <sup>14</sup> Cf *supra* p. 17.
- <sup>15</sup> Diodore de Sicile, XVII, 49, 3, κατά μέσον δὲ τὴν ὁδὸν ἀπήνησαν αὐτῶ πρόβεις παρὰ Κυρηναίων στέφανον κομίζοντας καὶ μεγαλοπρεπῆ δώρα, ἐν οἷς ἦγον ἵππους τε πολεμιστὰς τριακοσίων καὶ πέντε τέθριππα τὰ κράτιστα. Ὁ δὲ τούτους μὲν ἀποδεξάμενος φιλιαν καὶ συμμαχίαν συνέθετο πρὸς αὐτούς.
- <sup>16</sup> Quinte-Curce, IV, 7, 8, *eo legati Cyrenensium dona attulere, pacem et ut adiret urbes suas petentes. Ille, donis acceptis amicitiaque coniuncta, destinata exequi pergit.*
- <sup>17</sup> Cf *infra* p. 29 et note 37.
- <sup>18</sup> E. BEVAN, *Histoire des Lagides*, Paris, 1936, p. 26.
- <sup>19</sup> Ce point de vue est repris en dernier lieu par Paul GOUKOWSKY, *Diodore de Sicile. Livre XVII*, Paris, C.U.F., 1976, p. 203.
- <sup>20</sup> J.G. DROYSEN, *Hist. hellénisme*, I, p. 318.
- <sup>21</sup> K.J. BELOCH, *GG*, IV<sup>2</sup>, I, p. 80 sq. ; B. NIESE, *Gesch.*, I, p. 86 ; Robert COHEN dans G. GLOTZ, *Histoire grecque*, IV, 1, p. 93.
- <sup>22</sup> J.G. DROYSEN, *Hist. hellénisme*, I, p. 318.
- <sup>23</sup> Pseudo-Scylax, 107, éd. C. MULLER, *GGM*, I, p. 82.
- <sup>24</sup> Cf F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 135, n. 1.
- <sup>25</sup> Pseudo-Scylax, 108, éd. C. MULLER, *GGM*, I, p. 82.
- <sup>26</sup> Diodore de Sicile, *loc. cit.*, Quinte-Curce, *loc. cit.*, *amicitia coniuncta.*
- <sup>27</sup> Cf F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 236 sq. et *infra* p. 131.
- <sup>28</sup> Diodore de Sicile, XVII, 48, 6 ; Quinte-Curce, IV, 5, 11.
- <sup>29</sup> Cf DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités*, I, p. 1532, s.v. « Corona » (E. SAGLIO).
- <sup>30</sup> Cf Pierre BRIANT, *Alexandre le Grand*, Paris, 1974, p. 31.
- <sup>31</sup> Cf Robert COHEN dans G. GLOTZ, *Histoire grecque*, IV, 1, p. 111.
- <sup>32</sup> Ces termes, interprétés de façon divergente par E. BIKERMAN, *Alexandre le Grand et les villes d'Asie*, *REG*, 1934, p. 346-374 et W.W. TARN, *Alexander the Great*, II, p. 199-232, sont étudiés à nouveau par Claire PREAUX, *Les villes hellénistiques principalement en Orient. Leurs institutions administratives et judiciaires*, *Recueil Soc. Jean Bodin*, t. 6, 1954, p. 75-88.
- <sup>33</sup> Cf. Diodore de Sicile, XVIII, 19, 3 ; Arrien, *Diad.*, I, 16.
- <sup>34</sup> Arrien, *Anab.*, III, 5, 4.
- <sup>35</sup> Quinte-Curce, IV, 8, 5.
- <sup>36</sup> Cf Strabon, I, 4, 7 ; II, 5, 33.
- <sup>37</sup> Arrien, *Anab.*, V, 25, 4 ; VII, 9, 8, καὶ τὰ ἐξ Αἰγύπτου καὶ Κυρήνης ἀγαθὰ, ὅσα ἄμαξι ἐκτρήσασθαι, ὅμιν ἔρχεται, « et les biens de l'Égypte et de Cyrène, que j'ai acquis sans combattre, vous sont offerts » (discours d'Opis), texte qui n'est pas relevé par Paul GOUKOWSKY, *Diodore de Sicile. Livre XVII*, Paris, C.U.F., 1976, p. 203.
- <sup>38</sup> Cf F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 166 sq.
- <sup>39</sup> NAVILLE, n° 16-77, p. 20-40.
- <sup>40</sup> NAVILLE, p. 20.
- <sup>41</sup> NAVILLE, p. 23.
- <sup>42</sup> NAVILLE, *ibid.*

- <sup>43</sup> NAVILLE, *ibid.*
- <sup>44</sup> Georges LE RIDER, *Ann. École Pratique Hautes Études*, IV<sup>e</sup> section, 1969-70, p. 261.
- <sup>45</sup> NAVILLE, n<sup>o</sup> 18-30.
- <sup>46</sup> NAVILLE, p. 16.
- <sup>47</sup> Je conserve ici les appellations données par L. Naville, bien qu'elles ne soient pas satisfaisantes ; elles sont discutées et corrigées *infra*, « Monnayage, système numéral et vie économique à Cyrène. »
- <sup>48</sup> Pierre BRIANT, *Alexandre le Grand*, Paris, 1974, p. 71.
- <sup>49</sup> Georges LE RIDER, *o.l.*, p. 259 sq.
- <sup>50</sup> Cf *infra* p. 49 sq. et 77.
- <sup>51</sup> G. OLIVERIO, *DAI*, II, 1, p. 8.
- <sup>52</sup> Cf *IG* II<sup>2</sup>, 360 (*Syll*<sup>3</sup>, 304, II B), l. 9, ἐν τῇ σπανιστίαι, décret d'Athènes pour le Chypriote Héracléides de Salamine, entre 330 et 325 ; sur les causes de la famine, cf W.W. TARN, *CAH*, VI, p. 448 sq. qui parle de « crop failures » ; William L. WESTERMANN, *Amer. Hist. Rev.*, 35, 1929-30, p. 179, attribue la disette aux effets de l'inflation, à une mauvaise distribution du blé et à la spéculation.
- <sup>53</sup> Ps. Démosthène, *Contre Phormion*, XXXIV, 39, 918, ὅτε ὁ σίτος ἐπετιμήθη τὸ πρότερον καὶ ἐγένετο ἐσκαίβετα δραχμῶν ; *id.*, *Contre Phainippos*, XLII, 20, 1045, πολλῶν τὰς κρήτας ὀσκαίβετα καὶ τὸν οἶνον δωδεκάδρομον ; *ibid.*, 31, 1048, πολλὸν καὶ σίτον καὶ οἶνον ποιούντες καὶ τοῦτον τριπλασιασ τμηρῆ ἢ πρότερον διατιθέμενοι ; les effets de la famine se faisaient encore sentir en 3265, cf *IG* II<sup>2</sup> 11, 1, 1628 a 37, τετρήρεις τὰς εἰσομν — ἐπὶ τὴν παραπομπὴν τοῦ σίτου, actes de la Marine.
- <sup>54</sup> Ps. Démosthène, *Contre Phormion*, XXXIV, 39, 918, citée note précédente.
- <sup>55</sup> E. Ziebarth, *Beiträge zur Geschichte des Seeraubs und Seehandels im alten Griechenland*, Hamburg, 1929, p. 71 sq.
- <sup>56</sup> *IG* II<sup>2</sup>, 400 ; 407 ; 408 ; 1628 ; *Hesperia*, 9, 1940, p. 332.
- <sup>57</sup> Cf Marcus N. TOD, *Greek Historical Inscriptions*, II, p. 274, qui reprend une opinion de S.A. ZEBELEV, *CR Ac. Sciences URSS*, 1929, p. 97-102, résumé par E. BICKERMAN, *Phil. Wochenschr.*, 50, 1930, p. 241 sq.
- <sup>58</sup> G. OLIVERIO, *DAI*, II, 1, p. 85.
- <sup>59</sup> G. OLIVERIO, *DAI*, II, 1, p. 86, accepte l'idée selon laquelle Apollonios aurait gouverné Cyrène, ce qui est inadmissible, cf *supra* p. 29.
- <sup>60</sup> Cf *IG* II<sup>2</sup>, 360, l. 8, 29, 55, 67, 70, ἐπέδοκεν ; le sens premier de ce verbe est « offrir », « fournir », le sens second « donner », « contribuer », cf A. KUENZL, *Epitosis : Sammlung freiwilliger Beiträge zu Zeiten der Not in Athen*, diss. Bern, 1923, qui pense que la cité d'Athènes avait invité les marchands à fournir du blé à prix réduit ; dans *IG* II<sup>2</sup>, 400, l. 6, nous avons παραδ[ο]σ[ί]σ[ι]ν.
- <sup>61</sup> NAVILLE, p. 27, note la présence d'un grain de blé sur des revers de monnaies, et met ce fait en relation avec le don des Cyrénéens.
- <sup>62</sup> Cf Pierre ROUSSEL dans G. GLOTZ, *Histoire grecque*, IV, 1, p. 260.
- <sup>63</sup> Pierre CABANES, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine*, Paris, 1976, p. 492, considère que l'Épire reçut des envois de blé adressés aux deux reines.
- <sup>64</sup> LYCURGUE, *Léocrate*, 26, 152.
- <sup>65</sup> F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 231.
- <sup>66</sup> G. OLIVERIO, *DAI* II, 1, p. 32, utilise le médimne laconien de 52, 526 l ; cf *RE* XV, 1, col. 86-91 s.v. *medimnos* (Viedebant).
- <sup>67</sup> E. DE AGOSTINI, dans L.V. BERTARELLI, *Possedimenti*, p. 432.
- <sup>68</sup> *IG*, II<sup>2</sup>, 1672, l. 263 sq. cité par Robert COHEN dans G. GLOTZ, *Histoire grecque*, IV, 1, p. 209 sq.
- <sup>69</sup> Silvio FERRI, Alcune iscrizioni di Cirene, *Abhandl. Akad. Berlin*, 1925, n<sup>o</sup> 5, p. 24.
- <sup>70</sup> S.A. ZEBELEV, *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.*, 1929, p. 99.
- <sup>71</sup> Ulrich von WILAMOWITZ-MOELLENDORF dans Silvio FERRI, *o.l.*, *ibid.*
- <sup>72</sup> G. OLIVERIO, *DAI*, II, 1, p. 89.
- <sup>73</sup> Cf F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 88 et 242 en particulier.
- <sup>74</sup> Robert COHEN dans G. GLOTZ, *Histoire grecque*, IV, 1, p. 194-196.
- <sup>75</sup> Robert FLACELIÈRE, *Les Attolens à Delphes*, Paris, 1936, p. 42, rappelle un certain nombre de gestes des Etoliens qui témoignent de leur indépendance ; l'inscription d'Athènes publiée par Marcus N. TOD, *Greek historical Inscriptions*, t. II, n<sup>o</sup> 137 montre que le *koinon* existait déjà en 367/6 ; sur les origines du *koinon*, cf Marta SORDI, Le origine del *koinon* etolico, *Acme. Ann. Univ. Stat. Milano*, 6, 1953, p. 419-445.
- <sup>76</sup> Ps. Aristote, *Econ.*, II, 33, p. 1352a ; cf B.A. van GRONINGEN, De Cleom. Naurat., *Mnemosyne*, 53, 1925, p. 101 sq. ; 69, 1931, p. 366 sq. ; Robert COHEN dans G. GLOTZ, *Histoire grecque*, IV, 1, p. 210 et n. 152.
- <sup>77</sup> Edouard WILL, La Cyrénaïque et les partages successifs de l'empire d'Alexandre, *Ant. class.*, 29, 1960, p. 369-390.
- <sup>78</sup> E. WILL, *o.l.*, p. 371 et n. 8.
- <sup>79</sup> Cf W.W. TARN, *Alexander the Great*, II, p. 398.
- <sup>80</sup> Sur les difficultés des communications entre la Cyrénaïque et l'Égypte, cf F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 12.
- <sup>81</sup> Cf Jean LECLANT, Per Africae sitientia, *BIFAO*, 49, 1950, p. 206-220 et 233-237.
- <sup>82</sup> E. BEVAN, *Histoire des Lagides*, Paris, 1936, p. 26.
- <sup>83</sup> Ulrich WILCKEN, Alexanders Zug Oase Siwa, *Sitzungsberichte Pr. Akad., Philol. Hist. Klasse*, 30, 1928, 1, p. 7.

<sup>84</sup> Eustathius, *Comm. sur Dionysios le Périégète*, 213, λέγεται δὲ ὅτι καὶ αὐτὴ καθαιρεθείσης τῆς τῶν Περσῶν βασιλείας ὑπὸ Ἀλεξάνδρου ἀνεκτίσθη ; cf BERNHARDY, *Dionysius Periegetes*, Leipzig, 1828, p. 877.

<sup>85</sup> Paul PETIT, *Histoire générale de l'empire romain*, Paris, 1974, p. 206 (Trajan) et 330 (Caracalla).

<sup>86</sup> ASA 1961-62, p. 250 n° 54 (dédicace des Thermes) ; D.E. STRONG, *Septimius Severus at Lepcis Magna and Cyrene*, *SLSR*, 4, 1972-73, p. 27-34 (propylées sévériens).

<sup>87</sup> Diodore de Sicile, XVIII, 4, 1-4 ; sur la controverse entre les Modernes, cf Pierre BRIANT, *Alexandre le Grand*, Paris, 1974, p. 42 sq. et le jugement mesuré d'Edouard WILL, *Hist. polit. monde hellénistique*, I, Nancy, 1965, p. 96.

<sup>88</sup> Hérodote, III, 13.

<sup>89</sup> Cf F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 150 sq.

<sup>90</sup> Diodore de Sicile, XVII, 49, 2, πρέσβεις παρά Κυρηναίων στέφανον κομίζοντες.

<sup>91</sup> Quinte-Curce, IV, 7, 8, *pacem... petentes*.

<sup>92</sup> J.P. THRIGE, *Res Cyr.*, p. 240.

<sup>93</sup> Cf Claire PREAUX, *Les villes hellénistiques principalement en Orient. Leurs institutions administratives et judiciaires*, *Rec. Soc. Jean Bodin*, t. VI, 1954, p. 85.

<sup>94</sup> Démosthène, *Liberté des Rhodiens*, 18.

<sup>95</sup> Diodore de Sicile, XVIII, 19, 3 ; Arrien, *Diad.*, I, 16.

1. In the first instance, the case was presented to the committee by the Faculty of the University of Chicago, which had received a report from a subcommittee of the Faculty of the University of Chicago, which had been appointed in 1940 to investigate the activities of the Faculty of the University of Chicago in the field of research in atomic energy.

2. The subcommittee reported that it had found that the Faculty of the University of Chicago had been engaged in a program of research in atomic energy which was of such a nature as to raise serious questions as to the loyalty of the faculty members concerned.

3. The committee, upon receiving the report of the subcommittee, held several public hearings at which the faculty members concerned were given an opportunity to explain their activities and to answer the charges made against them.

4. In the course of these hearings, the committee received a great deal of information from the faculty members and from other persons who were acquainted with their activities. It is now the duty of the committee to report the results of its investigation to the Faculty of the University of Chicago.

5. The committee has found that the activities of the faculty members concerned were of such a nature as to raise serious questions as to the loyalty of the faculty members concerned, and that the Faculty of the University of Chicago has been engaged in a program of research in atomic energy which is of such a nature as to raise serious questions as to the loyalty of the faculty members concerned.

6. In view of the fact that the activities of the faculty members concerned were of such a nature as to raise serious questions as to the loyalty of the faculty members concerned, the committee recommends that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned.

7. The committee believes that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned, and that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned.

8. The committee believes that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned, and that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned.

9. The committee believes that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned, and that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned.

10. The committee believes that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned, and that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned.

11. The committee believes that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned, and that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned.

12. The committee believes that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned, and that the Faculty of the University of Chicago should take such steps as may be necessary to ensure the loyalty of the faculty members concerned.



## CHAPITRE II

## La guerre de Thibron : les faits, les sources et la chronologie

La guerre de Thibron nous est connue par trois sources littéraires : Diodore de Sicile <sup>1</sup>, Arrien <sup>2</sup>, et Justin <sup>3</sup>, ce dernier étant peu utile en fait. Le marbre de Paros <sup>4</sup> mentionne également les phases finales de cet épisode. Les exposés des Modernes ont repris ces textes, en s'appuyant sur le travail de J.P. Thrige, paru à Copenhague en 1828, et qui est resté la seule monographie détaillée de Cyrène pour l'époque que nous étudions <sup>5</sup>.

Il ne paraît pas inutile de reprendre l'exposé des faits en suivant nos sources et en éliminant, ici ou là, les anachronismes ou les hypothèses qui ont parfois masqué la réalité.

La première phase des événements est caractérisée par le succès des entreprises de Thibron. Des exilés cyréniens et barcéens <sup>6</sup> se trouvaient en Crète depuis une durée indéterminée <sup>7</sup> lorsque Harpale, ancien trésorier d'Alexandre, arriva du Péloponnèse avec son armée ; il fut alors assassiné par le Lacédémonien Thibron, qui était son lieutenant <sup>8</sup>. Celui-ci entra en relations avec les exilés qui lui proposèrent d'intervenir à Cyrène avec son armée. B. Niese <sup>9</sup> met cette expédition en rapport avec l'édit d'Alexandre sur le retour des bannis ; en fait, Harpale et Thibron étaient en rupture complète avec Alexandre, dont les ordres ne devaient pas compter pour eux ; quant aux Cyréniens, ils ne faisaient pas partie de l'empire d'Alexandre, avec qui ils avaient seulement contracté une alliance, et donc l'édit du roi ne les concernait pas <sup>10</sup>.

Thibron passa en Libye et, guidé par les bannis, il affronta les Cyréniens qu'il défait en leur infligeant de lourdes pertes et en faisant un grand nombre de prisonniers <sup>11</sup>. D. Roques <sup>12</sup> considère que la bataille se déroula sur mer. Mais rien de tel n'est indiqué par Diodore de Sicile qui dit seulement que « Thibron fit voile pour la Cyrénaïque. Il avait emmené avec lui les bannis de Cyrène qui, ayant une parfaite connaissance des lieux, lui servaient de guides. Thibron marcha contre les Cyréniens, les défait dans un combat... ». Enfin, il vaut mieux considérer que la flotte de Thibron était destinée au transport de ses troupes : comment aurait-il pu constituer une flotte de guerre ? Quand à la connaissance des lieux, elle ne peut se comprendre que par la nécessité de trouver un bon amer, et de s'orienter ensuite dans la *chôra*. Il vaut donc mieux considérer que Thibron avait débarqué en un point indéterminé du littoral et qu'il avait mené une expédition terrestre classique, en technicien de la guerre qu'il était, et avec les renseignements fournis par les exilés.

Porté par ces succès foudroyants, Thibron s'empara alors du port de Cyrène <sup>13</sup> et entreprit le blocus de la cité dont les habitants, brisés par cette série de revers, se résignèrent à capituler, et consentirent à livrer cinq cents talents d'argent <sup>14</sup> ainsi que la moitié de leurs chars de guerre. Là-dessus, Thibron offrit aux autres cités du plateau libyen de se joindre à lui pour soumettre la Libye avoisinante. Enfin, il livra les docks du port de Cyrène en pillage à ses soldats, dont le zèle fut ainsi réchauffé <sup>15</sup>.

Alors que tout semblait réussir à Thibron, un retournement subit de la situation devait se produire, qui déboucha sur une lutte indécise. Celle-ci devait, à la longue, jouer en défaveur de Thibron.

Ce fut le partage du butin qui fut l'occasion d'un litige entre Thibron et un de ses lieutenants, le Crétois Mnasiklès <sup>16</sup>, guerrier de valeur, mais aventurier turbulent et sans scrupules. Mnasiklès passa aux Cyréniens qu'il persuada de la mauvaise foi et de la cruauté de Thibron, les invitant à rompre l'accord dont l'exécution débutait seulement, puisque les Cyréniens n'avaient versé que soixante talents. Thibron riposta en se saisissant de quatre-vingts Cyréniens présents dans le port, mais il ne réussit pas à emporter Cyrène au cours d'un siège, et il se replia à nouveau sur le port <sup>17</sup>.

Les Cyréniens entreprirent alors de porter la guerre sur les territoires de Barca et d'Euhespérides, qui s'étaient alliées à Thibron. Comme ce dernier s'était porté à leur secours avec toutes ses forces, Mnasiklès conseilla aux Cyréniens de tirer tout le parti de ce qui avait été une véritable manœuvre de diversion, et il les conduisit à l'attaque du port qui fut repris et mis en état de défense, tandis que les marchands rentraient en possession du reste de leurs stocks <sup>18</sup>.

Thibron avait donc perdu sa base d'opérations, et ses soldats avaient perdu tous leurs bagages. Leur courage se ranima cependant lorsqu'ils réussirent à prendre Taucheira, mais ce fut un succès sans lendemain. En effet, les navires de Thibron, privés de leur point d'attache, devaient faire relâche sur la côte, sans bénéficier d'aucune protection. Des Libyens en profitèrent pour monter une embuscade contre les équipages, et leur infligèrent une défaite sévère. Quant aux rescapés, ils tentèrent de faire voile vers les ports alliés, c'est-à-dire vers le port de Barca et vers Euhepérides, mais la tempête disloqua leur flotte qui sombra pour la plus grande part, tandis que le reste était jeté sur les côtes de Chypre et d'Égypte<sup>19</sup>.

Thibron ne désespérait pas pour autant, et il décida de reconstituer ses forces en faisant venir des troupes fraîches du cap Ténare, où plus de deux mille cinq cents mercenaires étaient disponibles. Cependant les Cyrénéens développaient leurs opérations, dans l'espoir de venir à bout de Thibron avant qu'il n'ait pu se renforcer ; et ils le battirent effectivement, en lui faisant éprouver de lourdes pertes, mais sans avoir pu l'éliminer<sup>20</sup>.

Thibron put croire alors ses affaires perdues, lorsqu'un puissant renfort, arrivé par mer du cap Ténare, vint relever ses espérances. Les Cyrénéens, de leur côté, pressentaient l'assaut décisif et ils allèrent demander des secours chez les peuples libyens et jusqu'à Carthage. La lutte allait entrer alors dans une troisième phase. Les forces reconstituées des adversaires allaient à nouveau se heurter sans résultat décisif, pour le plus grand profit de Ptolémée.

Bien que les forces cyrénéennes aient représenté une armée de trente mille hommes, Thibron l'emporta au cours d'une sanglante bataille, qui vit la disparition de tous les stratèges cyrénéens. Mnasiklès fut alors élu parmi les remplaçants, tandis que Thibron investissait le port et lançait des assauts journaliers contre la ville<sup>21</sup>.

A Cyrène, affamée, le découragement régnait : des dissensions se manifestaient entre ceux qui voulaient lutter jusqu'au bout, et ceux qui avaient perdu tout espoir. Le vieil antagonisme qui opposait les aristocrates aux démocrates reparut, et ce furent ces derniers qui l'emportèrent ; les possédants chassés de la cité allèrent chercher refuge, les uns auprès de Thibron, les autres en Égypte. Il n'est pas possible de discerner quel fut alors le rôle de Mnasiklès, dont le nom n'est plus mentionné par Diodore après son élection comme stratège<sup>22</sup> ; c'est donc beaucoup s'avancer que de juger « le bas peuple excité selon toute apparence par Mnasiklès », comme le fait J.G. Droysen<sup>23</sup>. En fait, Mnasiklès a pu tout aussi bien être victime du retournement survenu en faveur des démocrates. D'autre part, le partage des κτηματαίκοι en exil prouve que la situation intérieure était plus complexe que notre source ne le dit<sup>24</sup>.

Ptolémée intervint alors, et envoya une armée et une flotte sous les ordres d'Ophellas<sup>25</sup>. L'annonce de cette intervention entraîna un reclassement des forces en présence. La fraction des possédants qui se trouvait dans le camp de Thibron échoua dans sa tentative de défection, et fut massacrée, tandis que les chefs démocrates de Cyrène se rapprochaient de Thibron. Il était bien tard, et Thibron, en dépit de ce renversement de la dernière heure, fut battu<sup>26</sup>.

Tel Arcésilas IV qui avait cru autrefois trouver un refuge à Euhepérides<sup>27</sup>, Thibron prit la fuite en direction de l'Ouest ; et c'est entre Barca et Euhepérides qu'il fut rejoint et capturé par la charrière libyenne. Conduit à Taucheira, il fut remis au commandant installé par Ophellas, Epikydès d'Olynthe<sup>28</sup>. Celui-ci autorisa les habitants à torturer le prisonnier pour se venger de la prise de leur cité. Thibron fut ensuite envoyé dans le port de Cyrène où il fut pendu, là encore devant ses anciennes victimes<sup>29</sup>.

\*  
\*\*

A partir de là, il est possible de faire un certain nombre de constatations sur nos sources. Laissons de côté Justin qui, nous l'avons vu, ne nous a été d'aucun secours. Ce médiocre abrégiateur des *Histoires Philippiques* de Trogue-Pompée reste sec et imprécis, parce que sa source ne lui a fourni, sur la guerre de Thibron, aucune histoire extraordinaire ou pathétique qui puisse correspondre au goût du merveilleux qu'il flatte chez son lecteur. Justin préfère, au chapitre VII, faire un retour en arrière sur les attrayantes légendes qui enjolivent la fondation de Cyrène.

Notre connaissance de la guerre de Thibron se fonde donc avant tout sur Diodore et Arrien. Remarquons tout d'abord que ces deux sources ne sont contradictoires qu'en une seule occasion, à propos du passage de Thibron en Crète et de l'assassinat d'Harpale<sup>30</sup>. Pour le reste, nous avons une information concordante, plus abondante tantôt chez l'un et tantôt chez l'autre. On pourrait en déduire qu'Arrien a suivi Diodore, si ce dernier n'était pas dépourvu des précisions que nous avons chez Arrien sur le passage de Thibron en Crète, et sur sa capture et sa fin. Cela suffit à prouver qu'Arrien a travaillé indépendamment de Diodore sur cet épisode.

Arrien apporte au début le plus de précisions : en Thibron, il décrit le meurtrier d'Harpale et il explique en quelles circonstances il est amené à quitter la Crète. Mais il semble se désintéresser de l'entreprise à partir de ce moment : tous les épisodes de la guerre sont résumés dans une phrase, exacte, mais allusive au plus haut point : « là, au milieu de combats incessants et d'embûches sans nombre, tantôt vainqueur, parfois vaincu, et finalement mis en fuite...<sup>31</sup> ». Son intérêt se ranime lorsqu'il décrit la capture et la mort de Thibron, ainsi que la victoire d'Ophellas et de Ptolémée. Il semble donc qu'Arrien, ou sa source, n'ait eu que peu d'intérêt pour l'aspect proprement cyrénéen des événements.

Par chance, Diodore de Sicile vient justement combler la lacune laissée par Arrien dans son récit. La guerre est racontée de façon satisfaisante, encore que non dépourvue d'une certaine sécheresse : nous ne savons pas où débarque Thibron, nous n'avons aucune précision sur les lieux où se déroulent les combats ; nous faisons bien connaissance avec Mnasiklès le Crétois, mais nous ne connaissons aucun nom de chefs cyrénéens, barcéens ou hespéritains ; nous ne savons pas qui sont ces Libyens qui attaquent les équipages de Thibron ; plus simplement encore, l'aspect du pays reste dans la grisaille où se confondent les sièges, et les allées et venues des troupes.

Parmi toutes ces imprécisions, il en est une qui mérite d'être relevée, car elle se retrouve dans la fin du récit d'Arrien : chez l'un comme chez l'autre, nous ne savons pas qui sont exactement ces Libyens qui, ici attaquent les équipages de Thibron descendus à terre<sup>32</sup>, et là capturent Thibron<sup>33</sup>.

Cela nous amène à nous demander si Diodore et Arrien n'ont pas eu recours à la même source, exacte, moyennement détaillée, mais au fond peu intéressée par les affaires cyrénéennes. Nous pouvons apporter une autre preuve à l'appui de notre raisonnement : chez Diodore comme chez Arrien, le récit débute par la rencontre entre Thibron et les bannis. C'est dire que la source suivie par l'un comme par l'autre voyait les événements dans le cadre de l'empire d'Alexandre, et ne s'aventurait en dehors de celui-ci que dans la mesure où il fallait suivre l'action d'un serviteur du roi, ou d'un rebelle. Si la source de Diodore et d'Arrien avait été cyrénéenne, et à supposer qu'elle ait négligé la période antérieure à 324, son récit aurait évidemment présenté au moins la personnalité des bannis.

Nos conclusions rejoignent et complètent celles qu'Ed. Will<sup>34</sup> avait faites sur ces deux auteurs à propos de leur présentation du partage de Triparadisos. La source commune de Diodore et d'Arrien, assez précise, mais peu attirée par l'histoire intérieure de Cyrène, pourrait bien être Hiéronymos de Cardia, comme l'avait bien vu le premier F. Reuss<sup>35</sup>.

Est-ce à dire pour autant que Hiéronymos de Cardia ait été la source unique de Diodore et d'Arrien, ainsi que le pensait F. Reuss<sup>36</sup> ? Il nous faut d'abord constater qu'Arrien abrégait brusquement toute la partie centrale de la guerre de Thibron. Mais il y a plus grave chez Diodore, dont le récit tourne court et devient finalement grossièrement inexact : « Ophellas, après avoir vaincu et fait prisonnier Thibron, et être devenu alors maître des cités, remit ces cités et le territoire au roi Ptolémée. Et ce fut de cette manière que les Cyrénéens et les cités avoisinantes, qui avaient laissé se perdre leur liberté, furent placés sous la royauté ptolémaïque<sup>37</sup> ». L'étrange titre royal accordé à Ptolémée avec dix-sept années d'avance n'a pas manqué de frapper tous ceux qui se sont occupés de ce texte<sup>38</sup>. Certes, Françoise Bizière avait émis un avis différent<sup>39</sup> en considérant que βασιλεία n'a rien de choquant si on lui accorde le sens plus large de « souveraineté », comme c'est le cas chez Diodore de Sicile, XIX, 105, 4. Néanmoins Françoise Bizière reconnaissait elle-même que « l'expression Πτολεμαίῳ τῷ βασιλεῖ tombait de façon un peu abrupte et inattendue<sup>40</sup> » ; et la brièveté de ce passage ainsi que la mention, en deux autres occasions, du titre royal de Ptolémée et de Démétrios avant 303, n'enlèvent rien au caractère effectivement surprenant de l'expression qui nous occupe. Je ne puis donc suivre Françoise Bizière lorsqu'elle en déduit une cohésion de la source suivie par Diodore de Sicile. Mais, comme Diodore considère à nouveau Ptolémée comme un satrape lors du partage de Triparadisos<sup>41</sup>, il faut bien conclure qu'il suit deux sources à la fois, qui peuvent se présenter ainsi :

1. Hiéronymos de Cardia :

Thibron en Crète (Arrien, *Diad.*, I, 16) ;

Thibron en Libye jusqu'à l'approche d'Ophellas (Diodore, XVIII, 19, 2-21, 8) ;

Fin de Thibron et mainmise lagide sur le plateau libyen (Arrien, *Diad.*, I, 17-19).

2. Deuxième source :

Thibron en Libye jusqu'à l'approche d'Ophellas (Arrien, *Diad.*, I, 17) ;

Fin de Thibron et mainmise lagide sur le plateau libyen (Diodore, XVIII, 21, 9).

Nous mettons à part Diodore, XVIII, 19, 1-2, qui est une transition, assortie d'un renvoi à XVII, 108, que termine ces mots : *καθ'άπειρ ἐν τῇ πρὸ ταύτης βίβλῳ δεδηλώκαμεν* ; ce passage propre à Diodore a une grande importance du point de vue de la chronologie, et nous aurons l'occasion d'y revenir <sup>42</sup>.

La deuxième source était un véritable résumé. On ne peut justifier le titre royal qu'elle accorde à Ptolémée sans considérer que nous avons ici affaire à un retour en arrière dans la présentation des possessions lagides après 305, date de la prise du titre royal par Ptolémée. En ce qui concerne l'étendue des pouvoirs du représentant de Ptolémée sur le plateau libyen, la deuxième source donne aussi à ces pouvoirs leur pleine extension sur les *πόλεις* et la *χώρα*, alors que la situation de l'année 322/1 était sans doute moins nette <sup>43</sup>. Nous voyons donc que le point de départ de la deuxième source peut se placer à une date assez basse. Rien malheureusement ne permet ici son identification.

Nos deux sources ont enfin l'inconvénient de présenter une chronologie assez imprécise. Nous avons volontairement évité cet aspect qu'il nous faut à présent examiner.

\*  
\*\*

Le récit de Diodore suit immédiatement sa relation de la guerre lamiaque <sup>44</sup>. On peut considérer <sup>45</sup> que celle-ci était terminée avec la pacification de la Grèce — à l'exception de l'Étolie —, à la fin de 322 : en effet, c'est le 20 Boédromion que la garnison macédonienne sous les ordres de Menyllos venait occuper Mounychie, soit le 18 septembre <sup>46</sup>, et c'est le 9 Pyanepsion — soit le 7 octobre —, qu'Hypéride fut supplicié <sup>47</sup>, tandis que, durant le même mois, Démosthène trouvait la mort à Calaurie <sup>48</sup>.

Or, en ce qui concerne Cyrène, Diodore indique qu'il reprend les événements à une date bien antérieure au dernier trimestre de 322 : « sans trop nous écarter de l'ordre chronologique, nous devons remonter un peu le cours du temps <sup>49</sup> ». Quel sens prêter à ce retour en arrière ? Il faut se rappeler que tout le début du livre XVIII, jusqu'au chapitre 25, est placé sous l'archontat de Képhisodóros à Athènes : il s'agit donc de l'année 323/2. C'est bien l'année au cours de laquelle le marbre de Paros place la guerre lamiaque <sup>50</sup>, achevée, toujours selon le marbre de Paros <sup>51</sup>, par la prise d'Athènes sous l'archontat de Philoclès, soit durant l'année 322/1. Le retour en arrière de Diodore à propos de Cyrène ne peut donc qu'être antérieur au début de la guerre lamiaque, qui avait débuté à la fin de l'été 323, sous l'archontat de Képhisodóros <sup>52</sup>. L'emploi de *βραχυ* par Diodore indique qu'il ne s'agit pas de remonter tout le cours de l'archontat d'Hégésias — c'est-à-dire l'année 324/3 —, mais une partie de cette année seulement.

Et Diodore entreprend son récit par l'assassinat d'Harpale. Celui-ci avait gagné le Péloponnèse dès le mois de juin 324 <sup>53</sup>. Comme Diodore et Arrien sont d'accord pour placer le passage de Thibron de Crète en Libye aussitôt après le meurtre, il faut considérer que le début de la guerre date de l'été 324 : Thibron ne dut pas perdre beaucoup de temps à recruter de nouveaux soldats en Crète <sup>54</sup>, et le rassemblement des bannis cyrénéens et barcéens dut s'effectuer rapidement.

Les premiers agissements de Thibron contre Cyrène doivent donc se placer durant la seconde moitié de l'année 324 : cette période nous paraît bien remplie par la première victoire sur Cyrène, la prise du port, le blocus de la ville, la capitulation des Cyrénéens, l'envoi d'ambassades aux autres cités, et le pillage du port <sup>55</sup>.

La seconde phase de la guerre est, nous l'avons vu, marquée par la trahison de Mnasiklès, et la reprise des hostilités marquées par des succès cyrénéens, avant que les renforts demandés par Thibron au cap Ténare ne viennent lui rendre un avantage décisif, comme l'indique l'appel lancé par les Cyrénéens aux Libyens et aux Carthaginois. B. Niese <sup>56</sup> considère que tous les événements précédents appartiennent à l'année 323 <sup>57</sup>. Nous préférons, pour notre part, faire débuter la guerre en 324, mais rien ne s'oppose en effet à ce que la fin des opérations de 323 ait correspondu avec l'appel aux mercenaires du cap Ténare, de la part de Thibron, et au renforcement désespéré de leur armée, pour les Cyrénéens.

Les événements décisifs sont donc ceux de l'année 322, au point que K.J. Beloch déclare : « In dasselbe Jahr 322 gehört die Eroberung der Kyrenaïke durch Ophellas <sup>58</sup> ». Pour cela, il faut faire tenir en un an la victoire de Thibron sur les Cyrénéens, les nouveaux assauts contre la ville, la victoire des démocrates, la fuite des bannis et l'avance d'Ophellas ainsi que sa victoire, dont Arrien montre qu'elle fut plus fertile en rebondissements que ne le dit Diodore. Le marbre de Paros <sup>59</sup> place la victoire d'Ophellas sous l'archontat de Philoclès, soit durant l'année 322/1 : cette inscription mentionne expressément la prise de Cyrène, mais nous pensons qu'il faut entendre par là l'ensemble du plateau libyen, et non pas la seule cité de Cyrène, au sens propre : ce faisant, le chroniqueur du

marbre de Paros a suivi un usage que nous retrouvons encore chez Strabon, avant que la région ne reçoive le nom de Cyrénaïque à l'époque impériale<sup>60</sup>. Il nous semble donc préférable de ne pas concentrer tous ces événements durant la seule année 322, comme le fait K.J. Beloch ; nous considérons au contraire que les opérations militaires d'Ophellas ont pu se prolonger pendant une large partie de l'année 322/1, et donc au-delà de la fin de l'année 322.

La place accordée à l'épisode cyrénéen dans les œuvres de Diodore et d'Arrien nous conduit à la même conclusion. Diodore comme Arrien évoquent auparavant la campagne de Perdicas en Cappadoce, puis la fin de la guerre lamiaque (à partir d'ici, tous les rappels indiqués se trouvent rassemblés sur le tableau ci-dessous). Pour eux, les événements les plus importants survenus à Cyrène sont donc postérieurs à ces deux guerres qui, nous l'avons vu, nous conduisent jusqu'à l'automne 322. Et la région se trouve sous le contrôle d'Ophellas, lorsque les deux historiens se tournent vers d'autres événements. Diodore<sup>61</sup> examine la campagne de Perdicas en Pisidie, les intrigues qui entourent son mariage, et sa brouille avec Ptolémée. Arrien, de son côté, ignore la campagne de Pisidie<sup>62</sup> ; il enchaîne sur les intrigues féminines autour de Perdicas, le détournement de la dépouille d'Alexandre, la campagne d'Eumène et la guerre de Perdicas contre Ptolémée, guerre au cours de laquelle Perdicas devait être assassiné.

Les dates de ces événements ont été étudiées depuis longtemps<sup>63</sup> ; l'extension des pouvoirs d'Eumène et de Perdicas en Asie, suivie du mariage de Perdicas, se place durant l'été 322. Nous avons vu d'autre part que la fin de la guerre lamiaque se place en septembre et octobre 322<sup>64</sup> ; restait à soumettre les Étoliens dont Cratère et Antipatros allaient se détourner pour lutter contre Eumène, à la fin de l'automne 322. Le transfert de la dépouille d'Alexandre à Memphis, qui contribua à irriter Perdicas contre Ptolémée, doit se situer dans les derniers jours de 322 ou les premiers jours de 321, tandis que les débuts de 321 voient se nouer la coalition contre Perdicas : Cratère et Antipatros passent alors en Asie, et se heurtent à Eumène, qui est victorieux au printemps 321<sup>65</sup>. La nouvelle de cette victoire arriva sur les bords du Nil deux jours après l'assassinat de Perdicas<sup>66</sup>, probablement en juin 321<sup>67</sup>. Suit alors, dans le deuxième semestre de 321, l'accord de Triparadisos.

Que signifie alors, du point de vue de la chronologie, la place accordée aux événements de Cyrène au milieu de tout cet ensemble de faits ? Diodore comme Arrien traitent des événements cyrénéens comme d'un tout. L'un et l'autre insèrent ce tout au même point de leur récit ; la seule différence consiste en l'absence, chez Arrien de la campagne de Perdicas en Pisidie, campagne que Diodore présente d'ailleurs comme la conclusion logique de la campagne de Cappadoce. La place attribuée au récit cyrénéen montre que les opérations d'Ophellas étaient couronnées de succès quand la lutte entre Perdicas et Ptolémée éclate<sup>68</sup>. Le marbre de Paros confirme ce point

SITUATION DE L'ÉPISODE CYRÉNÉEN DANS LES SOURCES

Dates réelles	Faits	Arrien	Diodore	Marbre de Paros
été 322	Campagne de Perdicas en Cappadoce	I, 11	XVIII, 16, 1-3	—
été 322-automne 322	Guerre lamiaque jusqu'à la victoire d'Antipatros	I, 12	XVIII, 16, 4-17	} B, 10, 1
automne 322	Mesures d'Antipatros contre Athènes	I, 13-15	XVIII, 18	
été 324-hiver 322-321	Guerre de Thibron à Cyrène	I, 16-19	XVIII, 19-21	
été-automne 322	Campagne de Perdicas en Pisidie	—	XVIII, 22	—
	Intrigues de Perdicas contre Antigone	I, 20	XVIII, 23, 3-4	—
	Mariage de Perdicas	I, 21	XVIII, 23, 1-2	—
	Antipatros et Cratère en Étolie	—	XVIII, 24-25, 2	—
	Kynané	I, 22-23	—	—
hiver 322-321	Formation de la coalition contre Perdicas	I, 24	XVIII, 25, 3-5	—
fin 322-début 321	Transfert de la dépouille d'Alexandre	I, 25	XVIII, 26-28	B, 11, 2
début 321	Antigone en Asie	—	—	B, 11, 1
mai 321	Antipatros et Cratère en Asie	I, 26-27	XVIII, 29-32	B, 11, 4
	Victoire d'Eumène	—	—	—
juin 321	Mort de Perdicas	I, 28-29	XVIII, 33-36, 5	B, 11, 3

de vue, puisqu'il place la prise de Cyrène par Ophellas sous l'archontat de Philoclès, soit en 322/1<sup>69</sup>, après la prise d'Athènes par Antipatros, et avant le passage d'Antigone en Asie.

La victoire d'Ophellas ne peut donc se situer avant la fin de l'année 322, et elle doit plus probablement appartenir au début de l'année 321, alors que se nouait la coalition contre Perdicas ; elle est certainement antérieure enfin à la mort de Perdicas<sup>70</sup>. Enfin nous considérons que les auteurs anciens ont éprouvé des difficultés à fixer un terme aux opérations d'Ophellas, car le contrôle de la région de Cyrène ne signifiait pas le contrôle de la cité elle-même. La persistance de difficultés devait d'ailleurs amener Ptolémée à se déplacer en personne.

## NOTES

- <sup>1</sup> Diodore de Sicile, XVIII, 19-21, cité d'après l'édition Fischer.
- <sup>2</sup> Arrien, *Diad.*, I, 16-19, ap. Photius, *Bibliothèque*, cod. 92, 70a, 11-29, cité d'après l'édition Roos.
- <sup>3</sup> Justin, XIII, 6, 20.
- <sup>4</sup> *Marmor Parium*, B, 10-11, cité d'après l'édition Jacoby.
- <sup>5</sup> J.P. THRIGE, *Res. Cyr.*, p. 241-246 ; J.G. DROYSEN, *Hist. Hellenisme*, trad. A. Bouché-Leclercq, II, 1884, p. 97-101 ; B. NIESE, *Gesch. Griech. Maked. Staaten*, I, 1893, p. 215-217 ; K.J. BELOCH, *GG<sup>2</sup>*, IV, 1, 1925, p. 80 sq. et IV, 2, 1927, p. 237 ; P. ROUSSEL, dans G. GLOTZ, *HG*, IV, 1, 1938, p. 280 sq. ; P. CLOCHÉ, *La dislocation d'un empire*, 1959, p. 57-59 ; *RE* XXIII, 2, col. 1609, s.v. *Ptolemaios I. Soter* (H. VOLKMAN), [1959] ; une phrase encore chez G. GIANNELLI, *Trattato di storia greca<sup>2</sup>*, 1961, p. 425 ; ainsi que chez H. BENTSON, *GG<sup>3</sup>*, p. 373 ; Ed. WILL, *Hist. pol. monde hellénistique*, I, 1966, p. 34.
- <sup>6</sup> Diodore, XVIII, 19, 3 ; Arrien, *Diad.*, I, 16 ; Arrien est le seul à mentionner les exilés barcéens ; en fait, il n'y a pas de contradiction : par ἐκ τῆς Κυρήνης, Diodore entend l'ensemble de la Cyrénaïque ; sur cet emploi du terme, cf *infra* p. 45 et n. 60.
- <sup>7</sup> C'est tout à fait gratuitement que J.G. DROYSEN, *Hist. Hell.*, II, p. 97, considère que les exilés avaient quitté Cyrène et Barca lors de troubles consécutifs à l'annonce de la mort d'Alexandre.
- <sup>8</sup> Sur Thibron, cf *RE*, VI A, 1, s.v. Thibron 2, col. 275 sq., (V. Ehrenberg) ; M. LAUNEY, *Armées*, II, p. 1119 ; Arrien, *Diad.*, I, 16, ne mentionne pas le lieu du meurtre, qu'il place avant l'arrivée de Thibron à Kydonia ; Harpale aurait donc pu avoir été assassiné alors qu'il se trouvait encore dans le Péloponnèse ; Diodore, XVIII, 19, 3, place expressément le meurtre en Crète, mais ignore le passage de Thibron à Kydonia ; B. NIESE, *Gesch. Griech. Maked. Staaten*, I, p. 176, n. 2, donne la préférence à Arrien et place le meurtre en Laconie ; cf en dernier lieu G. LE RIDER, *Monnaies crétoises*, p. 144, qui semble préférer l'opinion de Diodore ; il nous semble possible de placer le meurtre d'Harpale lors d'une première étape crétoise, avant l'arrivée de Thibron à Kydonia.
- <sup>9</sup> B. NIESE, *Gesch. Griech. Maked. Staaten*, I, p. 215, n. 4.
- <sup>10</sup> Sur Cyrène et Alexandre, cf Ed. WILL, La Cyrénaïque et les partages de l'empire d'Alexandre, *Ant. Class.*, 29, 1960, p. 373.
- <sup>11</sup> Diodore, XVIII, 19, 3.
- <sup>12</sup> Denis ROQUES, *Le système portuaire de Cyrène. Phycous et Apollonia*, Thèse de III<sup>e</sup> cycle, Université de Paris-Sorbonne, 1975, p. 192, 213 et 216.
- <sup>13</sup> C'est ainsi que Diodore, XVIII, 19, 4, le désigne ; le nom d'Apollonia qu'il reçut ultérieurement apparaît pour la première fois chez Strabon, XVII, 837 ; c'est donc un anachronisme que de donner au port le nom d'Apollonia, comme le font J.P. THRIGE, *Res. Cyr.*, p. 242, et, à sa suite, J.G. DROYSEN, *Hist. Hell.*, II, p. 97, B. NIESE, *Gesch. Griech. Maked. Staaten*, I, p. 215, et encore P. CLOCHÉ, *La dislocation d'un empire*, p. 58, et L. ROBERT, *Hellenica*, X, p. 167.
- <sup>14</sup> Ce qui apparaît considérable si l'on se souvient que les Cyrénéens avaient versé seulement cinq cents mines d'argent à Cambyse ; cf Hérodote, III, 13 ; F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 150.
- <sup>15</sup> Diodore, XVIII, 19, 4-5.
- <sup>16</sup> Sur ce personnage, cf *RE*, XV, s.v. Mnasikles, col. 2254, (Berve) ; H. BERVE, *Das Alexanderreich*, II, n° 533 ; M. LAUNEY, *Armées*, II, p. 1164 ; H. VAN EFFENTERRE, *La Crète et le monde grec*, p. 294.
- <sup>17</sup> Diodore, XVIII, 20, 1-2.
- <sup>18</sup> Diodore, XVIII, 20, 3-6.
- <sup>19</sup> Diodore, XVIII, 20, 6-7.
- <sup>20</sup> Diodore, XVIII, 21, 1-2.
- <sup>21</sup> Diodore, XVIII, 21, 3-5.
- <sup>22</sup> Diodore, XVIII, 21, 6.
- <sup>23</sup> J.G. DROYSEN, *Hist. Hell.*, II, p. 100.
- <sup>24</sup> Cf *infra* p. 252 sq.
- <sup>25</sup> Il s'agit du fils de Seilenos de Pella ; cf Arrien, *Ind.*, 18, 3 ; H. BERVE, *Das Alexanderreich*, II, n° 598, le distingue à juste titre d'Ophellas d'Olynthe, n° 599, mentionné par Aristote, *Econ.*, II, 35, p. 1353a ; cf V. EHRENBERG, Ofella di Cirene, *RFIC*, 66, 1938, p. 144-151 ; *RE*, XVIII, s.v. Ophellas I, col. 632-635, (Berve) [1939] ; M. LAUNEY, *Armées*, II, p. 1171 ; sur la carrière ultérieure du personnage, cf nos Observations sur la politique d'Ophellas à Cyrène, *RH*, 498, 1971, p. 297-306.
- <sup>26</sup> Diodore, XVIII, 21, 7-9.
- <sup>27</sup> Cf F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 205.
- <sup>28</sup> Cf *RE*, XI, s.v. Epikydes 2, col. 155, (Kirchner) ; M. LAUNEY, *Armées*, II, p. 1170.
- <sup>29</sup> Arrien, *Diad.*, I, 17-18 ; Gaspare OLIVERIO, *DAI* II 2, p. 164, cite ce passage sans le commenter.
- <sup>30</sup> Cf *supra* n. 8.
- <sup>31</sup> Arrien, *Diad.*, I, 17 ; ἐν οἷς πολλαὶ μὲν μάχαις πολλαὶ δὲ ἐπιβουλαὶ ἄλλοτε μὲν κρατῶν ἐνίοτε δὲ ἡττώμενος, τέλος φεύγων...
- <sup>32</sup> Diodore, XVIII, 20, 7.
- <sup>33</sup> Arrien, *Diad.*, I, 17.

- <sup>34</sup> Ed. WILL, La Cyrénaïque et les partages de l'empire d'Alexandre, *Ant. Class.*, 29, 1960, p. 383.
- <sup>35</sup> F. REUSS, *Hieronimos von Kardia*, Berlin, 1876, p. 40, suivi par Ed. WILL, *l.l.*, p. 385 ; sur l'importance de la tradition issue de Hiéronimos de Cardia, cf L.C. ΣΜΗΤΗ, The chronology of books XVIII-XX of Diodorus Siculus, *AJPh*, 82, 1961, p. 283-290, et surtout p. 283, n. 1.
- <sup>36</sup> F. REUSS, *ibid.*
- <sup>37</sup> Diodore, XVIII, 21, 9 : Ὁφέλλας δὲ καταπολέμησας τὸν Θέρωνα καὶ Ἰσσηρίας, ἐπὶ δὲ τῶν πόλεων ἐγκρατῆς γενόμενος παρέδοκε τὰς τὴν πόλεις καὶ τὴν χώραν Πτολεμαίῳ τῷ βασιλεῖ. Οἱ μὲν οὖν Κυρηναῖοι καὶ αἱ περιουκτοῖσαι πόλεις τοῦτον τὸν τρόπον ἀποβάλουσαι τὴν ἐλευθερίαν ὑπὸ τὴν Πτολεμαϊκὴν βασιλείαν ἐτάχθησαν.
- <sup>38</sup> Cf déjà F. HÖFFER, dans sa traduction de Diodore, IV<sup>3</sup>, 1865, p. 24, n. 1 ; F. TAEGER, *Hermes*, 64, 1929, p. 454 ; H. BENGTON, *Strategie*, III, p. 155, n. 1 ; Ed. WILL, *l.l.*, p. 383.
- <sup>39</sup> Françoise BIZIERE, Comment travaillait Diodore de Sicile, *REG*, 87, 1974, p. 372 sq.
- <sup>40</sup> F. BIZIERE, *o.l.*, p. 373.
- <sup>41</sup> Diodore, XVIII, 39, 5 ; le rapprochement est fait par Ed. WILL, *l.l.*, p. 383.
- <sup>42</sup> Cf *infra* p. 44.
- <sup>43</sup> Cf *infra* p. 64.
- <sup>44</sup> Diodore, XVIII, 19, 1 : Ἡμεῖς δ' ἐπεὶ τὰς κατὰ τὸν Λαμιακὸν πόλεμον ἐπιτελεσθεύσας πράξεις διήλομεν, ...
- <sup>45</sup> Cf Ed. WILL, *Hist. pol. monde hell.*, I, p. 29.
- <sup>46</sup> Plutarque, *Dem.*, 28 ; *Phoc.*, 28.
- <sup>47</sup> *Vie des Dix Orateurs*, 849b.
- <sup>48</sup> Plutarque, *Dem.*, 27 ; sur tous ces événements, cf K.J. BELOCH, *GG*<sup>2</sup>, IV, 2, p. 237 ; P. ROUSSEL, dans G. GLOTZ, *HG*, IV, 1, p. 274.
- <sup>49</sup> Diodore, XVIII, 19, 1 : Ἀναγκαῖον δ' ἐστὶ βραχὺ τοῖς χρόνοις προσαναδραμεῖν.
- <sup>50</sup> *Marmor Parium*, B, 9.
- <sup>51</sup> *Marmor Parium*, B, 10.
- <sup>52</sup> Cf K.J. BELOCH, *GG*<sup>2</sup>, IV, 2, p. 236.
- <sup>53</sup> Cf G. COLIN, *REG*, 38, 1925, p. 329.
- <sup>54</sup> Sur cette question, cf *infra* p. 70 sq.
- <sup>55</sup> Cf Diodore, XVIII, 19.
- <sup>56</sup> B. NIESE, *Gesch. Griech. Maked. Staaten*, I, p. 216, n. 2.
- <sup>57</sup> Cf *infra* p. 63.
- <sup>58</sup> K.J. BELOCH, *GG*<sup>2</sup>, IV, 2, p. 237.
- <sup>59</sup> *Marmor Parium*, B, 10.
- <sup>60</sup> Strabon, III, 157 ; XVII, 798 sq. ; cf F. CHAMOUX, *Cyrène*, p. 35.
- <sup>61</sup> Diodore, XVIII, 22.
- <sup>62</sup> Arrien traite de la campagne de Cappadoce, dont la campagne de Pisidie est le prolongement, à la même place que Diodore, c'est-à-dire avant la bataille de Crannon et la fin de la guerre lamiaque ; cf Arrien, *Diad.*, I, 11.
- <sup>63</sup> Cf K.J. BELOCH, *GG*<sup>2</sup>, IV, 2, p. 235-238.
- <sup>64</sup> Cf *supra* p. 44.
- <sup>65</sup> Probablement en mai selon K.J. BELOCH, *GG*<sup>2</sup>, IV, 2, p. 237, qui cite Plutarque, *Eum.*, 6, où il est question des blés déjà mûrs.
- <sup>66</sup> Plutarque, *Eum.*, 8, confirmé par Diodore, XVIII, 37, 1, « aussitôt après la fin » et par Cornelius Nepos, *Eum.*, 5, 1, moins précis.
- <sup>67</sup> K.J. BELOCH, *GG*<sup>2</sup>, IV, 1, p. 88, parle de mai-juin.
- <sup>68</sup> Cf F. JACOBY, *F. Gr. Hist.*, II, *Kommentar*, p. 560, qui l'avait bien vu.
- <sup>69</sup> *Marmor Parium*, B, 10.
- <sup>70</sup> *Marmor Parium*, B, 11, situe tous ces événements sous l'archontat d'Archippos, soit en 321/0, ce qui est manifestement une erreur ; sur cette datation trop tardive, cf F. JACOBY, *Marmor Parium*, Berlin, 1904, p. 196 ; seul à notre connaissance, E. MANNI, Tre note di cronologia ellenistica, *Atti della Accademia nazionale dei Lincei, Classe di Scienze morali, storiche e filologiche, Rendiconti*, serie 8, vol. 4, 1949, p. 53-85, a défendu la chronologie « basse » du Marbre de Paros, sans discuter la datation des événements survenus à Cyrène ; cf en dernier lieu Pierre BRIANT, *Antigone le Borgne. Les débuts de sa carrière et les problèmes de l'assemblée macédonienne*, Paris, 1973, p. 216-221, qui reprend l'examen de la date de la mort de Perdiccas, et qui conclut en faveur du maintien de la date traditionnelle de mai 321.



## CHAPITRE III

## Aspects diplomatiques et militaires de la guerre de Thibron

Nos sources sont peu sensibles aux aspects originaux de la guerre de Thibron, et déjà, nous avons eu à nous poser un certain nombre de questions<sup>1</sup>. Nous voulons revenir ici sur trois aspects susceptibles d'éclairer le déroulement du conflit : les relations entre les cités grecques du plateau libyen, les relations des Grecs avec les indigènes, avant d'examiner l'armée et la stratégie de Thibron.

Les troubles qui déchiraient les cités grecques de Libye n'étaient pas dus uniquement aux affrontements entre aristocrates et démocrates. Si des exilés avaient fui Cyrène et Barca, nous n'avons aucun témoignage comparable en ce qui concerne Taucheira et Euhespérides, qui se sont pourtant engagées dans la guerre, comme en témoignent nos sources. Le caractère violent des rivalités surgies entre ces cités nous incite à examiner de près le problème généralement négligé de leurs rapports.

Cet antagonisme se révèle dans toute son étendue dès les débuts de la guerre de Thibron. Alors que ce dernier imposait à Cyrène des conditions draconiennes, « il envoya des émissaires dans les autres cités, les invitant à se joindre à lui dans le but de soumettre la Libye limitrophe<sup>2</sup> ». Barca et Euhespérides faisaient partie de ces cités, puisque nous les retrouvons ensuite aux côtés de Thibron<sup>3</sup>.

La différence de traitement introduite par Thibron entre Cyrène et Barca est très remarquable. C'était à l'appel des exilés de ces deux cités que Thibron était venu en Libye. Or, tandis que Cyrène est traitée fort durement, nous n'avons aucun indice comparable pour Barca, qui se voit offrir une alliance. Le motif est sans doute à chercher dans la moindre puissance de la cité : tandis que Cyrène représentait un danger, la faiblesse de Barca pouvait être mise à profit par Thibron, et ce, en faisant miroiter aux yeux des Barcéens un but bien défini : étendre le territoire de la cité en direction de la steppe subdésertique, aux dépens des nomades qui seraient assujettis à son pouvoir, et qui pourraient sans doute livrer les produits de leur élevage ainsi que le fameux silphion, dont le centre principal de récolte se trouvait justement au Sud de Barca et d'Euhespérides, selon le témoignage de Strabon<sup>4</sup>. On peut même se demander dans quelle mesure cette extension de puissance ne se ferait pas au détriment des rapports que les Cyrénéens eux-mêmes entretenaient avec les indigènes. N'était-ce pas pour Thibron et pour ses alliés un moyen supplémentaire d'abaisser Cyrène ?

Que les chefs barcéens, oubliés de leurs anciens compagnons d'infortune, aient accepté d'agir avec Thibron sans les Cyrénéens et probablement contre eux, n'a rien pour surprendre. Une rivalité vieille de plusieurs siècles opposait les deux cités. Barca tirait son origine d'un groupe de mécontents qui, vers 570, avait quitté Cyrène sous la conduite des frères du roi Arcésilas II ὁ Χαλεπός avec qui ils s'étaient brouillés<sup>5</sup>. C'était encore à la demande de la veuve d'Arcésilas III, la reine Phéretime, que les Perses vinrent châtier Barca, coupable d'avoir abrité le guet-apens qui avait coûté la vie du roi<sup>6</sup>. Cité oligarchique rivale de Cyrène, Barca fut aussi la seule cité grecque de Libye à se révolter contre les Perses lors des guerres médiques ; vaincue et mise à sac par Arsamès, elle fut alors soumise à la suzeraineté de Cyrène et de son roi Battos IV, qui n'avait pas soutenu la révolte<sup>7</sup>. Tous les grands événements de la vie de Barca étaient donc liés à d'amers ressentiments contre Cyrène. Cette vieille rivalité se réveillait alors que Barca pouvait espérer prendre appui sur le redoutable Thibron pour accroître sa puissance et dicter sa loi à sa rivale trop heureuse et trop riche.

La nature des griefs ne nous est pas précisée, mais les conditions économiques durent à coup sûr peser lourdement. De toutes les cités grecques de Libye, Barca est la plus proche de Cyrène par les conditions géographiques, mais sans bénéficier de tous les avantages de sa voisine. Qu'on en juge : Cyrène se trouve en bordure du Djebel Akhdar, la « montagne verte », dont la partie centrale, à plus de six cents mètres d'altitude, bénéficie d'une pluviométrie annuelle partout supérieure à quatre cents et parfois à cinq cents millimètres. La forêt, de cyprès horizontaux, de chênes verts, de pins d'Alep et de caroubiers, alterne avec des clairières où se rencontrent

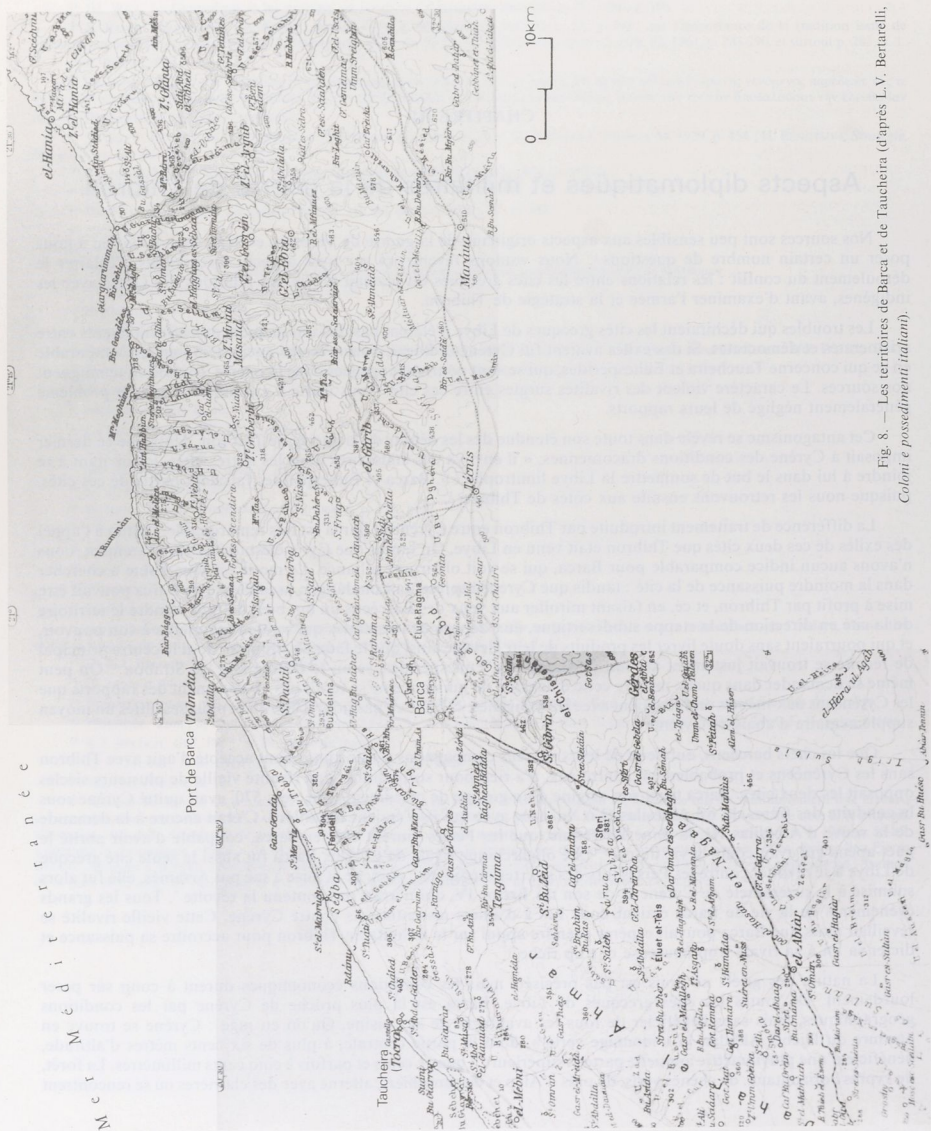


Fig. 8. — Les territoires de Barca et de Taucheira (d'après L. V. Bertorelli, *Coloni e possedimenti italiani*).

l'asphodèle et le ciste à feuille de sauge<sup>8</sup>, tandis que, au Sud et à l'Est de Cyrène, les sols gris ou noirs constituent des plaques de terre profonde, riche en humus, où les céréales et les arbres fruitiers viennent bien.

Face à ce pays d'arbres, de bons pâturages et de céréales, la conque de Barca, sur le premier gradin<sup>9</sup>, ne s'élève plus qu'à trois cents mètres environ<sup>10</sup>; la pluviométrie annuelle se situe entre trois cents et quatre cents millimètres; en raison de cette humidité moindre, la végétation spontanée est réduite à un maquis appauvri, dont les arbres sont presque complètement absents. Toutefois le ruissellement a accumulé une épaisse couche de terre argileuse rouge, particulièrement fertile lorsque s'y mêlent de fines alluvions calcaires ou quelques éléments sablonneux éoliens, qui lui assurent une certaine richesse en chaux, et l'allègent un peu. Cette terre colle aux instruments aratoires lorsqu'elle est humide et, trop peu perméable, elle offre l'inconvénient de retenir une bonne partie des pluies d'hiver qui transformaient naguère la dépression d'El Garig, à quelques kilomètres au Nord-Est de Barca, en un lac dont les eaux s'évaporent lentement avec les premières chaleurs<sup>11</sup>. L. Moret<sup>12</sup> note que la région de Barca est la plus intéressante de la Cyrénaïque; mais il faut tenir compte, dans ce jugement émis en 1936, des conditions créées alors par la colonisation italienne; le développement de la pacification à partir de Benghazi et de Barca avait entraîné la mise en valeur de cette région en premier, alors que le Djebel Akhdar, où les indigènes furent vaincus en 1932 seulement, ne fut touché par la colonisation que dans les années de l'immédiat avant-guerre, bien que ce soit la région la plus attirante de la Cyrénaïque et, comme le note J. Despois<sup>13</sup> un véritable morceau d'Europe accolé à l'Afrique.

En définitive, Barca avait des conditions de vie et des possibilités légèrement dégradées par rapport à celles dont jouissait Cyrène. Nul doute que ce simple spectacle n'ait suscité un esprit de supériorité méprisante chez les Cyrénéens, de rivalité envieuse chez les Barcéens.

Ce rappel des conditions géographiques était nécessaire avant d'examiner le témoignage des monnaies qui, dans l'état actuel de notre documentation, sont les seules à éclairer quelque peu les rapports de Cyrène et de Barca au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Mais nous devons garder présentes à l'esprit les mises en garde de F. Chamoux: « même quand on dispose, comme c'est le cas ici (à Cyrène) d'excellents traités dus à des spécialistes confirmés, l'historien n'en doit accepter les conclusions que sous bénéfice d'inventaire. Rarissimes sont les émissions datées avec précision. Le critère du style ne fournit qu'une chronologie très approximative, toujours sujette à révision dans le détail. Seule l'étude des coins... combinée avec l'étude des inscriptions (monogrammes, noms de magistrats monétaires) peut parfois fonder solidement une chronologie relative. Les bases manquent d'ordinaire pour aller plus loin. En fait, c'est la numismatique qui, la plupart du temps, prend appui sur l'histoire plutôt que l'histoire sur la numismatique<sup>14</sup> ».

Si nous nous référons au catalogue du Musée Britannique<sup>15</sup>, nous constatons que E.S.G. Robinson fixe vers 435<sup>16</sup> le début de la troisième période du monnayage barcéen. Ce monnayage ne présente pas de différences stylistiques marquées avec les dernières émissions de la deuxième période (480-435), mais il se caractérise par l'introduction du tétradrachme asiatique à la place du tétradrachme attique. Barca frappe alors de l'or et de l'argent, sous la forme du tétradrachme, de la drachme, de la moitié et du quart de drachme, ainsi que des oboles. Ces pièces portent au droit la tête de Zeus Ammon, et au revers le silphion (fig. 9). Sur l'or, sur les drachmes et

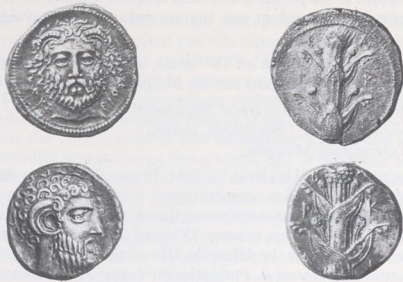


Fig. 9. — Tétradrachmes d'argent de Barca. Cambridge, Fitzwilliam Museum.

les demi-drachmes apparaît aussi la tête de Carneios<sup>17</sup> ou, mieux, d'Hermès Parammon<sup>18</sup>. E.S.G. Robinson note que la grande majorité de ces pièces fut frappée avant 390 environ<sup>19</sup>, tandis que les pièces attribuables aux trois derniers quarts du IV<sup>e</sup> siècle sont très peu nombreuses<sup>20</sup>. Le savant numismate considère donc qu'il y a un « apparent drying up of the coinage between c. 375 and the Ptolemaic conquest<sup>21</sup> ». Est-ce à dire que la date de 375 ait une valeur absolue ? En fait, E.S.G. Robinson l'a retenue pour des raisons essentiellement stylistiques, et par référence à l'évolution des monnaies de Cyrène<sup>22</sup>. Nous pouvons donc seulement retenir que, à partir du deuxième quart du IV<sup>e</sup> siècle, le monnayage de Barca s'appauvrit considérablement, au point que E.S.G. Robinson renonce à établir un classement pour le reste du siècle. Cet arrêt presque total des émissions est d'autant plus remarquable qu'il succède à une période où le monnayage barcéen avait été très abondant. Les tétradrachmes et les drachmes de la fin de la deuxième période, c'est-à-dire des années 450 à 435 environ, sont même plus abondants que ceux de Cyrène<sup>23</sup> et les émissions de la fin du V<sup>e</sup> siècle et du début du IV<sup>e</sup> siècle restent très fournies.

E.S.G. Robinson considère que l'appauvrissement du monnayage de Barca au IV<sup>e</sup> siècle traduit « a corresponding depression in the city's fortunes, perhaps to the benefit of Cyrene<sup>24</sup> ». L'hypothèse est en effet séduisante : quelles qu'aient été les circonstances et les modalités de l'assujettissement de Barca aux volontés de Cyrène, cette situation subordonnée vis-à-vis de sa puissante rivale rend compte de la présence d'exilés barcéens en Crète, et permet de comprendre pourquoi Barca se joignit à Thibron, qui lui offrit sans doute l'occasion d'une revanche.

Quant à Euhespérides, fondée peu avant la fin du VI<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>, elle bénéficie de conditions naturelles encore moins avantageuses que celles de Barca, en dépit des allégations d'Hérodote dont F. Chamoux a souligné la vanité<sup>26</sup> : cette cité se trouve en bordure d'une plaine qui n'est qu'une surface calcaire nivelée, où la roche affleure le plus souvent, à l'exception de quelques plaques de *terra rossa*, qui se sont formées sur place ou bien ont été apportées par les oueds. La pluviométrie est comprise entre deux cent cinquante et deux cents millimètres par an, et elle tombe au-dessous de deux cents millimètres au Sud d'Euhespérides. Le maigre paysage d'une steppe à asphodèles n'est interrompu, aujourd'hui encore, que par quelques jardins qui profitent de la terre et de l'humidité des dolines, ou qui suivent le cordon des dunes littorales, assez riches en eaux douces<sup>27</sup>. En outre, les vents violents du Nord-Ouest, chargés de sel et d'iode, brûlent les plantes et, en été, le ghibli souffle du Sud un air desséchant.

Toutefois ces conditions étaient sans doute un peu moins défavorables dans l'Antiquité, alors que la dégradation du manteau végétal et des sols n'avait pas atteint le degré actuel. Les environs d'Euhespérides n'étaient peut-être pas dépourvus de végétation arbustive, qui aurait subsisté jusqu'au siècle dernier, selon plusieurs témoignages concordants<sup>27 bis</sup> ; les belles plantations exécutées par les Italiens à Fuehat ont fait de cette banlieue de l'actuelle Benghazi un vaste espace boisé.

Mais surtout, les Hespéritains se trouvaient en contact direct, au Sud, avec les Nasamons et les Maques, qui s'étendaient sur tout le pourtour de la grande Syrte. A l'Est, sur le premier gradin, les Auschises occupaient le territoire où se trouvent actuellement les localités d'Er-Regima et El-Abiar. Qu'il s'agisse du premier gradin ou de la zone côtière, ces populations habitaient des zones prédésertiques, où la culture n'est plus possible qu'après des points d'eau, ou dans les terres inondées. Seul l'élevage, et singulièrement l'élevage ovin, est en mesure d'assurer un revenu régulier<sup>28</sup>. On comprend dès lors que les nomades n'aient cessé de disputer aux Hespéritains et aux Barcéens les terres cultivables et les points d'eau sans lesquels aucune vie n'est possible, pour l'agriculteur comme l'éleveur. Dans cette lutte, ils apportaient une énergie redoutable, et avaient même assiégé Euhespérides en 414<sup>29</sup>.

La situation semble avoir cependant évolué au IV<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en témoigne une dédicace à Apollon de la dime du butin pris par cinq stratèges cyréniens sur les Maques et les Nasamons<sup>30</sup> (fig. 10) :

Δεκάτα | Ἀπόλλωνι ἀπὸ Μακᾶν | καὶ Νασαμόνων. Στραταγοί· |  
Ἐρημῶσανδρος Θεᾶρω, | Ζήνῃς Πραξιᾶδα, | Θεωφείδης Ἰάσιος, |  
Μνάσαρχος Θευχρήσω | Τελέσαρχος Μνάσιος.

G. Oliverio datait cette inscription du III<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup> ; P.M. Fraser<sup>32</sup> pense au début du III<sup>e</sup> siècle, en raison de la forme des lettres, et à cause de la mention des cinq stratèges ; il en déduit que la pratique d'adjoindre Ptolémée aux cinq stratèges élus annuellement serait alors tombée en désuétude. F. Chamoux<sup>33</sup> place ce texte au IV<sup>e</sup> siècle, et nous sommes tenté de le suivre pour plusieurs raisons. D'abord, aucun rapprochement prosopographique n'est possible avec la grande liste de souscripteurs du début du III<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>, pourtant riche de plusieurs centaines de noms. En outre, l'absence de toute référence à Ptolémée ou à son représentant rend improbable toute date postérieure à 321, époque à laquelle fut promulgué le *diagramma*<sup>35</sup>. Nous voulons bien admettre avec P.M. Fraser que les modalités de la présence lagide au sein des institutions de la cité aient varié, mais il nous semble

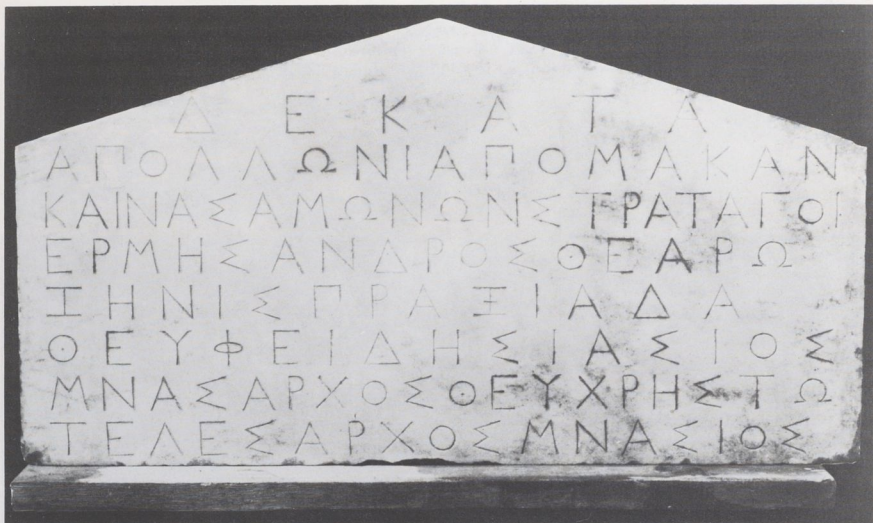


Fig. 10. — Cyrène, dédicace des stratèges vainqueurs des Maques et des Nasamons ; Strategeion. Ph. Dept. of Antiquities, Shahat.

inconcevable que Ptolémée ou son représentant aient concédé une liberté d'action aux Cyrénéens dans le domaine militaire : les révoltes de 313/2 et de 306/5 le prouvent à l'évidence ; on sait que la première de ces révoltes fut suivie de la confiscation des armes des Cyrénéens<sup>36</sup>. Enfin, rien ne nous assure que cette consécration ait été l'œuvre du collège des stratèges au complet<sup>37</sup> ; la dédicace du Strategeion<sup>38</sup> prouve qu'une consécration peut être faite par un groupe restreint de stratèges au sein du collège.

La prosopographie peut apporter quelques indications sur deux personnages au moins, et contribuer ainsi à préciser la date du document.

Μνάσαρχος Θεύχρηστος est le premier personnage susceptible d'être replacé dans son milieu. Le nom Μνάσαρχος, sans être rare à Cyrène, n'est cependant pas très répandu, et la prosopographie semble indiquer qu'il est surtout porté, à la fin de l'époque classique et au début de l'époque hellénistique, dans une famille influente, qui fit construire la tombe N 171 Cassels, où l'on a retrouvé plusieurs bases funéraires portant ce nom<sup>39</sup>. Le patronyme est beaucoup plus fréquent dans l'onomastique cyrénéenne<sup>40</sup>. Mais, au IV<sup>e</sup> siècle, il est remarquable qu'il soit porté par deux olympioniques. Le premier dans le temps est connu par Pausanias, qui lui attribue la victoire à la course de chars, lors des concours de la 105<sup>e</sup> olympiade, soit en 360 av. J.-C., selon L. Moretti<sup>41</sup>. Le Périégète ajoute qu'il eut un petit-fils nommé aussi Θεύχρηστος qui se distingue aux courses de char à Olympie, et qui avait la particularité d'élever ses chevaux à la façon des Libyens. Ce second Θεύχρηστος fut honoré d'un quadriges de bronze élevé à Olympie, sur la base duquel il était rappelé que le père du second Θεύχρηστος avait remporté plusieurs victoires avec ses quadriges à l'isthme<sup>42</sup>. Compte tenu de l'écart des générations, L. Moretti<sup>43</sup> a proposé de placer ce succès du second Θεύχρηστος à Olympie en 300 ; cette date me paraît discutable en raison des troubles que Cyrène traversait alors, avec la fin de la révolte de la cité contre Ptolémée et l'installation du beau-fils de celui-ci, Magas, comme gouverneur<sup>44</sup>. Quoiqu'il en soit des dates exactes, nous avons là l'indication très nette d'une grande famille de propriétaires terriens, en relation avec les Libyens, et assez puissante pour participer souvent aux concours panhelléniques.

Je propose donc de reconnaître en Μνάσαρχος le fils du premier Θεούρηστος et le père du second Θεούρηστος. Le rapprochement de Μνάσαρχος Θεούρηστω paraîtrait arbitraire, si je ne retrouvais pas dans cette famille un autre personnage nommé aussi Μνάσαρχος Θεούρηστω. Nous le retrouvons en effet sur une base de marbre blanc qui a été exhumée dans le sanctuaire d'Apollon, sur le « Piazzale », dans l'angle Nord-Est, à proximité des βωμοί :

Μνάσαρχος Θεούρηστω  
 ἱαριτεῦων ἀνέθηκε<sup>45</sup>

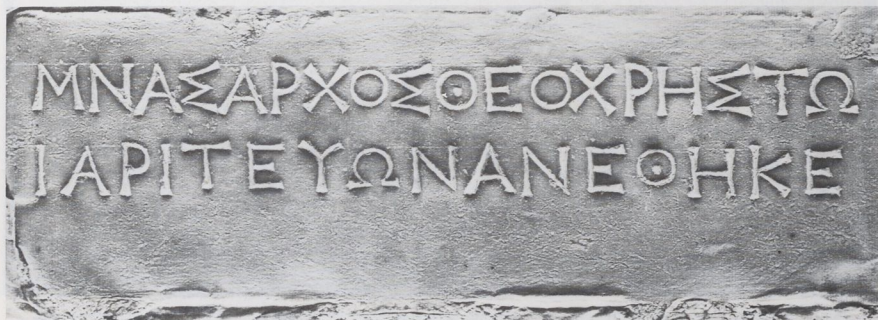


Fig. 11. — Cyrène, estampage de la base de marbre blanc consacrée par le prêtre d'Apollon Mnasarchos fils de Theuchrestos ; Shahat, musée de sculpture, magasin épigraphique. Ph. A. Laronde.

L'éditeur de ce texte, G. Pugliese-Carratelli, n'avait pas donné de photographie de ce texte ni suggéré de date, même approximative, si bien que le document était inutilisable pour la prosopographie. J'ai pu retrouver cette base dans le magasin épigraphique du Musée des sculptures de Shahat (fig. 11) ; l'écriture me paraît caractéristique du milieu et de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Μνάσαρχος Θεούρηστω était alors prêtre d'Apollon ; âgé de cinquante ans au moins, il ne saurait se confondre avec le vainqueur des Maques et des Nasamons, que l'écriture de la dédicace place inévitablement au IV<sup>e</sup> siècle. Le prêtre d'Apollon était beaucoup plus sûrement le petit-fils du stratège. La preuve étant ainsi faite de l'alternance des noms Θεούρηστος et Μνάσαρχος au sein d'une grande famille qui jouait un rôle de premier plan dans la cité, il ne me paraît pas excessif de retrouver aussi dans la même famille des vainqueurs panhelléniques, dont Pausanias nous rappelle les relations avec les Libyens nomades, éleveurs de chevaux<sup>46</sup> ; or je propose de retrouver dans la même famille un vainqueur d'une guerre libyque.

La puissance de cette famille est encore démontrée par le tombeau qu'elle fit construire à l'extrémité de la nécropole Nord, en bordure d'un des derniers virages de la route du port, avant que celle-ci ne s'engage sur le gradin intermédiaire. Cette tombe a été dégagée dès 1915 par les soins de Carlo Anti, mais ses éléments n'ont pas été remontés, et la publication n'en a été assurée que dans ces dernières années, par les soins de Luigi Beschi<sup>47</sup>. Cette tombe appartient au type, bien connu à Cyrène<sup>48</sup>, des hypogées munis d'une façade rapportée : sur une crépis à trois degrés, de 14,85 m de long, se dresse une colonnade composée de six colonnes doriques encadrées aux extrémités par deux demi-colonnes engagées ; ces colonnes, hautes de 4,33 m environ, supportaient une architrave montée de triglyphes et de métopes ; seules les semi-métopes placées aux deux extrémités de la façade portaient des bustes funéraires en haut relief. Avec sa toiture, le portique devait avoir 7,60 m de haut<sup>49</sup>. Ce portique, profond de 3,18 m, comportait un mur de fond et deux murs de retour qui rejoignaient les demi-colonnes des extrémités du portique ; au-dessus d'une rangée d'orthostates de 0,89 m de haut, des blocs isodomes particulièrement bien appareillés se succédaient en assises hautes, pour la première, de 0,35 m, et de 0,30 m pour



D I F F U S I O N

La période qui s'étend de la fin de la monarchie des Battiades (440 avant J.-C.) au principat d'Auguste (1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) est la moins connue de l'histoire de Cyrène et des cités grecques de Libye. Les résultats des fouilles, l'importance des monuments, l'abondance des inscriptions et des monnaies indiquent cependant que Cyrène connut alors une grande prospérité.

En dépit de la rareté des sources littéraires, cet ouvrage a pour but de retracer les principaux aspects de la vie de Cyrène et de sa région, en se fondant avant tout sur les inscriptions, mais en recourant aussi à l'archéologie, à la numismatique, et en exploitant les premiers résultats d'une enquête sur le terrain pour tout ce qui concerne la vie rurale. A côté d'un monde rural très diversifié, où Grecs et Libyens sédentaires voisinent avec les nomades tenant d'un système agro-pastoral, mais aussi les grands caravaniers du sud, une nouvelle société aristocratique de grands propriétaires fonciers apparaît. Cette société solide et prospère a assuré à Cyrène un éclat exceptionnel dans le monde méditerranéen, que ce soit sous le régime républicain du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ou au sein du monde monarchique de l'époque hellénistique.



*André Laronde est Professeur d'Histoire grecque à l'Université de Paris-Sorbonne. Historien, épigraphiste, numismate, il poursuit des recherches en Libye depuis 1973, principalement à Apollonia de Cyrénaïque depuis 1976. Il est Directeur de la Mission archéologique française en Libye.*

PRIX : 650 F



9 782222 037460



3 7531 00113642 4

ISSN 0768-2352  
ISBN 2-222-03746-8

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

